

Table des matières

Sommaire	iii
Liste des tableaux.....	viii
Liste des figures	xi
Liste des acronymes et des sigles.....	xiii
Remerciements.....	xiv
Introduction.....	1
Chapitre 1 : Présentation de la problématique	5
1.1 Problème général de recherche.....	6
1.2 Problème spécifique de recherche.....	11
1.3 Objectifs de recherche	14
Chapitre 2 : Cadre conceptuel.....	16
2.1 Festivals et évènements touristiques	17
2.1.1 Distinction entre « festival » et « évènement ».....	18
2.1.2 Particularités des festivals et évènements touristiques	18
2.2 Estimation de l'achalandage.....	20
2.2.1 Achalandage, public et foule	21
2.2.2 Place de la foule et de son estimation dans le système touristique.....	22
2.2.3 Dénombrement de la foule dans les festivals et évènements touristiques ..	26
2.2.4 Dimensions ayant une incidence sur le choix de la méthode à utiliser.....	27
2.2.5 Méthodes d'estimation de l'achalandage.....	31
2.2.5.1 Billetterie.....	31
2.2.5.2 Liste de concurrents.	34
2.2.5.3 Compteurs mécaniques.	36
2.2.5.4 Compteurs électroniques.....	41
2.2.5.5 Dénombrement de véhicules.....	42

2.2.5.6 Densité de la foule.....	45
2.2.5.7 Ratios	46
2.2.5.8 Identification par radio-fréquence.....	47
2.2.5.9 Marquage et reprise.....	49
2.2.5.10 Photographies fixes ou aériennes	51
2.2.5.11 Par association.....	53
2.2.5.12 Téléphonie cellulaire.....	55
 Chapitre 3 : Cadre méthodologique	 57
3.1 Méthode de collecte de données.....	58
3.2 Préparation de l'analyse	61
3.2.1 Choix d'une technique d'analyse.....	62
3.2.2 Élaboration du système catégoriel	62
3.2.3 Rédaction des règles de catégorisation et réalisation du bordereau d'analyse	68
3.2.4 Choix des documents et constitution du corpus.....	69
3.2.5 Prétest.....	70
3.3 Considérations éthiques.....	70
 Chapitre 4 : Présentation et analyse des résultats	 73
4.1 Description du corpus de données.....	75
4.2 Méthodes d'estimation de l'achalandage employées par les festivals et événements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$	82
4.3 Dimensions qui conditionnent ou facilitent l'estimation de la fréquentation d'un lieu.....	85
4.3.1 Contexte spatial.....	86
4.3.2 Contexte temporel.....	91
4.3.3 Contexte participatif	95
4.3.4 Contexte festif	102

Chapitre 5 : Interprétation des résultats et discussion.....	107
5.1 Portrait synthèse du dénombrement des foules dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$	109
5.1.1 Méthodes d'estimation de l'achalandage employées dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$	109
5.1.2 Dimensions qui conditionnent ou facilitent l'estimation de la fréquentation d'un lieu	114
5.1.2.1 Contexte spatial.....	114
5.1.2.2 Contexte temporel.....	116
5.1.2.3 Contexte participatif.....	118
5.1.2.4 Contexte festif.....	120
5.2 Modèle permettant d'aiguiller les acteurs de la scène événementielle dans le choix de la méthode d'estimation de l'achalandage à préconiser	121
5.3 Portée et limites de l'étude	125
Conclusion	129
Références.....	134
Appendice A. Approches permettant d'évaluer l'incidence économique d'un festival ou d'un évènement sur son milieu d'accueil.....	144
Appendice B. Démarche exploratoire – Arbre de décision permettant de préconiser une méthode d'estimation de l'achalandage sur un site fermé	146
Appendice C. Démarche exploratoire – Arbre de décision permettant de préconiser une méthode d'estimation de l'achalandage sur un site semi-fermé	148
Appendice D. Démarche exploratoire – Arbre de décision permettant de préconiser une méthode d'estimation de l'achalandage sur un site ouvert	150

Liste des tableaux

Tableau

- 1 Synthèse des différentes typologies relatives aux attractions touristiques25
- 2 Caractéristiques de planification logistique des transports et du trafic selon le type de festival ou d'évènement30
- 3 Fréquence et répartition des festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le type 77
- 4 Fréquence et répartition des festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le nombre d'éditions réalisées..... 78
- 5 Fréquence et répartition des festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon la saison au cours de laquelle se déroulent les activités 79
- 6 Fréquence et répartition des festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon la valeur du budget réel d'exploitation80
- 7 Fréquence et répartition des festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le statut juridique81
- 8 Fréquence et répartition des festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le nombre de méthodes employées pour dénombrer l'achalandage82
- 9 Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$84
- 10 Fréquence et répartition des festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le type de méthode préconisée pour estimer l'achalandage85
- 11 Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le type de site sur lequel se déroulent les activités.....87

- 12 Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon la configuration des sites sur lesquels se déroulent les activités 89
- 13 Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon l'emplacement des activités 90
- 14 Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon la zone où se déroulent les activités 91
- 15 Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le temps passé sur les sites par les participants..... 93
- 16 Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon la durée des activités (en nombre de jours) 94
- 17 Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le moment de la journée où se déroulent les activités..... 95
- 18 Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le statut des participants 96
- 19 Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon la situation des participants 98
- 20 Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le nombre de participants 100
- 21 Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon les déplacements des participants 102

- 22 Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon l'accessibilité des sites d'activités 104
- 23 Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le nombre de points d'intérêt sur les sites d'activités..... 105
- 24 Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le type de points d'intérêt sur les sites d'activités..... 106

Liste des figures

Figure

1	Formule permettant de calculer l'impact total (Nicolas, 2010).	8
2	Schématisation du système touristique (Gun & Var, 2002).	23
3	Paramètres liés à l'espace, à la programmation et à l'assistance, rendant les conditions de comptage plus ou moins difficiles (de Grandpré, à paraître).	28
4	Exemple de billet imprimé (Osheaga, 2007).	32
5	Exemple de billet électronique (e-ticket) présenté sur un téléphone intelligent (eCredentials, 2011).	33
6	Exemple d'accréditation lors d'un événement sportif - le cas des Jeux olympiques de Vancouver 2010 (Bannon, 2010).	35
7	Exemple de compteur-enregistreur, aussi appelé compteur manuel de personnes (Pearl, 2014).	37
8	Exemple de zones standards et particulières (aussi appelées autonomes) dans le cadre du dénombrement d'un défilé (de Grandpré, à paraître).	39
9	Exemple de tourniquet (Wanzel, 2014).	40
10	Exemple de compteur électronique mural (InfoTec, 2014).	41
11	Exemple de plan de parc de stationnement (Research Resolutions & Consulting Ltd, 2007).	43
12	Exemple de formulaire de pointage pour dénombrer les véhicules/occupants dans les parcs de stationnement (Research Resolutions & Consulting Ltd, 2007).	44
13	Exemple de zones d'échantillonnage dans une approche par densité de la foule (Voght, 2011).	45
14	Exemple de bracelet à puce utilisant la technologie RFID (Nantel, 2010).	48
15	Présentation des types d'identification électronique (Centre National de Référence RFID de France, 2013).	49
16	Formule permettant d'estimer le nombre brut de visiteurs selon la méthode marquage et reprise (Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007a).	50

17	Exemple de dénombrement manuel effectué à partir d'une photographie fixe avant/après (Zacharzewski, 2010).	52
18	Exemple de calcul de l'achalandage par association (ministère du Tourisme, 2014).	54
19	Distribution spatiale des empreintes digitales interceptées dans la zone de l'évènement selon l'origine du téléphone et le moment de la semaine (Girardin, Vaccari, Gerber, Biderman & Ratti, 2009).	56
20	Clarification du champ de l'analyse qualitative (Paillé, 1996).	60
21	Schématisation d'un système catégoriel (de Bonville, 2006).	63
22	Exemple d'arbre décisionnel.	123
23	Base d'apprentissage à utiliser pour prioriser les nœuds.	124

Liste des acronymes et des sigles

AFNOR	Association française de normalisation
CNRFID	Centre National de Référence RFID de France
EGC	Équilibre général comptable
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MEETS	Modèle d'évaluation économique du tourisme sportif
MTO	Ministère du Tourisme
NEQ	Numéro d'entreprise du Québec
OBL	Organisme à but lucratif
OBNL	Organisme à but non lucratif
PDIT	Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020
RFID	<i>Radio frequency identification</i> / Identification par radio-frequence
RMR	Région métropolitaine de recensement
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

Remerciements

La réalisation de ce mémoire de maîtrise n'aurait pu être rendue possible sans la contribution de plusieurs personnes à qui il m'importe aujourd'hui de témoigner ma reconnaissance.

Je voudrais d'abord exprimer toute ma gratitude à mon directeur de recherche, François de Grandpré qui, malgré la distance et les embûches, a toujours su m'accorder sa confiance et m'accompagner à mon rythme dans cette longue aventure.

Également, je ne pourrais passer sous silence l'importante contribution des autorités du ministère du Tourisme (MTO) qui ont facilité la consolidation de mon corpus en mettant à ma disposition plusieurs outils et documents nécessaires à la réalisation de ma collecte de données.

Aussi, je ne saurais suffisamment remercier mes collègues qui, au fil des ans, ont su alimenter mes réflexions, m'offrir l'a chance de confronter mes idées et ont toujours cru en mes compétences et mon potentiel.

Je souhaite également dire un grand merci à mes amis et à ma famille qui, en prenant constamment des nouvelles de l'avancement de mes travaux, m'ont permis de me recentrer sur mes objectifs lorsque j'avais tendance à m'égarer.

J'aimerais finalement dire un merci tout spécial à Pierre-Michel Jean qui, par la passion, la détermination et l'audace dont il fait preuve dans la réalisation de ses projets, m'incite jour après jour à vouloir me dépasser dans l'accomplissement des miens. Merci d'être à l'écoute, de m'aider à repousser mes limites et, ainsi, à devenir une personne meilleure.

« Walking through a minefield is safer for a scribe than
guesstimating the size of a crowd, because,
the morning after, crowd side is always
hot and volatile political stuff. »

Benoît Aubin, 27 mai 1992

Introduction

Les festivals et événements jouent un rôle important dans l'offre d'une destination et sont le reflet de son dynamisme social, culturel et touristique. Grâce à eux, bon nombre de destinations accroissent leur part de marché, étirent leur saison touristique, attirent de nouvelles clientèles et promeuvent une image de marque distinctive leur permettant de stimuler la création de retombées économiques additionnelles (Jago, Deery & Sherwood, 2005; Ritchie, 1984). Bien que leur apport significatif à la vitalité économique du territoire soit reconnu et salué, notamment au sein du *Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 : un itinéraire vers la croissance*, les résultats des études d'impact économique produites à leur égard se voient souvent reprocher d'être surestimés, qu'ils présentent des données agrégées ou associées à une manifestation déterminée (ministère du Tourisme, 2012; Yeoman, Robertson, Ali-Knight, Drummond & McMahon-Beattie, 2004).

Étant donné les différentes écoles de pensée et l'absence de méthodologie claire pour régir ce type d'études, plusieurs des auteurs consultés ont tenté d'établir « une base méthodologique stable pour faciliter le recours aux études d'impact, accroître la fiabilité des études réalisées et, enfin, améliorer la connaissance sur le sujet en rendant possible la comparaison des résultats observés » (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, 2012, p. 7). Malgré tous leurs efforts, il n'en demeure pas moins qu'un problème subsiste à bon nombre d'approches proposées; elles utilisent les données de fréquentation des sites d'activités à titre de facteur multiplicateur en mettant rarement en doute la manière dont sont colligées de telles informations ou leur validité. Bien qu'il existe des méthodes d'estimation de l'achalandage, c'est-à-dire des processus visant à obtenir les intrants requis pour déterminer de manière statistiquement fiable le nombre d'individus ayant fréquenté un festival ou un événement touristique ciblé, toutes ces techniques n'assurent pas le même niveau de fiabilité des résultats et ne peuvent

s'appliquer au contexte propre à chacune de ces organisations touristiques (ministère du Tourisme, 2014).

Ainsi, la présente étude cherche à mieux comprendre la problématique de l'estimation de l'achalandage au Québec et souhaite apporter un éclairage nouveau aux fins de réflexion et de prise de décision. Pour ce faire, deux objectifs ont guidé le processus de recherche. Dans un premier temps, un portrait de la réalité des festivals et événements touristiques du Québec en matière de dénombrement des foules a été réalisé de manière à documenter une situation librement affirmée, mais pour laquelle très peu de données étaient rendues disponibles. Ensuite, sur la base du portrait obtenu, un modèle voué aux acteurs de la scène événementielle a été proposé de façon à pouvoir les aiguiller dans le choix de la méthode d'estimation de l'achalandage à préconiser.

Pour atteindre ces objectifs, une analyse de contenu a été réalisée grâce à la recension de 355 unités d'enregistrement distinctes à propos des 108 festivals et événements touristiques subventionnés dans le cadre du volet 1 de l'*Aide financière aux festivals et événements touristiques* du ministère du Tourisme (MTO) pour l'année d'attribution 2013-2014. Il est à noter que ces données qualitatives ont été traitées de manière quantitative au moyen d'analyses statistiques descriptives.

Par l'entremise de cinq chapitres, ce mémoire propose donc de suivre l'avancement d'une réflexion concernant l'estimation de l'achalandage dans les festivals et événements touristiques du Québec, une donnée indispensable aux études d'impact économique. Au premier chapitre, la problématique du dénombrement des foules est décrite et contextualisée afin de prendre conscience de son importance et d'en apprécier les subtilités. Du même fait, les objectifs de la recherche se précisent. S'ensuit au second chapitre un cadre conceptuel balisant l'état des connaissances issues de la littérature grise et scientifique relativement aux concepts centraux à l'étude : les festivals et événements touristiques, de même que l'estimation de la foule. Le troisième chapitre,

dédié au cadre méthodologique de la recherche, explicite les moyens employés pour atteindre les objectifs du présent mémoire. Faire le choix de la méthode de l'analyse de contenu proposée par de Bonville (2006), constituer le corpus de données et circonscrire sa portée, élaborer un système catégoriel et un bordereau d'analyse de même que prendre en compte les implications éthiques sont autant d'étapes qui constituent ce segment du rapport de recherche. Quant à lui, le quatrième chapitre est voué à la présentation des résultats, permettant ainsi de dresser un portrait des festivals et évènements en matière d'estimation de l'achalandage. Il précède le cinquième et dernier chapitre où sont interprétés les résultats et où est proposé, sous forme d'arbre décisionnel, un modèle d'aide à la décision duquel découlent des pistes de réflexion quant à la problématique portée à l'étude. En conclusion, ce mémoire propose un résumé de la démarche en exposant les principaux résultats obtenus et en suggérant des avenues futures de recherche.

Chapitre 1 : Présentation de la problématique

Ce premier chapitre vise à circonscrire la problématique portée à l'étude. Pour ce faire, un problème général de recherche sera initialement exposé, puis peu à peu précisé de manière à mettre en exergue le problème spécifique de l'estimation de l'achalandage dans les festivals et événements touristiques du Québec. Enfin, les objectifs que s'efforce d'atteindre le présent projet seront énoncés au terme de ce segment.

1.1 Problème général de recherche

Grâce au dynamisme qu'ils insufflent, à leur capacité à générer des recettes touristiques et à l'attractivité qu'ils exercent sur les clientèles d'ici et d'ailleurs, bon nombre de festivals et d'événements contribuent à ce que l'industrie touristique figure parmi les principaux vecteurs de développement économique du Québec et de ses régions (ministère du Tourisme, 2012). Chaque année, de multiples études sont d'ailleurs menées dans le but d'identifier, mesurer et, par conséquent, faire reconnaître leur apport tout aussi individuel que collectif à la vitalité du territoire (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, 2012).

Bien que diverses approches puissent être privilégiées pour évaluer l'incidence économique d'une manifestation touristique sur son milieu d'accueil, notamment celles du seuil de rentabilité, du retour sur investissement, de l'économie d'échelle ou des coûts-bénéfices (voir l'Appendice A pour apprécier sommairement la distinction entre chacune de ces approches), on constate néanmoins une tendance grandissante à procéder à la réalisation d'études d'impact économique chez les acteurs de la scène événementielle (Janeczko, Mules & Ritchie, 2002). Le recours de plus en plus fréquent à ce type d'analyses influence également les réflexions de la communauté scientifique qui, selon une récente enquête visant à déterminer la nature et la portée des articles de recherche associés au domaine de l'événementiel, accorderait une place dominante au

thème de l'impact économique à travers ses travaux empiriques et fondamentaux (Getz, 2010). Une étude réalisée à propos des pratiques d'évaluations des retombées économiques des festivals et événements québécois a d'ailleurs permis de démontrer que près de la moitié des promoteurs (44,40 %) avait déjà recouru à au moins une étude d'impact économique pour évaluer leur manifestation. Les coûts élevés de tels processus, de même que le manque de temps et de connaissances sont respectivement les trois principaux facteurs expliquant que certains promoteurs n'aient jamais effectué d'études de la sorte (Pauquay, 2007).

L'impact économique d'un festival ou d'un événement touristique consiste à mesurer l'impact des dépenses des visiteurs par rapport à la situation normalement vécue dans la même région en l'absence de l'évènement (Daniels, Norman & Henry, 2004). Au Québec, cet impact est principalement évalué grâce au modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) fondé sur le principe des tableaux d'entrées-sorties. Cependant, il peut également être généré par des modèles de l'équilibre général comptable (EGC), le modèle d'évaluation économique du tourisme sportif (MEETS) ou grâce à des modèles basés sur des multiplicateurs (Pauquay, 2007). En d'autres mots, reposant sur l'hypothèse d'une relation de cause à effet, une telle analyse d'impact économique « consiste en une estimation complète des bénéfices nets – pour une période et une zone environnante définies – directement attribuables à une activité » (Nicolas, 2010, p. 89) qui, dans le cas qui nous importe, s'avère être la manifestation événementielle touristique concernée par l'exercice d'évaluation.

D'ordre général, l'essentiel de l'impact économique primaire doit être concentré dans la zone dite environnante, c'est-à-dire celui qui provient des échanges clients-fournisseurs engendrés par la manifestation touristique, ou des visiteurs dont la présence est justifiée par la tenue du festival ou de l'évènement (Maurence, 2011). Bien qu'il puisse s'agir d'un territoire soigneusement délimité comme une ville ou une région métropolitaine de recensement (RMR), certaines réalités peuvent empêcher de baliser

physiquement cette zone. Dans une telle situation, son périmètre peut être calqué sur celui déjà établi pour distinguer les locaux des touristes et excursionnistes (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, 2012). Au Québec, on définit cette zone locale grâce à un rayon de 40 km autour du site principal d'activités (ministère du Tourisme, 2014).

Généralement associée à l'intervalle de temps au cours duquel se déroulent les festivités, la période de référence peut quant à elle s'échelonner sur un espace-temps plus long que la durée du festival ou de l'évènement lorsque ce dernier est de plus grande envergure. Quoiqu'il en soit, la période de référence doit correspondre le plus fidèlement possible au laps de temps durant lequel le territoire bénéficie de l'augmentation de l'activité économique générée par la manifestation ou par l'organisation de cette dernière (Maurence, 2011).

Pour sa part, la notion de bénéfices nets s'avère quelque peu plus complexe à définir puisqu'elle englobe plusieurs sous-concepts dont le simple ajout peut être faussé par l'existence d'interdépendances qui, dans certains cas, occasionnent une double comptabilisation. Sans entrer dans le détail de ces considérations méthodologiques particulières, il importe néanmoins d'obtenir une compréhension globale de chacun de ces sous-concepts. Comme présenté au sein de la Figure 1 ci-après, Nicolas (2010) simplifie l'idée de bénéfices nets proposée par bon nombre d'auteurs en parlant plutôt « d'impact total » qu'il exprime au moyen de la formule suivante :

$$\begin{aligned}
 \text{Impact total} &= \text{impact de consommation} \\
 &+ \text{impact des dépenses de court moyen terme} \\
 &+ \text{impact de long terme} \\
 &- \text{coûts}
 \end{aligned}$$

Figure 1. Formule permettant de calculer l'impact total (Nicolas, 2010).

Dans le présent contexte, l'impact de consommation comprend à la fois les dépenses effectuées par les participants pour accéder aux sites d'activités (revenus de billetterie) et celles attribuables directement à leur participation à la manifestation (transport, restauration, hébergement, etc.) (Nicolas, 2010). Elles sont influencées par plusieurs facteurs, dont la durée du séjour, les habitudes de dépenses, la distribution des dépenses, la durée de l'évènement, le profil socio-économique des visiteurs et leur niveau de satisfaction, la manière dont est effectuée la promotion de même que la couverture médiatique associée à la manifestation (Pauquay, 2007).

Quant à lui, l'impact des dépenses de court moyen terme prend en considération les sommes dépensées par les visiteurs présents dans la zone de référence en raison de la tenue du festival ou de l'évènement, mais effectuées au sein d'établissements qui ne présentent aucun lien direct avec l'organisation. Ces dépenses engendrent donc pour la population locale des revenus additionnels divers et des emplois supplémentaires que l'on peut considérer comme des retombées directes de la tenue de la manifestation dans la région. Il est à noter qu'elles sont également influencées par les mêmes facteurs que ceux spécifiés pour l'impact de consommation. Pour sa part, l'impact de long terme mesure quant à lui les hausses de la productivité de même que la croissance et le développement économique dans la zone environnante, mais à long terme. Il s'agit donc d'une hausse dans le temps de la production de biens et de services dans la zone de référence, donc de ses revenus (Nicolas, 2010).

Finalement, l'impact total doit soustraire des coûts de diverses natures. Outre les sommes liées à l'exploitation, celles directement associées à la production des festivités doivent également être retirées. Selon Wood (2005), ces coûts peuvent être liés à la foule, à la gestion de la circulation, aux services de gestion des matières résiduelles, au stationnement, aux actes de vandalisme, à la sécurité, etc. Une autre catégorie souvent négligée est, selon Nicolas (2010), celle des coûts de remplacement, c'est-à-dire :

« ceux qui apparaissent lorsque les visiteurs déplacent, évincent ou encore se substituent à d'autres visiteurs qui seraient venus sur le territoire, mais qui ne l'ont pas fait parce qu'ils n'ont pas pu trouver d'hébergement, en raison d'une contrainte d'offre ou de capacité, ou parce qu'ils ne sont pas disposés à se mêler à la foule attirée » (p.91).

Si le fruit des analyses d'impact économique concourt sans conteste à affiner les connaissances relatives à un festival ou à un événement touristique, les données qu'elles permettent de produire sont avant tout convoitées par plusieurs pour motiver *économiquement* une demande d'aide financière, le maintien d'un soutien existant ou pour en justifier l'accroissement. Permettant notamment de démontrer la création d'emplois et de revenus associée à la tenue d'une manifestation touristique, elles constituent un argument de taille dans un contexte où les ressources publiques sont limitées et où l'octroi de fonds doit être légitimé par des retombées significatives pour l'économie du territoire (Nicolas, 2010). Selon une enquête menée à propos de l'impact économique d'événements sportifs professionnels ayant eu cours entre 1967 et 1997, 80 % de telles analyses seraient commandées dans le but de satisfaire les besoins des autorités publiques ou les promoteurs d'événements, eux qui cherchent, entre autres, à avoir un aperçu de la solvabilité de l'événement et à justifier leur investissement (Barget, 1997).

Toutefois, certains économistes estiment que les décideurs se réfèrent à tort à ce type de calculs, souvent en croyant qu'ils permettront de mesurer la rentabilité d'un événement et, ainsi, justifier son organisation dans un milieu donné. Certains auteurs consultés vont même jusqu'à dire que l'assimilation d'un calcul d'impact économique à un calcul de rentabilité est illégitime, pose des problèmes d'ordre éthique et s'avère des plus trompeuses (Barget et Gouguet, 2010; Crompton et McKay, 1994; Hunter, 1988). D'autres, au contraire, mentionnent que de telles études, lorsque « faites correctement et bien interprétées, peuvent fournir un "input" important pour la prise de décision des autorités publiques » (Fréchette & Leblanc, 1992, p. 3). Quoi qu'il en soit, même utilisées à justes fins, les études d'impact économique font place à la critique et se voient

régulièrement reprocher de produire des résultats surestimés (Yeoman, Robertson, Ali-Knight, Drummond & McMahon-Beattie, 2004).

1.2 Problème spécifique de recherche

Lorsque vient le moment de mesurer l'impact économique des festivals et événements touristiques, il importe de souligner que la précision des résultats obtenus ne dépend pas uniquement de l'exactitude avec laquelle sont mesurées les dépenses des organisations et des visiteurs, mais également de la justesse avec laquelle est estimé l'achalandage. De ce fait, il devient plus que nécessaire d'obtenir une combinaison fiable de ces données (Matheson, 2002). Toutefois, l'estimation juste et précise de l'achalandage est le parent pauvre de la mesure d'impact économique (de Grandpré, 2012). Par les dépenses d'organisation, on entend les dépenses d'immobilisation dépendantes des constructions ou aménagements réalisés pour la tenue du festival ou de l'évènement, de même que les sommes injectées afin d'assurer la gestion de la manifestation (Barget, 1997; de Grandpré 2009). Quant à elles, les dépenses des visiteurs ne réfèrent qu'aux recettes additionnelles générées par la clientèle touristique (touristes et excursionnistes) et ne prennent pas en compte celles des individus de la région qui n'apportent aucun argent neuf dans la communauté. En effet, ceux-ci, en effectuant dans la zone des dépenses qui auraient tout de même eu lieu en l'absence du festival ou de l'évènement, recyclent plutôt des sommes déjà injectées dans le milieu (Pauquay, 2007). De plus, soulignons que le niveau de centrage des visiteurs doit également être considéré, c'est-à-dire qu'il importe de savoir si leur présence dans la région et, du même fait, les dépenses qu'ils ont effectuées, sont justifiées en tout ou en partie par la tenue du festival ou de l'évènement (de Grandpré, 2009).

Ainsi, une dépense moyenne par visiteur estimée à la hausse aura des conséquences certaines sur les résultats d'une simulation d'impact économique et, plus particulièrement, sur l'impact généré par les visiteurs. Cependant, un nombre de participants surestimé aura tout autant de répercussions étant donné le rôle de générateur

d'impact (agent multiplicateur) qu'il joue dans l'équation. D'ailleurs, de Grandpré et Pauquay (2003) spécifiaient lors d'une conférence que le « principal biais ne vient pas tant de la précision de la mesure des montants dépensés par les festivaliers, mais bien de l'estimation de leur nombre » (p. 30).

Malgré cela, les principales préoccupations méthodologiques énoncées par les auteurs consultés ainsi que par le milieu se rapportent presque exclusivement au calcul des dépenses des visiteurs (Barget et Gouguet, 2010; Crompton et McKay, 1994; Hunter, 1988). Ainsi, bien que les données de fréquentation des sites d'activités soient souvent contestées et questionnées publiquement lorsqu'elles sont véhiculées par les organisations événementielles, ces dernières se voient partie intégrante de chacune des approches de calcul d'impact économique sans que la méthode de collecte de données préconisée pour colliger une telle information ne soit, dans une majorité de cas, remise en question (Bergeron & Brousseau-Pouliot, 2014; Houle, 2012; Porter, 2011). Ainsi, il est fréquent que les données d'achalandage utilisées à de telles fins présentent des marges d'erreur nettement supérieures à celles de 5 % généralement admises dans les disciplines se rapportant au domaine des sciences humaines (de Grandpré, à paraître).

Bien qu'il existe certaines méthodes permettant d'estimer l'achalandage, c'est-à-dire des ensembles de règles menés de façon consécutive grâce auxquels sont obtenus les intrants requis pour déterminer de manière statistiquement fiable le nombre d'individus ayant fréquenté un site d'activités, les études réalisées à leur sujet sont peu nombreuses et que très rarement appliquées dans un contexte événementiel ou pour des fins de mesure de l'impact économique (Crompton, 1995; ministère du Tourisme, 2014). De plus, toutes lesdites méthodes n'assurant pas le même niveau de fiabilité des résultats et ne pouvant s'appliquer au contexte propre à chacun des festivals et événements touristiques, il s'avère complexe, lors d'une telle situation, de déterminer adéquatement la méthode à privilégier (Tyrrell & Ismail, 2005; Tyrrell & Johnston, 2009).

Selon de Grandpré (à paraître), la rareté des écrits s'expliquerait par le fait que les résultats de telles études doivent être certifiés par des firmes de recherche et de sondage indépendantes des festivals et événements afin d'obtenir la crédibilité nécessaire aux fins d'utilisations publiques; celles-ci se trouvent confrontées aux aléas de la concurrence en raison de leur caractère privé. La chasse gardée entourant la diffusion de leurs méthodes et le fruit de leurs expérimentations sur le terrain serait donc un moyen mis en place pour assurer leur compétitivité, garantir la rétention de leur clientèle, en plus de faire l'objet de clauses de confidentialité dans les contrats qui les unissent à leurs clients.

De plus, il importe de prendre en considération que la méconnaissance des organisateurs de festivals et d'événements envers les méthodes disponibles pour estimer l'achalandage de même que la lourdeur des exigences méthodologiques imposées par les organismes subventionnaires, octroient aux firmes de recherche et sondages mandatées pour réaliser un tel exercice de dénombrement, un grand pouvoir dans le choix de la méthode à privilégier (Pauquay, 2007). Ainsi, les organisateurs accordent leur confiance aux firmes qu'ils engagent pour la réalisation d'un tel exercice, sans savoir que certaines méthodes s'appliquent à leur contexte, mais ne génèrent pas les résultats les plus optimaux (de Grandpré, 2009). À défaut de connaître les méthodes à employer, les promoteurs connaissent très bien le langage financier et opteront souvent pour le scénario nécessitant le moins de frais ou d'implication logistique (Pauquay, 2007).

Par ailleurs, notons que cette situation n'est guère exclusive au Québec. En effet, un même défi se pose dans l'ensemble de l'Amérique du Nord et du monde occidental (de Grandpré, à paraître). De plus, bien que le problème soit ici formulé à l'endroit des festivals et événements touristiques, donc pour lesquels une partie importante de la demande provient des touristes et des excursionnistes, il importe de préciser que cette réalité est vécue par l'ensemble des festivals et événements, que leur nature soit ou non touristique (KOED Forum, 2003).

1.3 Objectifs de recherche

Bien que les écrits scientifiques à propos des méthodes d'estimation de l'achalandage soient peu nombreux et qu'une mainmise soit exercée par les firmes sur la littérature grise issue des processus expérimentaux, les promoteurs ne cherchent pas à devenir les spécialistes de l'estimation de l'achalandage. Ayant la responsabilité globale de l'évènement, ceux-ci sont et doivent demeurer des généralistes capables d'intervenir sur un ensemble varié de dimensions (Renaud, 2007). Néanmoins, quoique leur rôle ne soit pas d'acquérir l'expertise nécessaire à la réalisation de ce type d'exercices, il est malgré tout de leur responsabilité de véhiculer auprès des divers acteurs concernés des données fiables et crédibles.

Afin de les guider par rapport à cette problématique, deux objectifs seront poursuivis par le présent projet de recherche, soit de :

1. Dresser un portrait de la réalité des festivals et évènements touristiques du Québec en matière de dénombrement des foules;
2. Proposer un modèle permettant d'aiguiller les acteurs de la scène événementielle dans le choix de la méthode d'estimation de l'achalandage à préconiser.

Dans un contexte où les données disponibles quant au dénombrement des foules sont inégales et fragmentaires, il s'avère impossible de proposer des avenues de solution et de réflexion adaptées au contexte des festivals et évènements touristiques. C'est pourquoi il est dans un premier temps nécessaire d'obtenir un portrait complet de la situation. De ce fait, il importera non seulement d'identifier les méthodes actuellement préconisées par chacun des festivals et évènements touristiques ciblés au sein de l'étude, mais également d'apporter des précisions supplémentaires quant à leur nombre, leur type et leur utilisation combinée. De plus, en se basant sur l'hypothèse que le contexte dans lequel se déroule la manifestation vient influencer le choix de la méthode à privilégier, il

importera ensuite de profiler les festivals et évènements en se basant sur les aspects ayant une influence dans le choix de la méthode à préconiser lorsque vient le moment d'estimer l'achalandage.

Par la suite, en se basant sur les connaissances acquises au sein du cadre conceptuel et les données issues du corpus, un modèle d'aide à la décision sera tentativement proposé. Ainsi, grâce aux contextes dans lesquels se déroule un festival ou un évènement spécifique, il s'avèrera possible de déterminer l'approche à privilégier pour dénombrer la foule.

Stringer (1993) disait que les économistes étaient souvent accusés de « tout ramener à l'économie, quand ce sont surtout les non-économistes qui, en déformant l'approche économique, ramènent tout à l'économie » (p. 6). Ainsi, c'est dans le but de préconiser un angle de recherche en cohérence avec le domaine du tourisme et d'éviter de tomber dans le piège auquel a fait allusion cet auteur que ce problème de recherche a été ciblé parmi l'ensemble des préoccupations méthodologiques identifiées au sujet des études d'impact économique.

Rapport-Gratuit.com

Chapitre 2 : Cadre conceptuel

Fondé sur le contenu d'écrits issus de la littérature grise et scientifique, ce second chapitre cherche à approfondir les connaissances associées aux concepts centraux à l'étude. Ainsi, dans un premier temps, les notions de festival et d'évènement seront démystifiées et les caractéristiques distinguant l'évènementiel touristique seront précisées. Par la suite, le concept de la foule sera exploré de manière à mieux comprendre son origine et à cerner les liens qui l'unissent au tourisme. Enfin, chacune des méthodes d'estimation de l'achalandage sera explicitée, permettant ainsi de déterminer leurs modalités d'application techniques, leurs particularités et le contexte dans lequel ces dernières doivent être employées.

2.1 Festivals et évènements touristiques

Au cours des dernières décennies, la quantité, la diversité et la popularité des festivals et évènements touristiques se sont accrues de telle façon qu'il s'avère actuellement impossible de les dénombrer avec exactitude (Getz, 2012). Cette croissance s'explique notamment par le désir des communautés d'affirmer leur identité ou, au contraire, par leur volonté d'exprimer et partager leur diversité culturelle (De Bres & Davis 2001, Quinn, 2003). Pour Falassi (1987), ces manifestations sont « liées de près à une série de valeurs explicites que la communauté reconnaît comme étant essentielles à son idéologie et sa vision du monde, à son identité sociale, à sa continuité historique, ainsi qu'à sa survivance physique » (p. 2) [traduction libre].

Étant donné l'universalité du sujet et la popularité des expériences vécues lors de ces festivals et évènements, ces derniers ont toujours présenté un intérêt particulier pour les chercheurs de nombreuses disciplines (Archambault, 2010). Dans plusieurs pays, la gestion évènementielle est même devenue une « quasi-profession » et un champ d'études universitaires en plein essor. Ainsi, malgré la place particulière qu'ils occupent

au sein de plusieurs cultures et qu'ils soient l'objet de diverses recherches et théories, maintes dimensions demeurent méconnues à leur sujet, ce qui fait d'eux un objet de recherche offrant encore de multiples avenues de réflexion, dont celle proposée par le présent mémoire de maîtrise (Getz, 2010).

2.1.1 Distinction entre « festival » et « évènement »

Bien que la littérature en tourisme abonde de définitions relativement aux concepts de « festival » ou d'« évènement », aucun des auteurs consultés n'établit de distinctions claires et simples entre ces deux termes. Quoiqu'il en soit, les festivals et les évènements touristiques sont souvent utilisés dans la culture populaire comme des synonymes d'une même réalité, le premier étant souvent récurrent pour une communauté d'accueil, contrairement au second (Getz, 2012). En effet, par définition, les festivals sont la « tenue périodique de manifestations appartenant à un genre donné et se déroulant habituellement dans un endroit précis » (Festival, 2008, p. 415), contrairement aux évènements qui se déroulent « dans un lieu et un temps donnés, un ensemble de circonstances particulières, un contexte remarquable » (Évènement, 2008, p. 385). Ainsi, dans le cadre de cette étude, les festivals et les évènements touristiques seront traités comme un tout complémentaire et appartenant à une même grande famille de manifestations. L'importance ne sera donc pas de mettre l'accent sur ce qui les différencie l'un de l'autre, mais plutôt d'assurer la compréhension des particularités associées à leur caractère touristique.

2.1.2 Particularités des festivals et évènements touristiques

Pour être considéré comme touristique, un festival ou un évènement doit attirer des visiteurs, c'est-à-dire des excursionnistes et des touristes dont le motif du déplacement ou du séjour est la participation à la manifestation (Spindler, 2009). Au Québec, le ministère du Tourisme (2014a) soutient financièrement de telles organisations, vu leur performance significative et l'effet de levier qu'elles produisent sur l'ensemble du territoire. Il les qualifie comme des :

« manifestation[s] publique[s] dont la programmation d'activités festives, d'une durée limitée, est organisée en fonction d'une thématique qui permet de générer un achalandage important (entrées/visites), d'attirer un nombre significatif de visiteurs (excursionnistes et touristes) et d'animer la destination » (p.1).

De cette définition, quatre concepts méritent particulièrement d'être précisés, c'est-à-dire ceux « d'achalandage important », de « nombre significatif de visiteurs », de « touristes » et d'« excursionnistes ». Dans un premier temps, l'achalandage total représente le nombre global d'entrées ou de visites effectuées par les participants tout au long du festival ou de l'évènement, et ce, sans distinction quant à leur âge. Un même individu peut ainsi avoir effectué plus d'une entrée/visite durant la tenue des activités. De plus, il est intéressant de souligner que les concurrents peuvent être considérés dans le dénombrement de la foule lorsque ceux-ci représentent une part appréciable de l'achalandage total (ministère du Tourisme, 2014). Quoique la fréquentation en nombre d'entrées/visites soit peu reconnue comme un critère de touristicité en Europe, la proportion de visiteurs présents sur les sites d'activités est quant à elle au cœur des préoccupations. De ce fait, pour être touristique, un festival ou un évènement doit, selon Spindler (2009), dénombrer la présence de 50 % de touristes et d'excursionnistes. Toutefois, au Canada et plus particulièrement au Québec, le nombre total d'entrées/visites requis varie d'un organisme subventionnaire à un autre et selon le type de festivals ou d'évènements. De plus, pour être touristique, la proportion minimale de touristes et d'excursionnistes ayant participé à la manifestation doit se situer entre 15 et 20 % de l'achalandage total (ministère du Tourisme, 2014; Statistique Canada, 2009). Dans tous les cas, notons que le niveau de centrage des visiteurs est demandé, mais ne vient que très rarement influencer le caractère touristique des activités. Par le « centrage », on entend que la présence du visiteur est principalement, partiellement ou aucunement justifiée par la tenue du festival ou de l'évènement (ministère du Tourisme, 2014; Spindler, 2009).

Cependant, un sens commun se dégage d'une destination à l'autre pour ce qui est de la définition de visiteurs (touristes et excursionnistes). Ainsi, bien que les définitions ne soient pas identiques en tout point, on peut malgré tout avancer qu'un excursionniste est un individu « ayant participé à l'évènement dans le cadre d'un voyage aller-retour dans la même journée et dont le lieu de résidence se situe dans un rayon de plus de 40 km du lieu où se déroule l'évènement » (ministère du Tourisme, 2014a, p. 1). Pour sa part, un touriste est une personne :

« ayant assisté à l'évènement dans le cadre d'un voyage d'une nuit ou plus en dehors de son lieu de résidence habituel dans un autre but que celui d'aller au travail ou à l'école, de déménager ou d'effectuer un déplacement de routine (emplettes, consultation médicale, rite religieux, ramassage et livraison, appels de service et ventes, ou autres déplacements professionnels), et qui a utilisé de l'hébergement commercial ou privé » (p.5).

2.2 Estimation de l'achalandage

La place laissée aux méthodes d'estimation de l'achalandage dans la littérature scientifique, et plus spécifiquement touristique, se veut très marginale. Parmi les rares écrits recensés sur le sujet, les études de cas dominant le discours, tandis que celles visant à décrire une technique de dénombrement spécifique et ses modalités d'application sont presque inexistantes (Getz, 2010). La littérature grise est quant à elle un peu plus abondante, bien que souvent difficile d'accès. Selon l'Association française de normalisation (AFNOR), il est possible de parler d'une telle littérature lorsqu'il est question d'un « document dactylographié ou imprimé, souvent à caractère provisoire, reproduit et diffusé à un nombre d'exemplaires inférieur au millier, en dehors des circuits commerciaux de l'édition et de la diffusion » (Keriguy, 1984, p. 138). Outre les rapports de firmes spécialisées, les publications gouvernementales et les résumés de présentations effectuées dans le cadre de forums ou de groupes de recherche sont les exemples les plus fréquents de documents appartenant à cette famille dans le cadre de la présente étude.

Bien que certains des auteurs consultés remettent en doute la crédibilité de ce type de littérature, il s'agit d'une source d'information en regard de laquelle il est impossible d'être indifférent lorsque le problème de recherche est peu documenté au sein des écrits scientifiques. Dans le présent contexte, la crédibilité de toutes les organisations concernées a été vérifiée et se voulait digne de confiance.

2.2.1 Achalandage, public et foule

Ce n'est qu'au Québec que le terme achalandage est employé pour désigner la fréquentation en grand nombre d'un lieu public (Achalandage, 2008). Considéré comme un québécisme, ce mot propre au français québécois représente l'affluence du public, d'une foule. Selon une perspective étymologique, la foule se définit comme un lieu où l'on se retrouve foulé en raison de la présence de nombreux individus, c'est-à-dire pressé, comprimé (Julliard, 2010). Utilisés à titre de synonymes au mot « public », on peut distinguer les deux termes par la nature de la relation qui unit les membres de chacun de ces groupes. Plus précisément, « une foule est un regroupement physique d'individus qui communiquent entre eux par la conversation, voire le contact tactile. En revanche, le public est le regroupement mental d'individus à distance » (Plasseraud, 2012, p. 3). Au cœur d'un débat terminologique et sémantique, ce n'est cependant pas avant le début du XVI^e siècle que le terme sera employé dans le but de désigner la multitude en elle-même (Julliard, 2010).

Les premières préoccupations concernant la foule datent quant à elles de l'époque de la Grèce antique et seraient issues de réflexions menées par le célèbre philosophe Platon. Intrigué au sujet du nombre ou de la quantité dans une foule, Platon se demandait à partir de combien de personnes il était possible d'être en présence d'une foule. Faisant le parallèle avec un tas de sable, Platon cherchait à comprendre à partir de combien de grains de sable il y avait un tas de sable. Si l'on retire un grain au tas de sable, le tas serait-il encore un tas? Ainsi, à partir de combien de personnes en moins la foule n'est-elle plus une foule (Plasseraud, 2012)?

De l'antiquité grecque à la modernité occidentale, la foule a fait l'objet d'un traitement intellectuel au sein de nombreuses disciplines. C'est notamment le cas de la philosophie et la littérature où la notion de foule a fortement été assimilée à celle du peuple ou, plus récemment, de la sociologie et la psychologie axées sur les comportements de la foule et des individus qui la composent de même que sur les types de foules (Rubio, 2010). Sur la base de ces travaux, deux types de foules se distingueraient, soit celles qui sont volontaires et celles qui sont fortuites (Julliard, 2010). La foule volontaire relèverait d'un rassemblement délibéré visant l'atteinte d'un objectif commun, tandis que la foule fortuite serait plutôt le résultat d'une concomitance. Afin de répondre aux préoccupations grandissantes sur le sujet, un nouveau champ disciplinaire, connu sous le vocable de « psychologie des foules », a d'ailleurs vu le jour lors de la dernière décennie du XIX^e siècle dans certains pays européens (Rubio, 2010).

2.2.2 Place de la foule et de son estimation dans le système touristique

Pour bien comprendre le contexte au sein duquel s'inscrit le problème de recherche et appuyer la nécessité de mener à bien un tel projet d'étude, il importe également de comprendre la place qu'occupent la foule et les méthodes qui permettent de l'estimer au sein du système touristique et du domaine événementiel.

Bien que plusieurs auteurs aient effectué une modélisation des composantes du système touristique (Crouch, G.I. & Ritchie, J-R. B., 2003; Jafari, J., 1987; Nickerson, N.P., Salcone, M.L. & Aaker, S.R., 1997), c'est sous la perspective de Gunn et Var (2002) qu'il s'avère le plus simple de vulgariser ce qu'est un système touristique et de cerner la place occupée par la foule. Selon ces derniers, deux principales composantes constituent ce système, soit l'offre, par opposition à la demande. L'offre, comme le précisent Gunn et Var (2002), fait référence à un ensemble de biens et de services disponibles pour satisfaire la demande. Que cette dernière soit générée par un organisme privé, public ou à but non lucratif, elle se subdivise en tout temps en cinq constituantes interdépendantes comme le présente la Figure 2, soit le transport, les services et les

infrastructures, l'information et la signalisation, la promotion et la commercialisation et, finalement, les attractions (Gunn & Var, 2002).

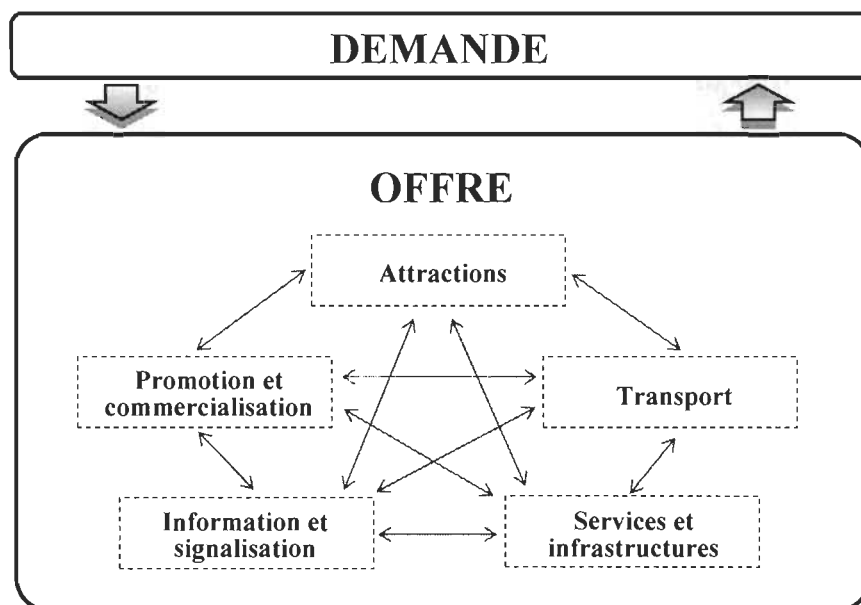


Figure 2. Schématisation du système touristique (Gunn & Var, 2002).

C'est au cœur de cette dernière constituante, les attractions, que la foule s'inscrit le mieux dans le système touristique. Étant considérées comme la composante la plus puissante de l'offre touristique, les attractions constituent l'un des plus grands potentiels d'attractivité d'une destination, elles qui accueillent une forte proportion de visiteurs qui, une fois réunis, constituent la foule (Gunn & Var, 2002).

Encore une fois, autant de typologies existent quant aux attractions touristiques que d'auteurs ayant abordé la question. Cependant, il devient intéressant de se référer à l'idéogramme développé par Lew (1987) et au sein duquel sont amalgamées les typologies proposées par bon nombre d'acteurs. Bien que son modèle date de la fin des années 80 et se soit vu reprocher par le passé d'être trop englobant, Lew (1987) demeure l'un des seuls ayant réalisé une synthèse aussi complète. En effet, ce dernier continue toujours aujourd'hui à bien circonscrire l'univers des possibilités. Malgré l'arrivée de

nouvelles typologies, certains auteurs consultés réfèrent encore à lui pour traiter de la question (Gagnon, 2003). Comme il est possible de le remarquer dans le Tableau 1 présenté ci-après, les catégories « festivals » et « évènements », auxquelles s'intéresse la présente étude, figurent parmi les types d'attractions touristiques identifiés.

Tableau 1

Synthèse des différentes typologies relatives aux attractions touristiques

NATURELLES	NATURELLES ET HUMAINES	HUMAINES
<i>Environnement général</i>		
1. Panorama <ul style="list-style-type: none"> • Montagnes • Bord de mer • Plaines • Déserts • Îles 	4. Observation <ul style="list-style-type: none"> • Rural/Agriculture • Jardins scientifiques <ul style="list-style-type: none"> → Animaux (zoo) → Plantes → Roches et minéraux 	7. Infrastructure <ul style="list-style-type: none"> • Types de bâtiments • Architecture des bâtiments • Fonctions des bâtiments <ul style="list-style-type: none"> → Commerce <ul style="list-style-type: none"> ◦ Vente ◦ Finance → Institutions <ul style="list-style-type: none"> ◦ Gouvernement ◦ Éducation & sciences ◦ Religion → Population <ul style="list-style-type: none"> ◦ Habitudes de vie ◦ Ethnicité
<i>Caractéristiques spécifiques</i>		
2. Sites d'intérêt <ul style="list-style-type: none"> • Géologique • Biologique <ul style="list-style-type: none"> → Flore → Faune • Hydrologique 	5. Loisir de nature <ul style="list-style-type: none"> • Randonnées • Parcs <ul style="list-style-type: none"> → Plages → Au cœur de la ville → Autres • Villégiature 	8. Infrastructure de tourisme <ul style="list-style-type: none"> • Types d'accès <ul style="list-style-type: none"> → Pour et à partir de la destination → Routes et circuits • Information et accueil • Besoins essentiels <ul style="list-style-type: none"> → Hébergement → Restauration
<i>Environnements inclusifs</i>		
3. Écologique <ul style="list-style-type: none"> • Climat • Sanctuaires <ul style="list-style-type: none"> → Parcs nationaux → Réserves 	6. Participatif <ul style="list-style-type: none"> • Activités en montagne <ul style="list-style-type: none"> → Été → Hiver • Activités aquatiques • Autres activités extérieures 	9. Superstructures de loisir <ul style="list-style-type: none"> ▪ Loisir et divertissement <ul style="list-style-type: none"> → Spectacles → Évènements → Amusement • Culture, Histoire & Arts <ul style="list-style-type: none"> → Musées et monuments → Spectacles → Festivals → Cuisine

(Lew, 1987) [traduction libre]

Vue sous l'angle économique, l'incidence d'un festival ou d'un événement touristique peut être évaluée de diverses façons, mais la pratique la plus courante se veut de mesurer l'impact économique qui en découle (Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007). Tel que le stipule Matheson (2002), deux composantes sont essentielles pour réaliser ce type d'études, soit les dépenses des organisations et des visiteurs et l'achalandage des festivals et événements touristiques. De Grandpré (2009) vient quant à lui préciser que les retombées économiques attribuables aux dépenses de la clientèle touristique, se mesurent à partir des dépenses moyennes des visiteurs, de leur statut (touriste ou excursionniste) et de leur nombre. C'est ainsi que la foule et l'estimation de l'achalandage viennent s'inscrire au sein du système touristique et de la présente problématique de recherche.

2.2.3 Dénombrement de la foule dans les festivals et événements touristiques

Selon Getz (2012), bien qu'il soit difficile de prévoir l'assistance d'un festival ou d'un événement étant donné les nombreuses variables à considérer, il s'avèrerait encore plus complexe de mesurer ou estimer avec précision la fréquentation réelle de ce dernier. Même avec une méthode rigoureuse, l'exercice d'estimation de l'achalandage est en apparence titanesque. De ce fait, ces dénombrements sont presque exclusivement des estimations, d'où l'expression anglaise « *guesstimate* » (de Grandpré, à paraître).

Guesstimate est un mot-valise anglophone utilisé informellement pour désigner la contraction des mots « *guess* » (deviner) et « *estimate* » (estimation). Initialement utilisée par les statisticiens américains au cours de la troisième décennie des années 1900, on dit que cette approche est une estimation réalisée sans posséder une information adéquate ou complète, c'est-à-dire que l'on obtient par tâtonnement ou conjecture (« *Guesstimate* », 2012).

2.2.4 Dimensions ayant une incidence sur le choix de la méthode à utiliser

Parmi l'ensemble des auteurs consultés ayant abordé la question de l'estimation de l'achalandage dans un contexte événementiel, seul un d'entre eux a tenté d'identifier les dimensions ayant une incidence sur le choix de la méthode à préconiser, référant davantage à des paramètres facilitant la collecte de données qu'à des conditions dictant la prise de décision. Le modèle qu'il propose, tiré de travaux réalisés par le Groupe SODEM, suggère trois dimensions pouvant exercer une influence sur le processus de dénombrement des foules en contexte événementiel : l'espace, la programmation et l'assistance (de Grandpré, à paraître).

Par la notion d'espace, l'auteur a souhaité faire référence à deux indicateurs que sont le type de sites et leur superficie. Plus précisément, les types de sites sont au nombre de trois, soit ceux fermés, c'est-à-dire dont tous les points d'entrées sont connus, délimités et contrôlés; semi-fermés, à savoir qu'il ne dispose pas d'entrées balisées, mais où il est tout de même possible d'observer des passages naturels par lesquels les festivaliers accèdent aux sites; et ouverts, donc sans entrées balisées ou naturelles, les rendant ainsi accessibles de toutes parts. Quant à la superficie, elle est exprimée par le biais de trois classes que sont les lieux de petite, moyenne ou grande taille. Il s'avère toutefois délicat de définir ce que l'on entend par l'une ou l'autre de ces catégories de lieux puisque la littérature recensée n'apporte aucune précision à ce sujet.

En matière de programmation, il s'agit de prendre en considération trois aspects, soit si le point d'attraction est fixe ou mobile, si le festival ou l'évènement présente une activité unique ou une combinaison d'activités et s'il s'avère être de courte ou longue durée. Enfin, la dimension de l'assistance fait elle aussi référence à trois indicateurs que sont le temps passé sur les sites par les visiteurs, c'est-à-dire délimité ou variable, le type de déplacements sur les lieux, soit unidirectionnel ou multidirectionnel et à l'expectative, c'est-à-dire si le nombre de visiteurs présent sur les sites est fort, moyen ou faible (de Grandpré, à paraître).

Ces trois paramètres généraux de même que les indicateurs et sous-indicateurs qu'ils proposent viennent chacun à leur façon influencer le choix de la méthode d'estimation de l'achalandage à préconiser (de Grandpré, à paraître). C'est d'ailleurs ce qui fait la force de ce modèle aux fins de la présente étude. Toutefois, il est à noter que ce dernier est issu de travaux préliminaires. Ainsi, il s'avère actuellement exempt de définitions et règles de décision concrètes quant à chacun des éléments qu'il contient. Il revient donc au lecteur de cerner ce que l'on entend par certains concepts non balisés ou adjoints d'une définition. Bien que cela engendre pour le moment certaines limites quant à son application réelle, il apparaissait néanmoins pertinent pour la chercheuse d'énoncer ces travaux étant donné leur concomitance avec le sujet à l'étude. La Figure 3 présente le modèle précédemment explicité (de Grandpré, à paraître).

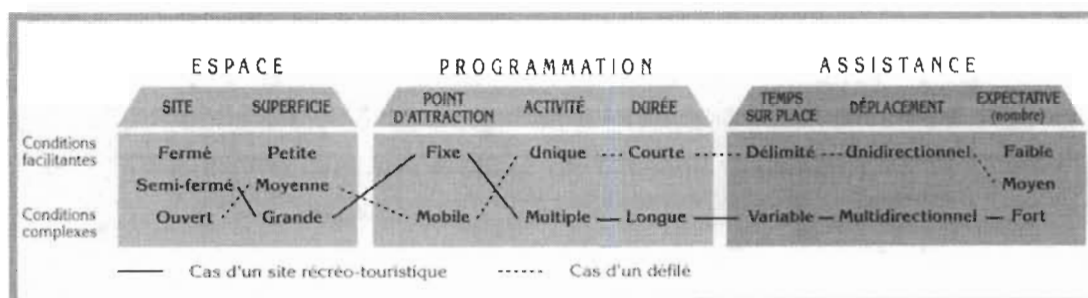


Figure 3. Paramètres liés à l'espace, à la programmation et à l'assistance, rendant les conditions de comptage plus ou moins difficiles (de Grandpré, à paraître).

Bien que ce modèle soit le seul élaboré à des fins similaires à celles recherchées par le présent projet, la U.S. Federal Highway Administration (2003) propose un outil présentant des dimensions intéressantes à considérer dans le cadre de la présente problématique. Élaborée pour planifier opérationnellement le transport et le trafic lors d'évènements spéciaux, cette approche propose huit éléments venant teinter le contexte évènementiel et ayant un impact potentiel sur le système de transport. Ces derniers sont le type de sites (1), le moment où se déroulent les festivités (2), les heures et la durée du festival ou de l'évènement (3), le type de zones dans lequel se déroulent les activités (4), leur envergure (5), la fréquentation attendue (6), l'admission (7) et, finalement, le type de festival ou d'évènement (8).

Quoique conceptualisé afin d'aider à la planification logistique des transports et du trafic, il est intéressant de constater dans le Tableau 2 que plusieurs dimensions apportées par la U.S. Federal Highway Administration (2003) peuvent avoir un impact sur le choix de la méthode à préconiser pour estimer la fréquentation d'un festival ou d'un évènement touristique. En plus d'apporter des avenues de réflexion non proposées par le précédent modèle (ex. : moment de la journée, type de zones, envergure et type de festival ou d'évènement), cette approche suggère de nouveaux indicateurs à certaines dimensions déjà énoncées (de Grandpré, à paraître). Malheureusement, cette approche est elle aussi exempte de toute définition et règle de décision concrètes en regard de chacun des éléments qu'elle contient. Dans le cas présent, il s'avère toutefois impossible d'identifier les motifs entourant l'absence de telles balises.

Tableau 2

Caractéristiques de planification logistique des transports et du trafic selon le type de festival ou d'évènement

	Récurrent	Continu	Lieu public	Multisite	Milieu rural
Types de site	<ul style="list-style-type: none"> • Fixe 	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu temporaire • Parc • Lieu fixe 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les rues 	<ul style="list-style-type: none"> • Sites multiples • Lieu fixe • Sites temporaires • Dans les rues 	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu temporaire • Parc
Moment	<ul style="list-style-type: none"> • Jour unique • Nuit/jour • Semaine • Week-end 	<ul style="list-style-type: none"> • Jour unique/multiple • Week-end • Plusieurs semaines 	<ul style="list-style-type: none"> • Jour unique/multiple 	<ul style="list-style-type: none"> • Jour unique/multiple • Week-end 	<ul style="list-style-type: none"> • Jour unique/multiple • Week-end • Haute saison
Heures et durée	<ul style="list-style-type: none"> • Début défini • Fin prévisible 	<ul style="list-style-type: none"> • Déroulement continu 	<ul style="list-style-type: none"> • Début défini • Fin prévisible 	<ul style="list-style-type: none"> • Déroulement continu • Fin prévisible 	<ul style="list-style-type: none"> • Début défini • Fin prévisible • Déroulement continu
Types de zone	<ul style="list-style-type: none"> • Métropolitaine • Urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> • Métropolitaine • Urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> • Métropolitaine • Urbaine • Rurale 	<ul style="list-style-type: none"> • Métropolitaine • Urbaine • Rurale 	<ul style="list-style-type: none"> • Rurale
Envergure	<ul style="list-style-type: none"> • Locale • Régionale • Provinciale • Nationale 	<ul style="list-style-type: none"> • Locale • Régionale 	<ul style="list-style-type: none"> • Locale • Régionale 	<ul style="list-style-type: none"> • Locale • Régionale • Provinciale • Nationale 	<ul style="list-style-type: none"> • Locale • Régionale
Capacité du site	<ul style="list-style-type: none"> • Connue 	<ul style="list-style-type: none"> • Souvent inconnue 	<ul style="list-style-type: none"> • Souvent inconnue 	<ul style="list-style-type: none"> • Souvent inconnue 	<ul style="list-style-type: none"> • Souvent inconnue
Admission	<ul style="list-style-type: none"> • Payant • Avec billetterie • Sièges réservés • Admission générale 	<ul style="list-style-type: none"> • Gratuit ou payant • Avec/sans billetterie • Admission générale 	<ul style="list-style-type: none"> • Gratuit • Sans billetterie 	<ul style="list-style-type: none"> • Gratuit ou payant • Avec/sans billetterie 	<ul style="list-style-type: none"> • Gratuit ou payant • Avec/sans billetterie
Types de festival ou d'évènement	<ul style="list-style-type: none"> • Sportifs • Concerts • Stades, amphithéâtres 	<ul style="list-style-type: none"> • Foires et festivals • Salons et expositions • Spectacles de plein air • Courses automobiles 	<ul style="list-style-type: none"> • Parades • Marathons • Courses de vélo/auto • Rendez-vous moto 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux sportifs • Feux d'artifice • Évènements spéciaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Évènements récurrents • Évènements continus

(U.S. Federal Highway Administration, 2003) [traduction libre]

2.2.5 Méthodes d'estimation de l'achalandage

Lorsqu'on cherche à obtenir les intrants nécessaires pour dénombrer de façon statistiquement fiable la fréquentation d'un festival ou d'un évènement, il importe d'utiliser des méthodes d'estimation de l'achalandage éprouvées et adaptées au contexte de la manifestation. Ces dernières peuvent se regrouper au sein de deux grandes catégories, soit une première réunissant les méthodes de dénombrement complet (systématique) et une seconde comportant celles de dénombrement partiel, adjointe d'une mesure de la proportion dénombrée. Il est toutefois à noter qu'une méthode d'estimation systématique peut être employée sur une portion limitée des sites d'activités et dénombrer « partiellement les festivaliers » (Therrien, 2012, p. 1) sans toutefois être une technique de dénombrement partiel. Afin de comprendre leur fonctionnement et leurs particularités, la présente section dresse un portrait synthèse de chacune des méthodes recensées.

Il est à noter que toutes ces techniques pourraient, avec un niveau de difficulté variable, être réalisées par les promoteurs des festivals et évènements. Néanmoins, dans un souci de transparence et afin de répondre aux exigences de la majorité des organismes subventionnaires, il est toujours recommandé de faire appliquer ces méthodes par une firme de recherche ou de sondage indépendante de la manifestation ou par une institution d'enseignement de niveau collégial ou universitaire ayant une expertise reconnue dans ces mêmes domaines (ministère du Tourisme, 2014; Pauquay, 2007).

2.2.5.1 Billetterie.

Le décompte de l'achalandage par billetterie est une méthode de dénombrement complet fondée sur le nombre de billets distribués, c'est-à-dire la conciliation de la quantité vendue et celle offerte à titre de gratuité. Cette méthode, qui permet habituellement d'obtenir le nombre de participants uniques présents à la manifestation, requiert toutefois l'instauration de mécanismes permettant de conjuguer le nombre de

billets préalablement mis sur le marché et ceux véritablement utilisés par les festivaliers. Une attention particulière doit également être accordée si une formule « passeport » offre l'accès au site à plus d'une personne à la fois (ex. : passeports familiaux) ou lorsqu'un même billet peut être utilisé par plus d'un individu étant donné sa validité sur plus d'une journée (ministère du Tourisme, 2014).

Selon une approche classique, une billetterie est un système par lequel est vendu un droit d'accès pour le plus grand bénéfice d'une organisation. Ce droit d'accès, qui prend la forme d'un billet comme le présente la Figure 4, est quant à lui un « jeton » permettant de se procurer un service ou d'entrer sur un site d'activités, et est souvent remis au festivalier contre réception d'un paiement. Dans la gestion moderne d'un festival ou d'un évènement, une billetterie peut s'avérer complexe puisqu'elle implique non seulement le service des ventes, mais également celui du marketing, des commandites, des opérations et celui de la comptabilité (Yeoman, Robertson, Ali-Knight, Drummond & McMahon-Beattie, 2004).



Figure 4. Exemple de billet imprimé (Osheaga, 2007).

De plus en plus d'entreprises (ex. : Weezevent, Evenium, Festik, réseau Ovation, etc.) offrent aux organisateurs de festivals et d'évènements des systèmes clés en main permettant aux festivaliers d'acquérir des billets informatiques pouvant être imprimés à

partir de la maison, ou des billets électroniques présentables aux entrées par le biais de téléphones intelligents, comme le démontre la Figure 5 ci-après. Plus souple et moins dispendieuse au niveau de la production, cette approche permet de voir en temps réel l'évolution des ventes, donc d'anticiper l'achalandage attendu. Elle présente également comme avantage d'accélérer le processus de validation des billets, d'économiser sur les frais de déplacement associés à l'achat en billetterie, d'offrir plusieurs gammes de tarifications et de forfaits de même que de révoquer les billets perdus ou volés (Majstorović, 2014). Aussi, la billetterie peut être réalisée en impliquant à certaines étapes des bénévoles supervisés, être jumelée à toutes autres méthodes d'estimation de l'achalandage et peut être conciliée à un processus de collecte d'information à propos de la provenance de la clientèle (Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007a). Toutefois, du point de vue du client, l'utilisation d'une approche électronique soulève certaines préoccupations au niveau du respect de la vie privée, notamment puisqu'elle permet de profiler la clientèle grâce aux données issues de la transaction en ligne (Majstorović, 2014).



Figure 5. Exemple de billet électronique (e-ticket) présenté sur un téléphone intelligent (eCredentials, 2011).

Pour qu'un festival ou un évènement puisse privilégier cette méthode pour estimer l'achalandage d'un ou plusieurs sites d'activités, deux conditions sont essentielles et

doivent s'appliquer au contexte dans lequel se déroule la manifestation. Ainsi, dans un premier temps, les sites visés par une billetterie doivent être de type « fermé », c'est-à-dire que tous les points d'entrées sont tenus d'être connus, délimités et contrôlés de façon à obliger les festivaliers à les emprunter pour entrer sur le site. De plus, la nature même d'une telle approche implique qu'un coût d'accès soit exigé à la clientèle, ce qui sous-tend que les sites concernés sont contraints à être payants. Bien que la distribution de billets puisse être effectuée sur un site non payant, les efforts logistiques et financiers s'avèrent trop importants pour qu'une telle méthode soit recommandée lorsque les accès sont gratuits (Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007a).



2.2.5.2 Liste de concurrents.

Le dénombrement de l'achalandage basé sur l'utilisation de listes de concurrents est une méthode de décompte systématique (complet) permettant de connaître le nombre de personnes uniques présentes lors d'une manifestation ou d'un segment déterminé de cette dernière. Contrairement aux spectateurs qui « assistent » aux activités en tant qu'observateurs, il importe de souligner que les concurrents sont impliqués directement dans les activités du festival ou de l'évènement en prenant part activement aux compétitions, défis récréatifs ou concours. Ainsi, un participant peut être un spectateur ou un concurrent, mais un concurrent n'est pas un spectateur et un spectateur n'est pas non plus un concurrent. Souvent préconisé dans le cadre d'évènements sportifs, ce processus de dénombrement est d'ordinaire adjoint d'une autre méthode permettant de dénombrer la proportion de l'assistance composée des spectateurs (Barget & Gouguet, 2010).

Privilégiée dans des contextes aussi nombreux que variés, cette technique consiste à inscrire quelqu'un sur un registre ou sur une liste préalablement à la tenue d'une activité précise, à la suite de quoi une accréditation est remise aux différents types de publics, c'est-à-dire une « carte » permettant de valider leur inscription et les zones d'accès qui leur sont réservées (Liste, 2008; Villeneuve, 2013). Dans le cas de la

Figure 6, il est possible de voir un exemple d'accréditation remise à chacun des athlètes inscrits à l'une ou l'autre des épreuves des Jeux olympiques de Vancouver en 2010.



Figure 6. Exemple d'accréditation lors d'un évènement sportif - le cas des Jeux olympiques de Vancouver 2010 (Bannon, 2010).

Bien que cette méthode puisse être utilisée pour connaître de façon exhaustive le nombre de participants présents lors d'un festival ou d'un évènement, cette manière de procéder n'est pas propre au domaine de l'évènementiel, quoique fréquemment utilisée dans le secteur touristique (restauration, hébergement, attraits, etc.). Que cela soit fait en personne, par la poste ou en ligne, une inscription peut notamment sous-entendre que les participants doivent répondre à certains critères pour être inscrits, que le nombre de places est limité ou qu'il est attribué selon des qualifications préalables (Branchaud, 2009). Ainsi, le nombre d'individus composant l'achalandage et certaines informations à leur propos sont connus avant la tenue du festival ou de l'évènement.

Plusieurs avantages accompagnent une telle approche. En effet, les inscriptions et le processus de validation des accréditations peuvent tous deux être réalisés par des bénévoles supervisés par des ressources compétentes de façon à limiter les frais d'exploitation et faciliter la logistique. Également, cette méthode peut être jumelée à d'autres techniques de dénombrement et être conciliée à un processus de collecte de données permettant d'identifier la provenance des participants et des accompagnateurs (membres de la famille, entraîneurs, professionnels de la santé, etc.) Quoiqu'il n'y ait aucune condition essentielle à rencontrer pour favoriser ce type d'approche, cette technique est néanmoins conseillée lorsque les individus présents sont en tout ou en partie des concurrents, puisqu'elle entraîne une lourde charge logistique. De plus, il est fortement recommandé que le nombre de personnes attendues soit de petite ou moyenne envergure sans quoi la tâche s'avère possible, mais d'importance (ministère du Tourisme, 2013).

2.2.5.3 Compteurs mécaniques.

Le dénombrement des festivaliers par compteur mécanique est une méthode systématique de comptage permettant d'obtenir l'achalandage total d'un festival ou d'un évènement en « entrées/visites ». Certains mécanismes doivent donc être instaurés si l'organisation est désireuse de connaître le nombre de participants uniques que cela représente. Un dénombrement par compteur mécanique peut être réalisé manuellement par l'emploi d'un compteur-enregistreur ou automatisé par le biais de tourniquets situés aux entrées des sites d'activités. Cette méthode est donc autonome lorsqu'elle privilégie l'emploi de tourniquets, tandis qu'elle nécessite un nombre important de ressources humaines et d'heures de collecte lorsqu'elle est opérée manuellement (Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007).

Un compteur-enregistreur est un petit appareil muni d'un bouton presseur activé manuellement à l'aide du pouce. Tenant dans la paume de la main et pouvant parfois s'accrocher autour d'un ou plusieurs doigts, il est composé de quatre à six roulettes

numérotées de zéro à neuf, toutes fixées sur un même axe horizontal, comme il est possible de le constater à la Figure 7. Chaque fois qu'un festivalier franchit l'enceinte du site, l'observateur-compteur appuie sur la gâchette du compteur-enregistreur, ce qui permet à la roulette des unités d'effectuer une rotation d'un dixième de tour. Lorsqu'une rotation complète des unités est effectuée, la roulette des dizaines avance elle aussi d'un dixième de tour, permettant ainsi de passer de la valeur 9 à la valeur 10. Un tel processus se poursuit jusqu'à ce que le compteur-enregistreur ait atteint sa valeur maximale (9999 ou 999999) et revienne à zéro, ou que soit finalisé l'exercice de dénombrement. Une touche permet également de réinitialiser le compteur à la fin de l'exercice de dénombrement. De plus, certains modèles sont équipés d'une seconde gâchette permettant de décrémenter en cas d'erreur de saisie (Graydon, 1961; Van Veen 1951 & 1957).

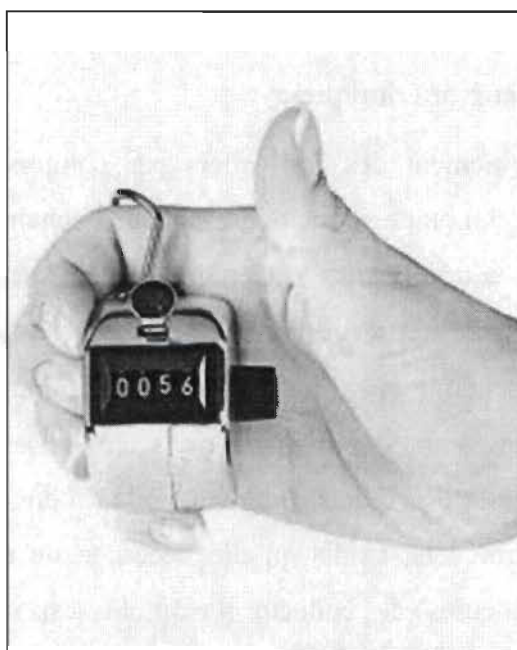


Figure 7. Exemple de compteur-enregistreur, aussi appelé compteur manuel de personnes (Pearl, 2014).

Plus précisément, l'estimation de l'achalandage au moyen de compteurs-enregistreurs s'emploie dans trois contextes évènementiels distincts. Dans un

premier temps, un tel dispositif peut être préconisé dans le cadre des enquêtes cordon. Dans de telles circonstances, le compteur-enregistreur peut être employé pour comptabiliser le nombre d'individus qui entrent (ou qui sortent) d'un lieu dont l'accès est théoriquement ouvert, mais pour lequel on entraîne les festivaliers à passer par des accès spécifiques, encerclant ainsi le site comme le ferait un « cordon » (Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007). Requérant la présence d'observateurs-compteurs à toutes les entrées, l'enquête cordon peut permettre un décompte systématique total de la foule lorsque le festival ou l'évènement est de courte durée. Toutefois, si les activités excèdent trois jours, cette méthode sera presque exclusivement privilégiée pour dénombrer les participants présents à une portion des festivités ou pour effectuer le décompte systématique d'un échantillon de festivaliers (Therrien, 2012).

Aussi, cette technique peut être appliquée lors de défilés où les spectateurs sont relativement fixes aux abords d'un parcours. Ainsi, en dénombrant au moyen de compteurs-enregistreurs la foule massée dans un échantillon totalisant au minimum 20 % des zones d'échantillonnage standards et la totalité de celles ayant une configuration particulière, il est possible de généraliser les résultats à l'ensemble du défilé et faire une estimation du nombre de personnes présentes. La Figure 8 illustre bien la distinction entre chacun de ces types de zones. Ainsi, dans cet exemple, seule une proportion des zones d'échantillonnage 11, 12 et 4 serait dénombrée, tandis que la zone autonome 3 le serait automatiquement en entier, étant donné sa configuration particulière. Dans une telle approche, les consignes que doivent respecter les observateurs-compteurs sont très balisées, puisque la période disponible pour mener à bien l'exercice de dénombrement est restreinte, ce qui limite le droit à l'erreur (de Grandpré, à paraître).

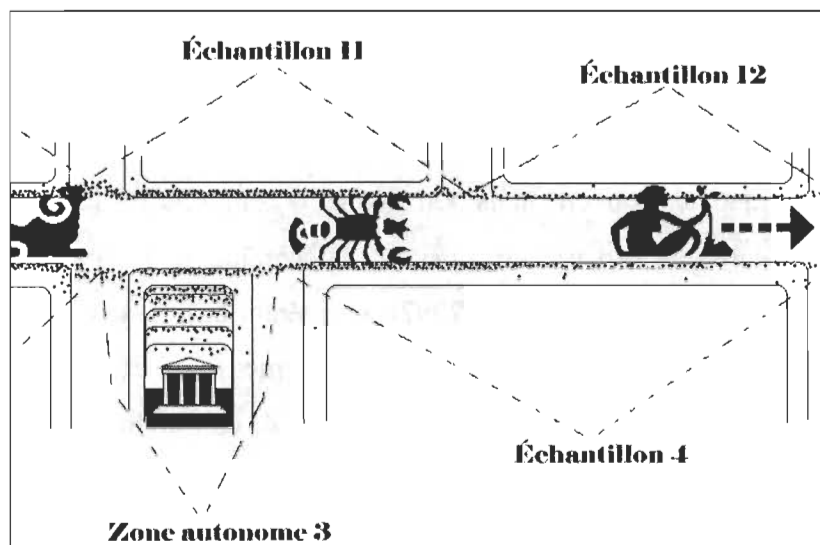


Figure 8. Exemple de zones standards et particulières (aussi appelées autonomes) dans le cadre du dénombrement d'un défilé (de Grandpré, à paraître).

Finalement, les compteurs-enregistreurs peuvent être utilisés durant les marches populaires où déambulent les individus de manière unidirectionnelle d'un point A à un point B (de Grandpré, à paraître). Cependant, étant donné que de tels rassemblements ne répondent pas à la définition de festivals et événements « touristiques » précédemment mentionnée, aucune emphase ne sera portée sur la façon d'estimer leur achalandage. Quelle que soit l'avenue privilégiée, l'utilisation de compteurs-enregistreurs requiert des investissements notables au niveau des ressources humaines et financières. De plus, des dispositions doivent être prises pour éviter le double comptage et pour appliquer un facteur de correction sur les données obtenues (ministère du Tourisme, 2014). Néanmoins, il est possible, pour réduire les coûts, de faire appel à des bénévoles ayant obtenu une formation préalable (de Grandpré, à paraître).

Appartenant aussi à la famille des compteurs mécaniques, le tourniquet peut se voir installer de façon permanente ou temporaire aux abords des entrées d'une zone fermée. Il a pour fonction d'assurer la gestion des accès, de gérer les flux de visiteurs et de dénombrer les gens qui le franchissent. Pourvu de trois bras montés sur un axe rotatif,

un tourniquet est orienté de manière à livrer passage aux individus chacun à leur tour (Van & Buys, 2004).



Figure 9. Exemple de tourniquet (Wanzel, 2014).

En réinitialisant les compteurs des tourniquets au début du festival ou de l'évènement ou en prenant en note la numérotation de départ, il est possible, selon une fréquence déterminée, de connaître le nombre d'entrées/visites effectuées sur les sites. Cette méthode, bien qu'autonome, requiert de valider sur une base régulière le bon fonctionnement du mécanisme et des résultats produits de manière à s'assurer que les tourniquets comptabilisent sans défaillance les passages effectués par les festivaliers. De plus, il importe de s'assurer que les participants ne puissent accéder au site d'autres façons ou passer par-dessus les tourniquets, puisque leur entrée ne sera pas comptabilisée. Cette méthode, bien qu'adaptée aux sites fermés, ne peut être employée lorsque l'achalandage total attendu est très important ou si les individus arrivent et quittent lors d'un laps de temps restreint (Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007a).

2.2.5.4 Compteurs électroniques.

Appartenant à l'univers du dénombrement systématique (complet), la méthode du compteur électronique est à privilégier sur les sites fermés et semi-fermés où se déroulent des activités gratuites, donc sans billetterie. Permettant d'obtenir le nombre d'entrées/visites, cette technique doit être adjointe à un sondage auprès de la clientèle si le souhait de l'organisation se veut de déterminer le nombre de participants uniques (FEQ & Watson Recherche Marketing, 2011). Par l'installation de capteurs aux abords des entrées des sites, un traitement du mouvement ou de l'image est effectué de manière à déterminer le nombre de personnes ayant franchi les zones d'accès dans un sens, comme dans l'autre. Dans bon nombre de cas, ces capteurs sont munis de détecteurs infrarouges et accompagnés de caméras. Dans l'exemple présenté à la Figure 10, le compteur électronique est situé au-dessus du cadrage d'une porte, mais plusieurs modèles latéraux existent, notamment pour convenir plus adéquatement aux sites en plein air. Ceux-ci sont souvent semblables aux détecteurs visant à prévenir les vols dans les magasins à grande surface (Noone, Bergman & Lynch, 2013). Quel que soit le type de compteur électronique préconisé, les données ainsi colligées sont enregistrées et peuvent être acheminées à un ordinateur de contrôle selon une fréquence déterminée (Sacchi, Gera, Marcenaro & Regazzoni, 2001).

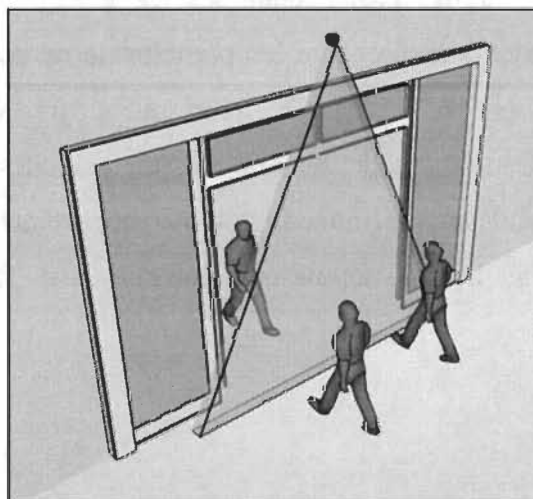


Figure 10. Exemple de compteur électronique mural (InfoTec, 2014).

Il importe de préciser que de tels compteurs peuvent être installés temporairement pour la durée du festival ou de l'évènement et ne nécessitent pas une installation permanente dans le lieu où se déroulent les activités. Toutefois, l'utilisation d'une telle méthode ne devient réellement abordable que chez les organisations effectuant la location pour un minimum de trois jours (FEQ & Watson Recherche Marketing, 2011).

2.2.5.5 Dénombrement de véhicules.

Fréquemment utilisé afin de bonifier les résultats obtenus au moyen d'une autre méthode d'estimation de l'achalandage, le dénombrement des véhicules dans les parcs de stationnement est préconisé lorsque les festivaliers se doivent nécessairement d'utiliser un moyen de transport pour accéder au site d'activités et que les espaces prévus aux fins de stationnement sont connus, restreints et définis. Les types de véhicules les plus couramment dénombrés sont les automobiles, les autobus, les motocyclettes et les vélos. Lorsque privilégiée, cette technique de dénombrement des véhicules se substitue au décompte des individus composant la foule (ministère du Tourisme, 2014).

Appliquée en deux étapes, cette méthode d'estimation de l'achalandage demande que soient systématiquement comptabilisés tous les véhicules selon leur catégorie, le parc de stationnement utilisé s'il y en a plus d'un, et la période de la journée. Ce dénombrement peut être réalisé au moyen de compteurs-enregistreurs ou grâce à l'utilisation des données issues des bornes de stationnement payant. La Figure 11 présente un exemple de plan de parc de stationnement composé de zones de dénombrement distinctes. Pour faciliter le décompte des véhicules, chaque parc a été divisé en plus petites zones et un lieu a été spécifiquement conçu pour les autobus et autocaravanes (Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007).

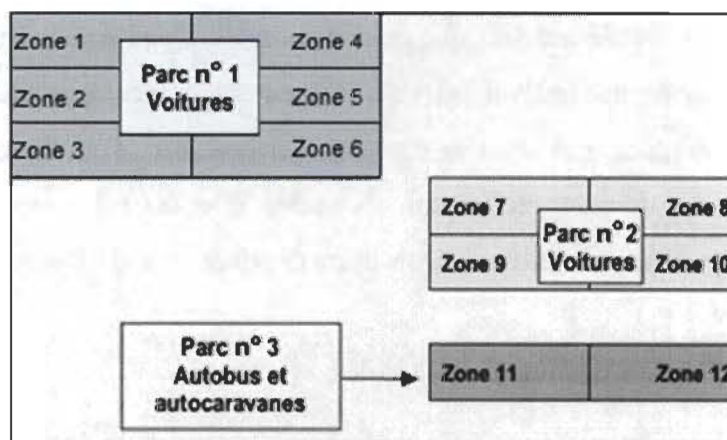


Figure 11. Exemple de plan de parc de stationnement (Research Resolutions & Consulting Ltd, 2007).

Par la suite, le nombre moyen d'occupants par type de transport doit être défini selon l'une ou l'autre des avenues suivantes, c'est-à-dire le dénombrement complet à l'aide de compteurs-enregistreurs, un dénombrement partiel encore une fois par décompte manuel, mais selon un horaire de collecte et une méthode d'extrapolation des données définis ou, finalement, par un questionnaire administré sur le site. Si la première ou la seconde approche sont préconisées, il sera nécessaire de fournir aux observateurs-compteurs un formulaire de pointage pour dénombrer les véhicules/occupants, comme il est proposé à la Figure 12. Si le dénombrement est réalisé sur la base d'un échantillon, il importera également pour l'observateur-compteur de préciser le parc de stationnement et la zone dénombrée, en plus de spécifier les heures de début et de fin de l'exercice afin de procéder aux ajustements adéquatement lors de la généralisation des résultats (Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007).

Noter le nombre d'occupants par véhicule dans la colonne qui convient, en employant une « rangée de pointage » par véhicule (voir les exemples)	Véhicules ordinaires (voitures, camions, VUS)	Autobus scolaires (capacité estimative)	Autocars de tourisme (capacité estimative)	Motocyclettes
1.	3			
2.		25		
3.	2			
4.	4			
5.	5			
6.	1			
7.	1			
8.	2			
9.			45	
10.	2			
11.				1
Total (somme des rangées par type de véhicule)				

Figure 12. Exemple de formulaire de pointage pour dénombrer les véhicules/occupants dans les parcs de stationnement (Research Resolutions & Consulting Ltd, 2007).

Pour favoriser une telle approche, il importe de disposer de ressources humaines qualifiées pour effectuer les exercices de dénombrement, de compteurs-enregistreurs, de même qu'un plan détaillé du site de la manifestation indiquant les accès aux sites, les parcs de stationnement et, s'il y a lieu, les bornes de paiement. De plus, selon l'avenue choisie pour comptabiliser le nombre moyen d'occupants par véhicule, un plan d'échantillonnage devra être réalisé, ou des questions sur le type de transport employé et sur le nombre d'occupants par véhicule devront être intégrées à l'enquête visant à définir la provenance des visiteurs (Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007).

Que la méthode du dénombrement des véhicules soit choisie pour dénombrer en tout ou en partie les visiteurs du festival ou de l'évènement, des dispositions doivent être prises pour éviter le double compte (personnes accédant au site plus d'une fois par jour) ou pour dénombrer les groupes à exclure (employés, bénévoles, distributeurs, etc.). Il est à noter que cette méthode s'applique avant tout chez les festivals et évènements se déroulant sur des sites ouverts. Elle n'est toutefois pas recommandée lorsque les parcs de stationnement sont accessibles à d'autres utilisateurs que les personnes présentes aux fins de la manifestation et en ce qui concerne les festivals et évènements de longue durée (ministère du Tourisme 2014; Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007).

2.2.5.6 Densité de la foule.

De manière classique, une estimation de l'achalandage basée sur la densité de la foule est obtenue grâce au dénombrement du nombre de personnes présentes dans un échantillon de zones et d'intervalles de temps préalablement définis. Les résultats ainsi obtenus sont par la suite généralisés à l'ensemble du site d'activités et à la durée complète du festival ou de l'évènement (ministère du Tourisme, 2014). De ce fait, il est possible d'affirmer que cette méthode appartient à la famille des dénombrements partiels, adjoints d'une mesure de la proportion dénombrée. Pour préconiser une telle approche, il importe de disposer d'un plan du site et d'élaborer un plan échantillonnal prenant en considération les différents moments et lieux d'affluence des festivaliers (Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007). La Figure 13 présente la densité de la foule lors d'un rassemblement populaire et vient appuyer l'importance de définir un plan échantillonnal représentatif des diverses réalités de la manifestation. En effet, des zones de mêmes dimensions accueillent un nombre d'individus tantôt similaire, tantôt grandement différent.

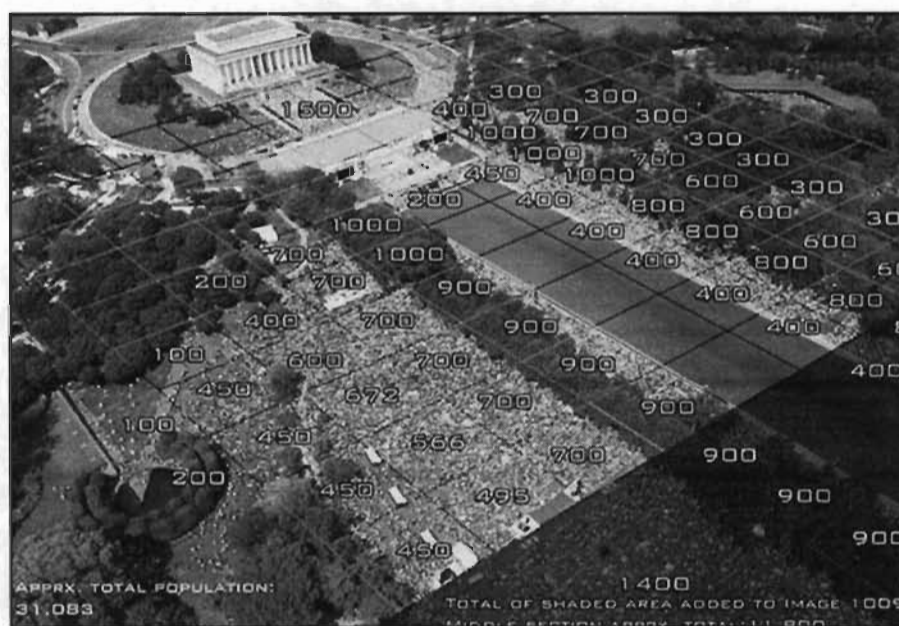


Figure 13. Exemple de zones d'échantillonnage dans une approche par densité de la foule (Voght, 2011).

Privilégiée lorsque le site est ouvert, qu'il ne dispose pas d'entrées balisées et que le comptage manuel serait trop complexe ou coûteux, l'estimation de l'achalandage par densité de foule devrait être utilisée lorsque la réalisation d'un sondage téléphonique (méthode par association) ne peut être rendue possible. De plus, cette méthode est habituellement préconisée si les activités du festival ou de l'évènement sont exclusivement gratuites (FEQ & Watson Recherche Marketing, 2011).

2.2.5.7 Ratios

Fondée sur le nombre de personnes présentes au sein d'une sous-population dénombrée et sur la proportion que cette dernière représente par rapport à l'achalandage total, la méthode de l'estimation de l'achalandage par ratios peut être utilisée dans plusieurs contextes. Ainsi, la sous-population pourrait être le nombre de personnes ayant assisté aux activités en salles ou le nombre de personnes ayant participé aux activités payantes. Pour préconiser cette approche, deux éléments clés doivent être réunis, c'est-à-dire que le nombre de personnes dénombré dans la sous-population doit être le plus précis possible et la proportion de l'achalandage total que cette sous-population représente doit être la plus élevée possible (Therrien, 2012). Prenons l'exemple d'un festival qui propose une programmation gratuite et un spectacle payant pour lequel 10 525 billets ont été vendus. Si un sondage sur le site permet de définir que 80 % des festivaliers y ont assisté, il est donc possible d'affirmer que 13 156 festivaliers ont composé l'achalandage total (si $10\,525 = 80\%$, $100\% = 13\,156$). Dans une telle situation, les deux conditions de succès sont remplies, à savoir le décompte le plus précis possible de la sous-population (une billetterie) et que ce groupe représente une proportion importante de la foule (80 %).

Cette approche peut être préconisée sur les sites ouverts ne disposant pas d'entrées balisées ou naturelles et pour lesquels le dénombrement par l'emploi de compteurs-enregistreurs serait trop complexe ou coûteux. Souvent, il s'agira d'un festival ou d'un évènement comportant à la fois des activités gratuites et payantes,

fréquentées par les mêmes visiteurs dans une proportion significative. Toutefois, dans de tels cas, les visiteurs doivent être en mesure de dire s'ils participent à une activité gratuite ou payante. Ces deux notions doivent être claires aux yeux des visiteurs. Si les participants aux activités payantes et gratuites sont totalement différents, une telle approche ne peut être préconisée. Ainsi, les interceptions pour le sondage sur site doivent se dérouler autant lors d'activités payantes que gratuites et les lieux et moments d'interception ne doivent pas favoriser un type ou un autre d'activités (FEQ & Watson Recherche Marketing, 2011).

2.2.5.8 Identification par radio-fréquence.

Selon le CNRFID, c'est-à-dire le Centre National de Référence RFID de France (2013), l'identification par radio-fréquence est une « technologie d'identification automatique qui utilise le rayonnement radio-fréquence pour identifier les objets porteurs d'étiquettes lorsqu'ils passent à proximité d'un interrogateur » (p. 1). Bien que cette approche soit innovante dans le domaine évènementiel, c'est au cours de la Seconde Guerre mondiale que l'on recense les premiers usages de cette technologie alors utilisée pour identifier et authentifier les appareils en vol. De nos jours, son usage est répandu dans plusieurs sphères d'activité, notamment l'aéronautique, l'automobile, la logistique, le transport et la santé (CNRFID, 2013).

Généralement munie d'une puce électronique et d'une microantenne, l'étiquette RFID est protégée de manière à résister aux diverses situations auxquelles elle sera soumise. Dans le cadre des festivals et évènements, cette puce est souvent placée au cœur d'un bracelet porté par les festivaliers. Certaines puces électroniques possèdent même une zone de mémoire permettant à l'utilisateur d'inscrire quelques données. Ainsi, en plus de servir d'accréditation pour accéder aux sites d'activités, certains bracelets supportés par une technologie RFID serviront de mode de paiement en étant rattachés à un compte de type PayPal, ou peuvent permettre d'identifier un enfant perdu en temps réel (Crookes, 2012; Ridley, 2012). La Figure 14 ci-après illustre concrètement

comment une borne située aux entrées des sites d'activités permet aux festivaliers de franchir l'enceinte.



Figure 14. Exemple de bracelet à puce utilisant la technologie RFID (Nantel, 2010).

Parmi la famille de l'identification électronique, certaines approches sont dites avec contact et nécessitent que le transpondeur (la puce électronique) et l'émetteur soient physiquement mis en contact l'un avec l'autre, comme le démontre la Figure 15. C'est notamment le cas des cartes bancaires à puce que l'on doit directement insérer dans le lecteur pour assurer leur fonctionnement. Les bracelets utilisés dans les festivals et évènements emploient la technologie RFID et appartiennent aux approches sans contact. Ainsi, même si le festivalier est porté à vouloir apposer son bracelet sur la borne d'identification, une lecture peut être effectuée à distance, par le biais des radiofréquences. Lorsque le bracelet possède plus d'un usage, il est à noter que certains dispositifs sont intégrés aux puces électroniques pour éviter les vols ou leur activation sans le consentement de l'utilisateur (CNR RFID, 2013).

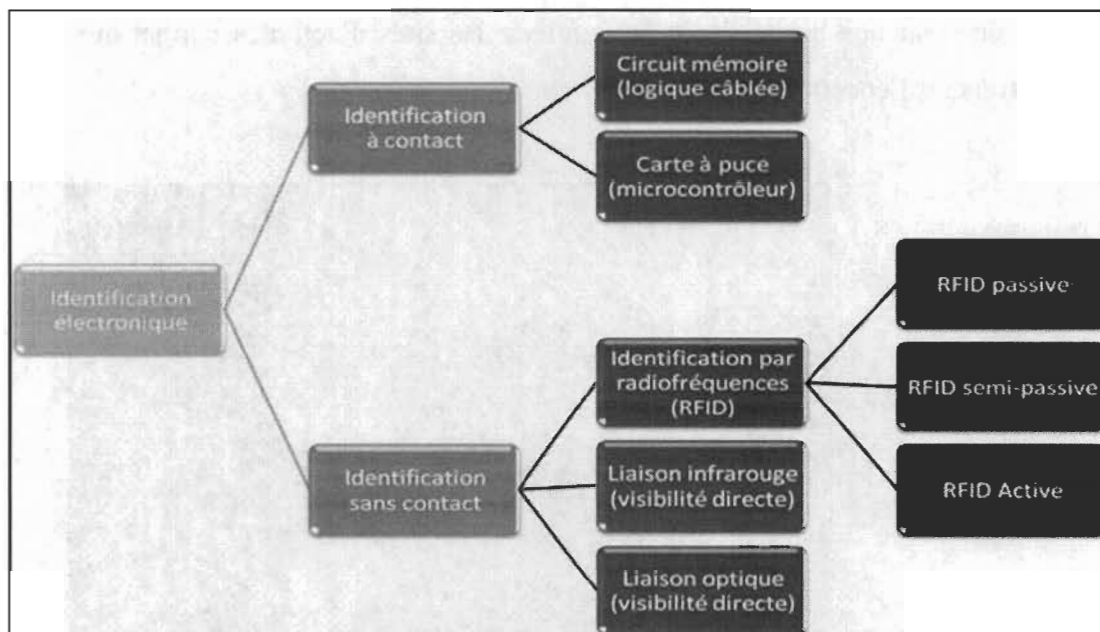


Figure 15. Présentation des types d'identification électronique (Centre National de Référence RFID de France, 2013).

La méthode par radio-fréquence a pour avantages de pouvoir dénombrer en temps réel les festivaliers présents sur les sites d'activités, de les profiler et, dans certains cas, de les géolocaliser et de connaître leurs habitudes de consommation lors de la manifestation. Ainsi, il est possible de classer cette méthode parmi les techniques de dénombrement systématique (Wang, 2009). Puisque les participants doivent circuler à proximité des lecteurs pour être dénombrés, cette méthode s'applique aux festivals et événements situés sur des sites fermés ou semi-fermés, qu'ils soient extérieurs ou intérieurs (CNR RFID, 2013).

2.2.5.9 Marquage et reprise.

Originellement employée pour dénombrer les populations animales, la méthode marquage et reprise est généralement peu préconisée chez les festivals et événements touristiques (Brothers & Brantley, 1993). Consistant à « marquer » aléatoirement avec évidence un nombre précis de festivaliers au moyen d'un article très coloré (casquette, foulard, collier, chandail, etc.), il s'agit ensuite d'attendre que la foule se soit dispersée

et de « reprendre » un second échantillon pour comptabiliser au même moment et dans un bref délai la proportion d'individus « marqués » et « non marqués ». Si l'estimation de l'achalandage se déroule sur plus d'un site, il importe de prévoir des zones de marquage et de reprise distinctes pour chacun d'eux. De plus, tous les sites doivent disposer d'un plan d'échantillonnage aléatoire pour déterminer les lieux et moments de collecte d'information. Également, une attention particulière doit être portée à inclure au moins une fois chacune des zones parmi les périodes de mesure, puisque certains types de festivaliers ne visiteront que quelques endroits spécifiques des sites.

Comme présenté au sein de la Figure 16 ci-dessous, une opération mathématique de base permet de connaître l'achalandage total du festival ou de l'évènement, simplement en utilisant ces deux informations (Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007a).

P = Nombre brut de visiteurs

Z = Nombre de personnes marquées (4 133)

X = Nombre de personnes marquées intercepté dans le 2^e échantillon (835)

Y = Nombre de personnes marquées (835) + Nombre de personnes marquées, mais non interceptées (4 133) = 4 843 personnes

$P = (Z \times Y) / X$

$P = (4133 \times 4843) / 835$

$P = 20016 / 835 = 23973$

Figure 16. Formule permettant d'estimer le nombre brut de visiteurs selon la méthode marquage et reprise (Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007a).

Notons qu'une approche par marquage et reprise est privilégiée sur les sites ouverts. Toutefois, elle n'est pas appropriée pour les festivals et évènements qui se déroulent sur plus d'une journée, puisque de nouveaux festivaliers peuvent s'ajouter ou quitter à tout moment. De plus, il importe de considérer qu'une quantité très importante

de ressources humaines doit être mobilisée tout au cours du festival ou de l'évènement, étant donné qu'un festivalier sur dix sera « marqué » sur chacun des sites dénombrés (Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007).

2.2.5.10 Photographies fixes ou aériennes

Donnant la lecture du nombre de personnes présentes à un moment donné d'un festival ou d'un évènement, cette méthode consiste à prendre une ou plusieurs photographies de la foule à partir d'un avion, d'un hélicoptère ou d'un point surélevé du site. Appartenant à l'univers du dénombrement dit systématique, cette technique permet, sous certaines réserves et conditions spécifiques, de connaître le nombre total de festivaliers présents sur les sites d'activités. Ainsi, une telle approche suppose que les personnes situées dans des sites couverts ou ombragés tels qu'un chapiteau ou une zone composée d'arbres denses en feuillage ne peuvent être adéquatement dénombrées. En outre, elle se fonde sur le principe que les individus présents sur les sites d'activités le sont en raison de la présence du festival ou de l'évènement, et non pour vaquer à d'autres occupations (Therrien, 2012).

Dans son expression la plus simple, l'estimation de l'achalandage basée sur l'utilisation de photographies fixes ou aériennes est effectuée en dénombrant une à une chacune des personnes présentes sur les images, souvent en marquant chacun des visages d'un point, comme l'illustre la Figure 17.



Figure 17. Exemple de dénombrement manuel effectué à partir d'une photographie fixe avant/après (Zacharzewski, 2010).

Dans une telle perspective, il importera de disposer d'un plan détaillé du site de manière à s'assurer que les photographies réalisées couvrent l'entièreté des activités à dénombrer. Si une approche par photographies aériennes est préconisée, il importera de bien circonscrire les périodes de grande affluence avant la tenue du festival ou de l'évènement afin de coordonner la prise de photographies avec la période où la foule sera la plus nombreuse. Au contraire, les photographies fixes, puisque moins coûteuses et plus faciles à réaliser, devront être prises à différents moments de manière à suivre l'évolution de l'achalandage (Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007; Therrien, 2012).

Toutefois, une telle façon de procéder ne peut être préconisée dans les festivals ou évènements où l'achalandage présent est important, puisqu'il s'avère impensable de dénombrer manuellement chacune des personnes présentes. Cependant, au cours des dernières années, plusieurs nouvelles technologies ont été développées pour pallier la problématique. Qu'il s'agisse d'un traitement de l'image basé sur la détection des textures, de logiciels permettant l'identification des visages ou de photographies

infrarouges détectant les zones de chaleur humaine, des avenues permettent maintenant de dénombrer systématiquement le nombre de personnes présentes sur un lieu précis à partir de photographies (Cho & Chow, 1999; Marana, Velastin, Costa & Latufo, 1998; Marana, Cavenaghi, Ulson & Drumond, 2005).

Quel que soit le type de traitement de l'image choisi, il est important de considérer que l'estimation de l'achalandage par l'emploi de photographies n'est pas adaptée dans plusieurs circonstances, notamment lorsque :

- La circulation de la foule est importante;
- Le festival ou l'évènement se déroule dans un lieu où sont présents d'autres types de publics;
- Les activités se déroulent sur plusieurs jours;
- Les activités se déroulent de soir ou de nuit;
- Les conditions météorologiques ne sont pas favorables;
- Le site est très ombragé ou couvert (Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007).

2.2.5.11 Par association.

Aussi appelée la méthode du « sondage local », la technique par association combine les résultats d'un sondage post-visite réalisé auprès de la population locale à ceux d'une seconde collecte de données menée sur le ou les sites où se déroule la manifestation. Ainsi, un échantillon de personnes résidant dans un rayon de 40 km du site principal d'activités se voit interrogé quant à sa participation au festival ou à l'évènement dans les jours suivant la clôture des activités ($n < 300$), tandis que les festivaliers interceptés sur les sites d'activités sont questionnés quant à leur provenance ($n < 400$) (ministère du Tourisme, 2014).

Par exemple, si 5 % de la population locale dit avoir participé à l'une ou l'autre des activités de la programmation lors du sondage téléphonique post-visite (ex. : 5 % de la RMR de Québec = 38 285) et que les interceptions sur les sites démontrent que

40 % de la clientèle est issue de la communauté, il est possible d'établir l'achalandage du festival ou de l'évènement à 95 713 personnes uniques. La Figure 18 permet de démontrer le calcul à effectuer.

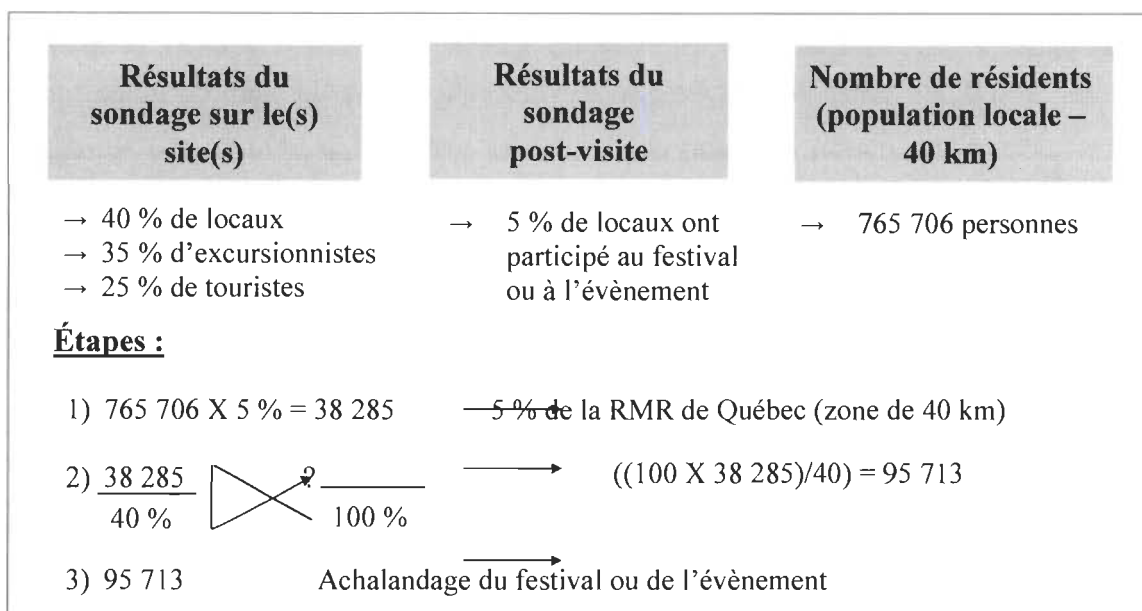


Figure 18. Exemple de calcul de l'achalandage par association (ministère du Tourisme, 2014).

Bien que plus appropriée pour les manifestations dont la proportion de participants issus de la communauté locale est élevée, l'approche par sondage local serait au contraire contre-indiquée pour les manifestations disposant d'une billetterie ou d'une liste de concurrents, se déroulant en région éloignée, qui ont une clientèle cible très spécifique ou pour les festivals et évènements de petite envergure en termes d'assistance. Selon le ministère du Tourisme (2014), la méthode par association pourrait être appliquée pour procéder à l'estimation de l'achalandage dans plus de 80 % des festivals et évènements touristiques du Québec. Toutefois, soulignons que tous les auteurs ne partagent pas le même optimisme vis-à-vis cette méthode. En effet, plusieurs auteurs reprochent à la méthode par association d'être appliquée dans des contextes inadéquats, de n'avoir jamais fait l'objet d'une validation suffisante et, surtout, de générer des résultats trop ambitieux (de Grandpré, à paraître).

2.2.5.12 Téléphonie cellulaire.

Permettant à la fois d'estimer les mouvements globaux de la foule et de localiser les individus qui la composent à travers le temps et l'espace, la méthode de la téléphonie mobile utilise les registres d'activités mobiles disponibles auprès des compagnies offrant des services de téléphonie cellulaire (Girardin, Vaccari, Gerber, Biderman & Ratti, 2009). En effet, des études réalisées au cours de la dernière décennie ont permis de démontrer que la diffusion croissante des ondes téléphoniques et l'optimisation de la couverture des réseaux de téléphonie mobile dans les zones urbaines pouvaient s'avérer efficaces pour dénombrer la foule et en apprendre davantage sur ses déplacements et sa densité. Toutefois, les données fournies par les compagnies de téléphonie mobile s'avèrent, dans la quasi-totalité des cas, agrégées de manière à préserver le respect de la vie privée de leurs clients, ce qui restreint l'utilisation des données individualisées ou nominatives (Girardin, Vaccari, Gerber, Biderman & Ratti, 2009).

Grâce à l'interaction grandissante des services sans fil et en ligne, de nouvelles sources d'information issues de l'observation, l'enregistrement de même que l'analyse des registres d'activités de la téléphonie cellulaire permettent d'apprécier « la dynamique humaine dans le contexte de la ville » (O'Neill et al., 2006, p. 319). Nécessitant la contribution de techniques traditionnelles de manière à calibrer les données obtenues au moyen du réseau de téléphonie mobile (compteurs-enregistreurs, densité de la foule, photographies fixes ou aériennes, etc.), il est possible de prétendre que cette méthode d'estimation de l'achalandage permet un dénombrement partiel, adjoint d'une mesure de la proportion dénombrée (Girardin, Vaccari, Gerber, Biderman & Ratti, 2009).

Basée sur les empreintes électroniques laissées avant et pendant la visite des festivaliers, cette méthode permet de dénombrer le nombre de personnes ayant franchi les sites d'activités lors de la tenue du festival ou de l'évènement durant une période définie. Pour réaliser un tel dénombrement, il importe de procéder à une mesure des flux

d'activités à diverses reprises avant la tenue du festival ou de l'évènement, de manière à pouvoir distinguer le niveau d'activités normal présent dans la zone, comparativement à celle générée par la tenue de l'évènement. La Figure 19 illustre un exemple de la répartition des empreintes digitales dans un même endroit, mais à différents moments.

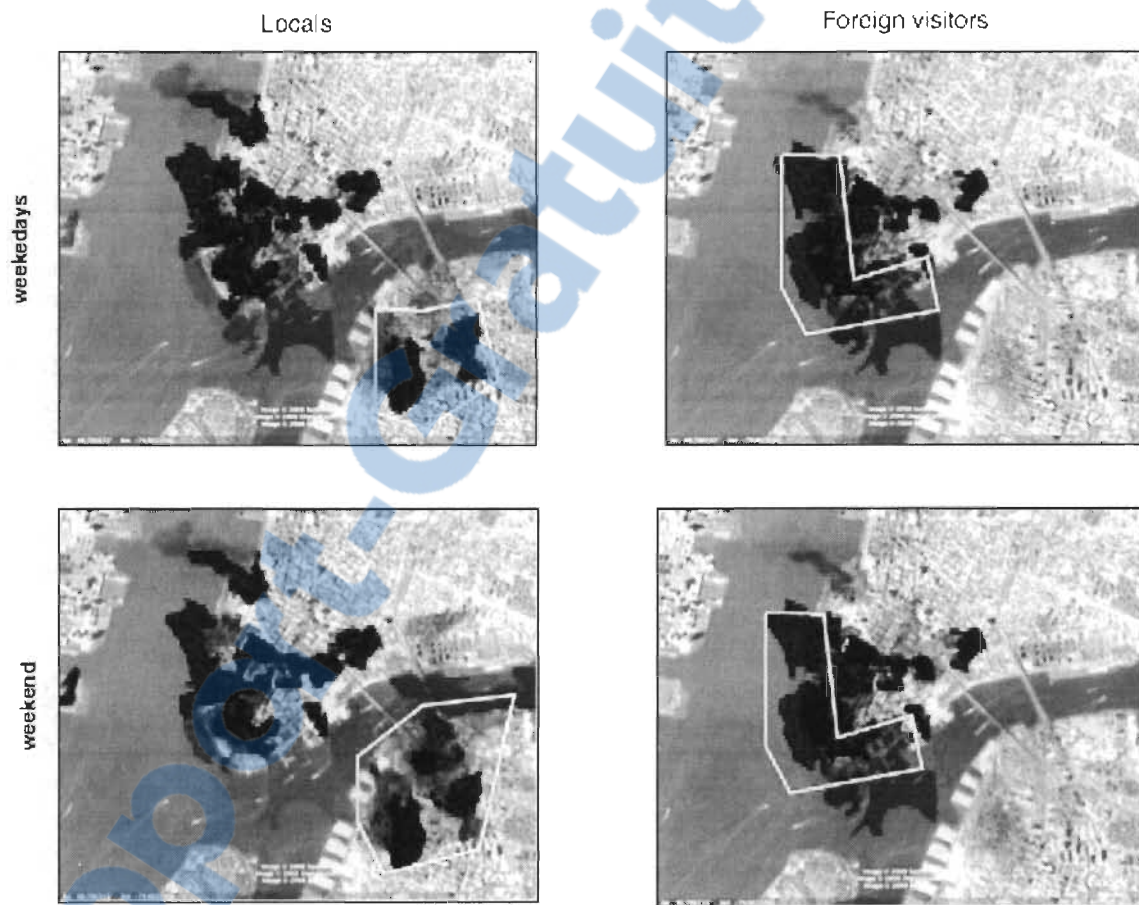


Figure 19. Distribution spatiale des empreintes digitales interceptées dans la zone de l'évènement selon l'origine du téléphone et le moment de la semaine (Girardin, Vaccari, Gerber, Biderman & Ratti, 2009).

Chapitre 3 : Cadre méthodologique

Ce troisième chapitre présente la méthode retenue et les actions déployées pour atteindre les objectifs poursuivis par le présent mémoire. Préconiser la méthode de l'analyse de contenu, et plus particulièrement la technique de l'analyse catégorielle, élaborer un système catégoriel, rédiger des règles de catégorisation, réaliser un bordereau d'analyse, de même que constituer le corpus de données et circonscrire sa portée, sont autant d'étapes qui constituent les assises de cette phase méthodologique. Pour conclure, une attention particulière a été portée sur la qualité des données et le respect des considérations éthiques.

3.1 Méthode de collecte de données

Pour mener à bien cette étude, la méthode de l'analyse de contenu a été privilégiée, comme le décrit de Bonville (2006) dans son ouvrage intitulé *L'analyse de contenu des médias : de la problématique au traitement statistique*. Bien qu'il n'y propose aucune définition qui lui soit propre, il n'hésite pas à discuter et compléter avec détail celle apportée par Berelson (1952), l'un des premiers à dédier un ouvrage exclusivement à la question. Selon Berelson (1952), l'analyse de contenu « est une technique de recherche servant à la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications » (p. 18). La simplicité de cette définition en tant que point d'ancrage aux discussions, combinée aux précisions apportées par de Bonville (2006) quant aux fondements de cette méthode et à l'application des processus qui s'y rattachent, font de cette approche la plus adaptée aux besoins de ce projet de recherche. D'autres auteurs, dont Bardin (1977), L'Écuyer (1990) ou Mucchielli (2005) ont proposé d'intéressantes définitions de l'analyse de contenu, à la fois plus descriptives et appliquées. Cependant, aucun d'entre eux n'a abordé avec autant de précision le processus d'analyse et les diverses étapes qui le composent.

Bien que certains auteurs consultés mettent en doute l'utilité de l'analyse de contenu et entretiennent des préjugés persistants à l'égard de cette méthode qu'ils estiment athéorique et simpliste, bon nombre d'arguments soulevés par de Bonville (2006) viennent appuyer le choix de cette technique dans le cadre du présent mémoire. D'ailleurs, trois d'entre eux découlent directement de la définition précédemment énoncée par Berelson (1952).

Dans un premier temps, l'analyse de contenu se veut objective puisque « le procédé analytique doit être conçu de telle manière que des chercheurs qui répèteraient l'analyse dans les mêmes conditions parviendraient à des résultats semblables » (de Bonville, 2006, p. 11). De cette objectivité transcende inévitablement une seconde force de cette méthode, c'est-à-dire son caractère systématique. Ainsi, en balisant des règles et consignes de même qu'en établissant des définitions claires quant aux catégories proposées, le chercheur s'assure d'une analyse cohérente et rigoureuse. Également, étant donné les objectifs poursuivis par la présente recherche, le caractère quantitatif et qualitatif de cette approche représente un atout. Tel que le mentionne de Bonville (2006), « si certains problèmes se prêtent mieux à une analyse soi-disant qualitative, d'autres, au contraire, relèvent du domaine de l'analyse quantitative (p. 13). [Il faut le voir] comme un outil supplémentaire au service de la découverte plutôt que comme un obstacle ». En effet, l'analyse quantitative est utilisée pour le dénombrement ou la mesure. Dans ce cas, le chercheur voudra attribuer une fréquence en dégagant des régularités, tendances ou patrons issus des divers messages. Cependant, toutes les analyses de contenu ne nécessitent pas de recourir à une démonstration statistique. Elles seront donc qualitatives lorsqu'elles ne chercheront qu'une description du message (de Bonville, 2006). Ainsi, « le fait qu'une recherche amasse des données qualitatives n'implique pas qu'il y ait ensuite *analyse qualitative* » (Paillé, 1996, p. 181).

À cet effet, Paillé (1996) illustre très bien, à la Figure 20, la place occupée par ce type hybride de traitement de données dans le champ de l'analyse qualitative. À mi-chemin entre deux types d'analyses distincts, le statut de ces méthodes n'est manifestement ni qualitatif ni quantitatif (Paillé, 1996).

« Les méthodes quasi-qualitatives se situent le plus souvent du côté des approches objectivistes, notamment lorsqu'elles tentent de procéder à l'analyse du corpus par des moyens « objectifs », comme la mise en évidence de types de narration récurrents ou le comptage fréquentiel de propositions typiques, alors que les méthodes qualitatives relèvent des approches subjectivistes dans la mesure où elles procèdent directement et assez interprétativement à la reformulation/interprétation des phénomènes vécus ou observés » (p.183).

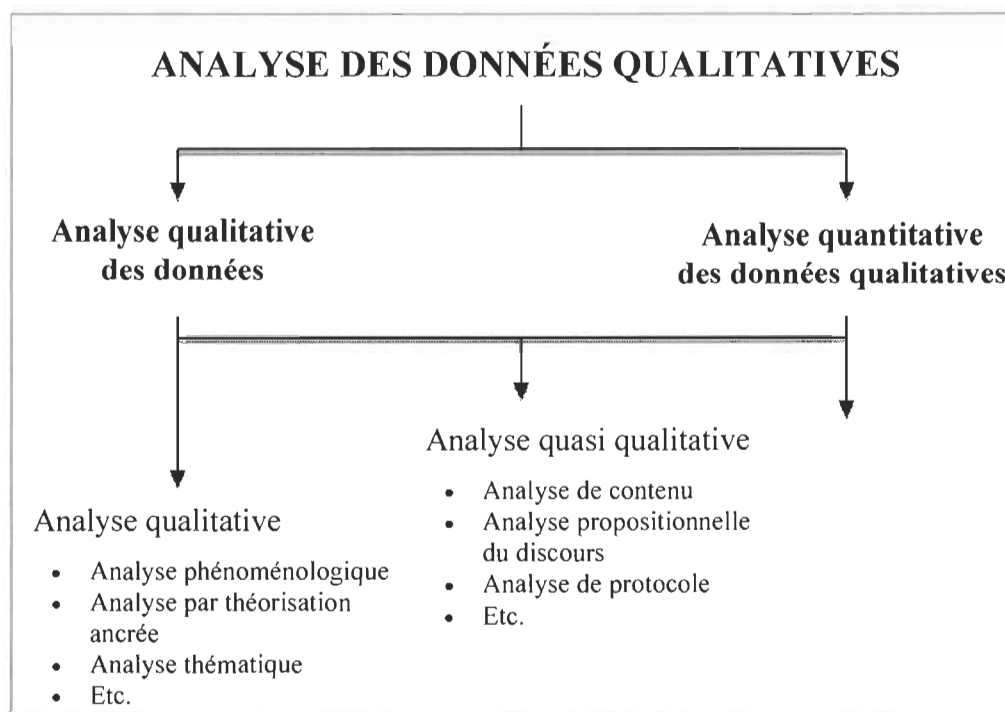


Figure 20 Clarification du champ de l'analyse qualitative (Paillé, 1996).

D'un point de vue méthodologique, d'autres avantages se dégagent de l'utilisation de l'analyse de contenu. En plus de l'abondance et de la disponibilité des données pouvant être sujettes à analyse, la transparence de cette méthode se veut un avantage

dont plusieurs techniques ne peuvent se prévaloir. En effet, toutes techniques nécessitant une intervention auprès de l'objet de recherche ou de la personne observée risquent de modifier, à divers degrés, le comportement de ce dernier. C'est notamment le cas avec l'entrevue, le sondage, l'observation participante ou la recherche en laboratoire, pour ne nommer que quelques exemples. « L'analyse de contenu, parce qu'elle intervient toujours après l'émission du message, ne modifie pas la situation observée » (de Bonville, 2006, p. 15). Pour cette même raison, l'analyse peut avoir cours à un moment différent de celui de l'émission du message, et se prolonger dans le temps selon les besoins du chercheur. De plus, il permet à ce dernier de revenir en arrière en cours de processus s'il considère devoir réviser un aspect de son analyse, le tout sans craindre d'influencer le contenu du message. Dans une visée plus pratique, on remarque que l'analyse de contenu ne fait appel à aucune compétence particulière, ne nécessite que très peu d'équipement, ne requiert aucun budget substantiel et peut être appliquée à l'endroit d'un corpus composé de documents de nature très diversifiée (de Bonville, 2006).

3.2 Préparation de l'analyse

Afin de disposer d'un plan détaillé du déroulement de la recherche, de Bonville (2006) suggère la réalisation de neuf étapes consécutives et distinctes. Selon l'auteur, « la phase préparatoire est cruciale, car une analyse de contenu n'est jamais meilleure que cette phase » (p. 23). Étant donné la réalisation préalable de certains travaux de recherche et de rédaction dans le cadre du séminaire de recherche préparatoire au mémoire (SLO6037), la phase d'exploration du contenu ou « lecture libre » de même que celle de la définition des objectifs ont été réalisées préalablement au choix de la méthode d'analyse de contenu. Le fruit des travaux qui y sont associés est présenté au sein des deux premiers chapitres du présent mémoire, à savoir la présentation de la problématique (chapitre 1) et le cadre conceptuel (chapitre 2). Il importe donc de considérer que ces deux phases ne seront guère abordées dans le segment à venir. De plus, de façon à alléger la structure du texte et la compréhension des

travaux menés par la chercheuse, certaines phases ont été combinées de manière à éviter la redondance des actions et de la lecture.

3.2.1 Choix d'une technique d'analyse

Puisque l'analyse de contenu est « une famille de procédés spécialisés servant à la collecte, à la description et au traitement des données » (de Bonville, 2006, p. 10) plutôt qu'une unique technique, il s'avère essentiel de définir l'avenue privilégiée par la chercheuse dans le cadre du présent projet de recherche. De manière générale, les auteurs consultés ayant abordé la question dénombrement six techniques apparentées constituant l'analyse de contenu, c'est-à-dire l'analyse des relations (1), l'analyse de l'expression (2), l'analyse propositionnelle du discours (3), l'analyse de l'énonciation (4), l'analyse de l'évaluation (5) et l'analyse catégorielle (6) (Picard, 2013). Cette dernière est d'ailleurs considérée comme la forme classique de l'analyse de contenu selon plusieurs. Basée sur l'utilisation d'une grille d'analyse ou de lecture « elle permet de balayer le texte et de repérer les répétitions fréquentielles thématiques. Elle englobe la totalité d'un texte pour le passer au crible du dénombrement et de la classification de thèmes ou d'items significatifs » (Picard, 2013, p. 23). Puisqu'elle représente l'approche la plus adaptée en vue de répondre aux objectifs de recherche poursuivis par le présent mémoire, l'analyse catégorielle sera explicitée plus en détail dans la section suivante.

3.2.2 Élaboration du système catégoriel

Avant de procéder à la catégorisation du contenu des corpus, une grille objective de lecture a été développée pour analyser les 355 documents portés à l'étude à propos des festivals et événements touristiques du Québec. Aussi appelées systèmes catégoriels, ces grilles ont été utilisées tout au long de l'analyse du contenu du corpus afin d'identifier et de dégager les éléments pertinents en regard des objectifs de recherche poursuivis. Grâce aux différentes catégories et sous-catégories identifiées par la chercheuse, les éléments extraits du corpus ont pu systématiquement être regroupés et

classifiés avec d'autres éléments possédant des propriétés communes. Comme le montre la Figure 21, on appelle structure catégorielle « l'ensemble des catégories qui, prises conjointement, expriment tous les traits susceptibles d'emprunter un même concept » (de Bonville, 2006, p. 146). Combinées, les différentes structures catégorielles forment cette grille objective de lecture que l'on appelle système catégoriel.

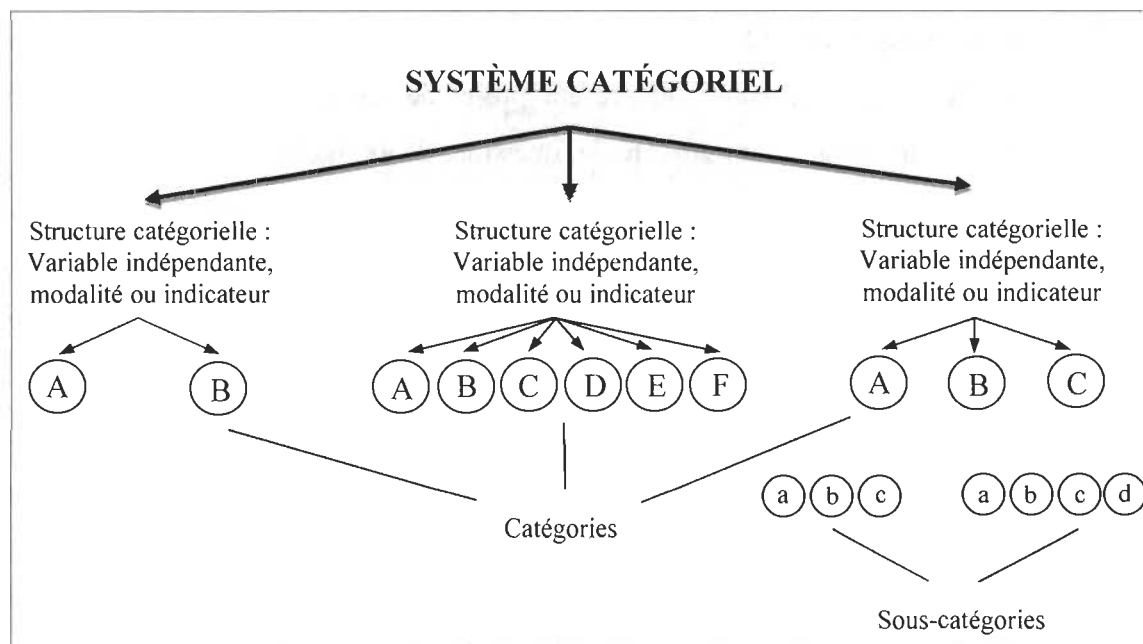


Figure 21. Schématisation d'un système catégoriel (de Bonville, 2006).

Puisque la qualité de ce système catégoriel influence directement la nature et la pertinence des données obtenues à la suite de l'analyse de contenu, une attention particulière a été accordée à ce que les catégories et sous-catégories présentes dans la grille de lecture soient à la fois pertinentes, objectives, homogènes, exhaustives et mutuellement exclusives. Ce système se compose plus précisément de trois structures catégorielles, quinze catégories et quelque trente-sept sous-catégories.

1. Description des festivals et évènements ciblés au sein du corpus :

1.1. Réalisation de l'étude d'achalandage :

1.1.1. Nom de la firme ou de l'institution d'enseignement

- 1.2. Type d'organisation :
 - 1.2.1. Firme
 - 1.2.2. Institution d'enseignement
- 1.3. Type de festival ou d'évènement :
 - 1.3.1. Culturel
 - 1.3.2. Divertissement
 - 1.3.3. Sportif
- 1.4. Nombre d'éditions réalisées :
 - 1.4.1. N (valeur)
- 1.5. Saison :
 - 1.5.1. Été
 - 1.5.2. Automne
 - 1.5.3. Hiver
 - 1.5.4. Printemps
- 1.6. Budget réel d'opération :
 - 1.6.1. N (valeur)
- 1.7. Statut juridique :
 - 1.7.1. Municipalité/Conseil de bande
 - 1.7.2. OBL
 - 1.7.3. OBNL
- 2. Méthodes d'estimation de l'achalandage :
 - 2.1. Nombre de méthodes :
 - 2.1.1. N (valeur)
 - 2.2. Type de méthode :
 - 2.2.1. Unique
 - 2.2.2. Multiple
 - 2.3. Nom de méthode
 - 2.3.1. Première méthode :
 - 2.3.1.1. Association
 - 2.3.1.2. Billetterie
 - 2.3.1.3. Compteurs électroniques
 - 2.3.1.4. Compteurs mécaniques
 - 2.3.1.4.1. Tourniquets
 - 2.3.1.4.2. Décompte manuel
 - 2.3.1.5. Densité de la foule

- 2.3.1.6. Identification par radio-fréquence
- 2.3.1.7. Liste de concurrents
- 2.3.1.8. Photographie
 - 2.3.1.8.1. Aérienne
 - 2.3.1.8.2. Fixe
- 2.3.1.9. Ratios
- 2.3.1.10. Dénombrement de véhicules
- 2.3.1.11. Téléphonie mobile
- 2.3.1.12. Marquage avec reprise

- 2.3.2. Seconde méthode :
 - 2.3.2.1. Association
 - 2.3.2.2. Billetterie
 - 2.3.2.3. Compteurs électroniques
 - 2.3.2.4. Compteurs mécaniques
 - 2.3.2.4.1. Tourniquets
 - 2.3.2.4.2. Décompte manuel
 - 2.3.2.5. Densité de la foule
 - 2.3.2.6. Identification par radio-fréquence
 - 2.3.2.7. Liste de concurrents
 - 2.3.2.8. Photographie
 - 2.3.2.8.1. Aérienne
 - 2.3.2.8.2. Fixe
 - 2.3.2.9. Ratios
 - 2.3.2.10. Dénombrement de véhicules
 - 2.3.2.11. Téléphonie mobile
 - 2.3.2.12. Marquage avec reprise
 - 2.3.2.13. Ne s'applique pas

- 2.3.3. Troisième méthode :
 - 2.3.3.1. Association
 - 2.3.3.2. Billetterie
 - 2.3.3.3. Compteurs électroniques
 - 2.3.3.4. Compteurs mécaniques
 - 2.3.3.4.1. Tourniquets
 - 2.3.3.4.2. Décompte manuel
 - 2.3.3.5. Décompte manuel
 - 2.3.3.6. Densité de la foule
 - 2.3.3.7. Identification par radio-fréquence
 - 2.3.3.8. Liste de concurrents
 - 2.3.3.9. Photographie
 - 2.3.3.9.1. Aérienne
 - 2.3.3.9.2. Fixe
 - 2.3.3.10. Ratios

- 2.3.3.11. Dénombrement de véhicules
 - 2.3.3.12. Téléphonie mobile
 - 2.3.3.13. Marquage avec reprise
 - 2.3.3.14. Ne s'applique pas
- 2.4. Type de dénombrement :
- 2.4.1. Systématique (complet)
 - 2.4.2. Partiel, adjoint d'une mesure de la proportion dénombrée
3. Dimensions ayant une influence sur le choix de la méthode d'estimation de l'achalandage :
- 3.1. Contexte spatial :
- 3.1.1. Type de sites
 - 3.1.1.1. Unique
 - 3.1.1.2. Multiple
 - 3.1.2. Configuration du site
 - 3.1.2.1. Ouvert
 - 3.1.2.2. Semi-fermé
 - 3.1.2.3. Fermé
 - 3.1.2.4. Ouvert & semi-fermé
 - 3.1.2.5. Ouvert & fermé
 - 3.1.2.6. Semi-fermé & fermé
 - 3.1.2.7. Ouvert, semi-fermé & fermé
 - 3.1.3. Emplacement
 - 3.1.3.1. Intérieur
 - 3.1.3.2. Extérieur (chapiteau)
 - 3.1.3.3. Extérieur (plein air)
 - 3.1.3.4. Intérieur & extérieur (chapiteau)
 - 3.1.3.5. Intérieur & extérieur (plein air)
 - 3.1.3.6. Intérieur & extérieur (chapiteau & plein air)
 - 3.1.3.7. Extérieur (chapiteau & plein air)
 - 3.1.4. Zone
 - 3.1.4.1. Urbaine
 - 3.1.4.2. Périurbaine
 - 3.1.4.3. Rurale
- 3.2. Contexte temporel :
- 3.2.1. Temps passé sur le site
 - 3.2.1.1. Délimité
 - 3.2.1.2. Variable
 - 3.2.1.3. Délimité & variable

- 3.2.2. Durée des activités
 - 3.2.2.1. N (valeur en jours)
- 3.2.3. Moment de la journée
 - 3.2.3.1. Jour
 - 3.2.3.2. Soir
 - 3.2.3.3. Jour & soir
- 3.3. Contexte participatif :
 - 3.3.1. Statut des participants
 - 3.3.1.1. Spectateurs
 - 3.3.1.2. Concurrents
 - 3.3.1.3. Spectateurs & concurrents
 - 3.3.2. Situation des participants
 - 3.3.2.1. Assis
 - 3.3.2.2. Debout
 - 3.3.2.3. En déplacement
 - 3.3.2.4. Assis & debout
 - 3.3.2.5. Assis & en déplacement
 - 3.3.2.6. Debout & en déplacement
 - 3.3.2.7. Assis, debout & en déplacement
 - 3.3.3. Nombre de participants
 - 3.3.3.1. Achalandage total
 - 3.3.3.1.1. N (valeur)
 - 3.3.3.2. Participants uniques
 - 3.3.3.2.1. N (valeur)
 - 3.3.4. Déplacements des participants
 - 3.3.4.1. Unidirectionnels
 - 3.3.4.2. Multidirectionnels
 - 3.3.4.3. Unidirectionnels & multidirectionnels
- 3.4. Contexte festif (de la programmation) :
 - 3.4.1. Accessibilité
 - 3.4.1.1. Payant
 - 3.4.1.2. Gratuit
 - 3.4.1.3. Payant & gratuit
 - 3.4.1.4. Non disponible
 - 3.4.2. Nombre de points d'intérêt
 - 3.4.2.1. Unique
 - 3.4.2.2. Multiple

3.4.3. Type de points d'intérêt

3.4.3.1. Fixe

3.4.3.2. Mobile

3.4.3.3. Fixe & mobile

Il est à noter que certaines informations complémentaires au présent système catégoriel ont été colligées de manière à affiner les connaissances de la chercheuse quant au phénomène étudié, notamment des renseignements relativement au :

- Lieu où se déroulent les activités
- Nombre de billets distribués/vendus/offerts dans les approches par billetterie
- Début et à la fin des activités (dates)
- Nombre et à la part relative de locaux, excursionnistes et touristes (touristes segmentés par provenance, c'est-à-dire Québec, reste du Canada, États-Unis, autres pays)
- Budget réel de la dernière édition
- Site Web du promoteur
- Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

3.2.3 Rédaction des règles de catégorisation et réalisation du bordereau d'analyse

Bien que le système catégoriel présenté dans la section précédente ait été élaboré avec soin, de Bonville (2006) mentionne qu'il sera « rarement suffisant sans un ensemble de règles qui explicitent le contenu sémantique des catégories et qui précisent les conditions de leur utilisation » (p. 161). Pour ce faire, un lexique a été élaboré dans le but de préciser les catégories et les sous-catégories à considérer dans le cadre de l'analyse. Il est à noter qu'une version initiale du lexique a dans un premier temps été réalisée pour amorcer l'analyse des corpus. Cette dernière a ensuite été bonifiée en cours de processus lorsque des précisions devaient être prises en compte ou que des ajouts devenaient pertinents pour la suite du processus.

Afin de faciliter la saisie des données, limiter les risques d'erreurs associés à la transcription et diminuer le temps nécessaire à la réalisation d'un tel exercice, aucun bordereau d'analyse papier n'a été réalisé. Ainsi, c'est directement dans le logiciel Excel que les données ont été inscrites. Au sein du bordereau d'analyse, chaque ligne (2 à 109) représentait un des 108 festivals et événements ciblés par l'étude. Pour leur part, les colonnes (A à BK) représentaient chacune un des indicateurs du système catégoriel pour lequel des informations se devaient d'être colligées. Il est à noter que certaines précisions nécessaires à la chercheuse ont également été saisies dans le bordereau pour faciliter sa compréhension du phénomène, ce qui explique le nombre supérieur de colonnes par rapport au nombre d'indicateurs précédemment explicité.

3.2.4 Choix des documents et constitution du corpus

Étant donné les objectifs de recherche poursuivis par le présent mémoire, toutes les organisations répondant aux critères d'inclusion ont été ciblées par l'étude, soit plus précisément toutes celles subventionnées dans le cadre du volet 1 de *l'Aide financière aux festivals et événements touristiques* du ministère du Tourisme (MTO) pour l'année d'attribution 2013-2014. En effet, elles seules disposaient d'une étude d'achalandage et de provenance des clientèles valides et répondant aux mêmes exigences méthodologiques, un élément essentiel au présent projet de recherche.

Dans une analyse de contenu, il importe de cerner que l'analyse ne cible pas les festivals et événements eux-mêmes, mais plutôt les documents qui les concernent. De ce fait, 355 unités d'enregistrement distinctes ont été portées à l'étude, soit plus particulièrement 108 études de provenance et achalandage, 108 rapports d'activités, 97 programmations et 42 plans de sites. Bien que la documentation abonde relativement aux festivals et événements, le choix de ces sources d'informations est fondé sur le fait qu'elles permettaient à elles seules d'obtenir les indicateurs souhaités, mais également qu'elles s'avéraient plus facilement accessibles pour la chercheuse. Bien que plusieurs de ces documents soient de nature confidentielle, ceux-ci ont pu malgré tout être utilisés

sous certaines conditions, dont les principales sont l'absence de présentation d'information nominative et l'agrégation des résultats.

3.2.5 Prétest

Afin de s'assurer du bon fonctionnement du système catégoriel et des règles de catégorisations, un prétest a été effectué auprès d'une partie du corpus avant l'application des outils à l'ensemble des unités d'enregistrement. Ainsi, un exercice de catégorisation intégral s'est déroulé sur une fraction aléatoire du corpus, c'est-à-dire sur deux documents de chaque source. Visant initialement à valider la qualité des catégories, cette démarche aura également permis de clarifier certaines imprécisions au niveau des définitions opératoires et de retravailler quelques lacunes parmi les règles de catégorisation initialement développées. Considérant le faible nombre de festivals et événements ciblés par l'étude et l'importance de considérer chacun d'entre eux, les unités d'analyse prétestées ont été considérées, mais leur catégorisation a été révisée à la suite des ajustements apportés aux instruments. De plus, bien que la chercheuse n'ait fait appel à aucun codeur dans le cadre de ce projet de recherche, une partie du prétest a été réalisée en collaboration avec une personne indépendante au processus de recherche afin d'assurer l'objectivité de l'analyse. En faisant appel à une personne diplômée de deuxième cycle, mais n'ayant aucune expérience dans le présent domaine d'études, il fut possible de s'assurer que le procédé analytique était conçu de telle manière qu'un chercheur qui répèterait l'analyse dans les mêmes conditions parviendrait à des résultats semblables.

3.3 Considérations éthiques

Selon la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* de l'UQTR (2009), « l'éthique fait référence à l'ensemble des valeurs à respecter dans le cadre d'une activité de recherche impliquant des êtres humains ainsi qu'aux règles et principes qui en découlent » (p. 6). Étant donné que le présent mémoire n'engage en

aucun cas la participation d'individus, ce dernier n'est donc pas soumis à celle-ci. Malgré tout, l'emploi d'un corpus constitué de documents comportant des informations pouvant s'avérer privées ou sensibles pour les organisations concernées par la problématique rend nécessaire la prise en compte de certaines considérations éthiques similaires à celles énoncées dans cette politique. Plus particulièrement, ce sont les principes de consentement libre et éclairé et de respect de la confidentialité qui ont guidé la chercheuse dans son processus.

En effet, étant donné que le corpus de données utilisé dans le cadre de cette étude devait principalement être bâti au moyen de documents fournis par le MTO, il importait pour la chercheuse que le matériel lui soit transmis à la suite de l'obtention du consentement libre et éclairé des autorités gouvernementales concernées. Après leur avoir soumis une note d'information précisant l'objet de l'étude, ses objectifs, les risques et bénéfices potentiels associés au partage des documents demandés et les avoir informées qu'elles étaient libres de se retirer à tout moment du processus, une autorisation écrite a été transmise à la chercheuse lui permettant ainsi d'utiliser les documents demandés à des fins académiques et scientifiques. Ainsi, il fut donc possible de considérer que la contribution du Ministère aux travaux de recherche se faisait de façon volontaire et dans une compréhension raisonnable du projet (Crête, 2009).

De plus, puisque la notion d'éthique renvoie également à l'obligation de protéger l'information confiée au chercheur, certaines dispositions ont été prises quant au principe de confidentialité. À cette fin, bien qu'il puisse être possible d'identifier la population à l'étude vu le caractère public de cette information, toutes les données ont été agrégées et classifiées de manière à ne divulguer aucun renseignement privé, sensible ou susceptible d'être identifié directement à l'une ou l'autre des organisations. Également, dans le souci d'assurer la sécurité de l'information, tous les documents papier ont été conservés dans un lieu verrouillé, l'enregistrement des données informatisées a été réalisé sur un poste de travail, et des outils protégés par l'utilisation

d'un mot de passe. Finalement, tous les documents seront détruits dans les six mois suivant le dépôt final du mémoire (Crête, 2009).

Chapitre 4 : Présentation et analyse des résultats

Bien que les messages recueillis au moyen de l'analyse de contenu soient indépendamment compréhensibles, ceux-ci ne prennent leur pleine signification qu'en étant regroupés les uns avec les autres. Ainsi, ce quatrième chapitre présente et analyse certaines portions de discours identifiées au sein du corpus de données de manière à proposer une lecture nouvelle du phénomène étudié. Puisque la présence de données qualitatives n'implique pas toujours une analyse qualitative, il est à noter que les données ont été compilées de façon à obtenir les sommes des occurrences de chacune des catégories de même que les fréquences associées à chacune d'elles (de Bonville, 2006).

Plus précisément, la présentation et l'analyse des résultats de ce mémoire se subdivisent en trois sections distinctes. Dans un premier temps, les documents constituant le corpus sont identifiés et décrits de manière à mieux cerner la taille et la nature des éléments qui le composent. Ensuite, une seconde section dresse le portrait des méthodes d'estimation de l'achalandage employées par les festivals et événements subventionnés par le MTO et dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, venant ainsi tisser un lien avec celles abordées au sein du second chapitre. Finalement, la réalité événementielle de ces manifestations est dépeinte grâce à des analyses effectuées quant à leurs contextes spatial, temporel, participatif et festif, tous des aspects qui conditionnent l'emploi d'une méthode de dénombrement de la foule par rapport à une autre. Il importe de souligner que la proposition de modèle visant à aiguiller les acteurs de la scène événementielle dans le choix de la méthode d'estimation de l'achalandage à préconiser fera l'objet du cinquième et dernier chapitre.

De plus, dans le but de respecter la notion de secret commercial¹ associée à la consultation de certains documents utilisés pour constituer le corpus de données, aucune information nominative ne sera associée aux résultats ci-après présentés. Lorsque certaines données se sont avérées trop explicites et auraient pu permettre l'identification d'une organisation, celles-ci ont été agrégées pour en préserver l'anonymat.

4.1 Description du corpus de données

Tel que stipulé précédemment, les unités d'enregistrement constituant le corpus de données sont issues de 355 documents distincts, soit 108 études de provenance et achalandage, 108 rapports d'activités, 97 programmations et 42 plans de sites. Bien que certains d'entre eux soient produits ponctuellement, la mise à jour de la majorité de ces documents s'effectue sur une base annuelle ou triennale. Ainsi, il est à noter que le corpus se compose d'unités d'enregistrement provenant principalement d'écrits produits au cours des années financières 2011-2012, 2012-2013 ou 2013-2014.

De plus, il importe de considérer que la documentation analysée afin de constituer le corpus de données se rapporte exclusivement aux 108 festivals et événements touristiques soutenus dans le cadre du volet 1 de l'*Aide financière aux festivals et événements touristiques* du ministère du Tourisme (MTO) au cours de l'année d'attribution 2013-2014. Voué à « soutenir les festivals et les événements touristiques à caractère international, national ou à portée panquébécoise qui sont de nature à attirer des clientèles hors Québec et à retenir la clientèle québécoise » (p. 1), il est le seul volet pour lequel les demandeurs doivent fournir, préalablement à leur admission, une étude d'achalandage et de provenance des clientèles, une source d'information essentielle aux fins de la présente étude (ministère du Tourisme, 2014).

¹ « Le secret commercial signifie toute information utilisée dans un commerce ou une entreprise, qui n'est pas généralement connue et qui a une valeur économique du fait qu'elle soit gardée secrète. Elle fait l'objet de mesures qui, dans les circonstances, sont raisonnables pour éviter qu'elle ne soit généralement connue. Il peut s'agir d'une formule, un modèle, un plan, une compilation, un logiciel, une méthode, une technique, un procédé, un produit, un dispositif ou un mécanisme » (Carrière, 1996, p. 2).

Les résultats qu'elles contiennent ont tous été certifiés par des firmes de recherche et de sondage indépendantes de l'évènement, ou des institutions d'enseignement reconnues pour leurs travaux dans le domaine. Au total, ce sont 17 firmes et institutions différentes qui ont procédé à la réalisation de ces 108 études de provenance et d'achalandage des clientèles. Les rapports d'activités, programmations et plans de sites ont quant à eux été directement produits par les promoteurs de ces festivals et évènements touristiques.

Puisqu'il existe tout autant de typologies quant aux festivals et évènements que d'auteurs ayant abordé la question, il n'est pas surprenant de constater qu'aucune d'entre elles n'est largement acceptée au sein de la communauté scientifique (Getz, 2010). Selon Ritchie (1984), il existe tant de types d'évènements différents qu'il est difficile de les classer au sein de catégories précises, exhaustives et mutuellement exclusives. Toutefois, plusieurs ont tenté de les catégoriser relativement à leur nature. Ainsi, sur une base très intuitive et en regard des renseignements disponibles, il fut possible de regrouper les festivals et évènements touristiques auxquels se rapporte le corpus au sein de trois groupes distincts, soit ceux associés au domaine culturel, à celui du divertissement et, finalement, à celui sportif.

Comme l'expose le Tableau 3 ci-après, plus de la moitié des festivals et évènements ciblés dans le cadre de ce projet de recherche (58,33 %) appartiennent à l'univers culturel. Chantepie (2009) le définit d'ailleurs comme un ensemble de manifestations reposant sur « la rencontre d'un public avec la création artistique dans un lieu et un temps donnés » (p. 1). Dans cette catégorie se retrouvent principalement des festivals musicaux, mais également des rassemblements liés aux arts visuels, au cirque, à la danse, au théâtre, au cinéma ou au multiculturalisme pour ne nommer que quelques exemples. Les festivals ou évènements de divertissement, qui représentent un peu plus du quart des réalités évènementielles observées (25,93 %), sont plutôt des carnivals ou des fêtes et festivals populaires s'adressant à un public aux intérêts diversifiés. Dans presque tous les cas, leurs thématiques sont exclusives et se rapportent à la couleur de la

région au sein de laquelle ils se déroulent. Enfin, les évènements sportifs, qui sont ici minoritaires (15,74 %), sont, selon Ferrand (1995), des lieux où « des hommes et des femmes se rassemblent dans une sorte de célébration collective, pour assister à un spectacle sportif » (p. 280). Dans le cas qui nous intéresse, ceux-ci sont tantôt intégrés à des circuits professionnels, tantôt amateurs. En outre, bien qu'ils soient principalement constitués de spectateurs venus observer les activités, bon nombre impliquent également la participation de concurrents.

Tableau 3

Fréquence et répartition des festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le type

	<i>n</i>	%
Culturel	63	58,33
Divertissement	28	25,93
Sportif	17	15,74
Total	108	100,00

En observant grâce aux données détaillées le nombre moyen d'éditions réalisées par les festivals et évènements ciblés au sein du corpus, il transparait que l'âge moyen de ces organisations, qui se situe à 23,7 ans, est nettement supérieur à celui de l'ensemble des entreprises du Québec établi à 11,4 ans (ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation, 2008). Il s'avère également plus grand que celui des entreprises touristiques associées aux secteurs de l'hébergement, du transport et des loisirs qui se veut de 19,2 ans (ministère du Tourisme, 2014b).

Ainsi, comme le présente le Tableau 4, près de trois manifestations sur quatre (74,07 %) ont un nombre d'années d'existence égal ou supérieur à la moyenne d'âge des entreprises du Québec et 46,30 % d'entre elles ont mené à terme plus d'éditions que

l'âge moyen des entreprises touristiques des secteurs de l'hébergement, du transport et des loisirs. Dans la catégorie des festivals et événements ayant réalisé plus de 45 éditions, soulignons que la quasi-totalité d'entre eux a plus d'un demi-siècle d'existence et que certains ont même dépassé leur 100^e édition (ministère du Tourisme, 2014b).

Tableau 4

Fréquence et répartition des festivals et événements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le nombre d'éditions réalisées

	<i>n</i>	%
5 éditions ou moins	6	5,56
Entre 6 et 10 éditions	22	20,37
Entre 11 et 15 éditions	16	14,81
Entre 16 et 20 éditions	14	12,96
Entre 21 et 25 éditions	8	7,41
Entre 26 et 30 éditions	10	9,26
Entre 31 et 35 éditions	15	13,89
Entre 36 et 40 éditions	6	5,56
Entre 41 et 45 éditions	5	4,63
Plus de 45 éditions	6	5,56
Total	108	100,00

Note. $\bar{x} = 23,7$ ans

À la lecture du Tableau 5, l'été apparaît rapidement comme la période de l'année où se déroule le plus grand nombre de manifestations événementielles touristiques. En effet, on y constate que la majorité des festivals et événements (70,37 %) se déroulent dans la période s'échelonnant du 21 juin au 21 septembre, et plus particulièrement au cours des mois de juillet et août. De plus, en portant un regard plus attentif aux régions dans lesquelles ont cours ces festivals et événements, il est possible de remarquer que ce sont majoritairement dans les villes de Montréal et de Québec que se déroulent les

festivités automnales et hivernales. Ainsi, sur les 17 festivals et événements ayant cours durant ces périodes de l'année, 11 se déroulent dans la capitale ou la métropole (64,71 %). De plus, mentionnons que les manifestations printanières se déroulent dans une majorité de cas au cours du mois de juin, soit très près du début de l'été.

Tableau 5

Fréquence et répartition des festivals et événements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon la saison au cours de laquelle se déroulent les activités

	<i>n</i>	%
Printemps	15	13,89
Été	76	70,37
Automne	5	4,63
Hiver	12	11,11
Total	108	100,00

Quant au plus récent budget de fonctionnement des organisations ciblées, il importe de spécifier que tous les bénéficiaires du volet 1 de l'*Aide financière aux festivals et événements touristiques* du ministère du Tourisme (MTO) doivent présenter un budget réel d'exploitation supérieur à 300 000 \$ pour être admissibles à ce programme. La réalité des manifestations de plus petite envergure est ainsi exclue du présent projet de recherche. Toutefois, notons que les festivals et événements ayant un budget inférieur sont également admissibles pour l'obtention d'une subvention gouvernementale au MTO. Accueillies au sein du volet 2 de cette même aide, ils se voient pour leur part octroyer comme seule exigence méthodologique la présentation d'une étude de provenance des clientèles, contrairement aux autres manifestations pour qui le dépôt d'une étude d'achalandage est obligatoire (ministère du Tourisme, 2014a).

Bien que le Tableau 6 dénote une répartition relativement homogène des festivals et évènements ciblés parmi chacune des catégories de budget d'exploitation identifiées, on observe qu'une majorité d'entre eux (77,78 %) allouent annuellement à leur manifestation des sommes se situant entre 500 000 \$ et 4 999 999 \$. Une analyse plus fine des données réelles obtenues tente également de démontrer que leur budget d'exploitation annuel moyen se situe aux alentours de 2,6 M\$, un montant bien au-dessus de la classe médiane « Entre 1 000 000 \$ et 1 999 999 \$ ». Quoique l'objet de la présente étude ne conditionne pas l'obtention de données relativement aux organisations ayant un budget réel d'exploitation inférieur à 300 000 \$, il est intéressant de souligner que leur ajout à l'analyse n'apporte que très peu de changement à la situation précédemment énoncée. En effet, leur budget d'exploitation moyen demeure relativement similaire (2,2 M\$), bien que la classe modale, elle, diminue et se situe « Entre 750 000 \$ et 999 999 \$ ».

Tableau 6

Fréquence et répartition des festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon la valeur du budget réel d'exploitation

	<i>n</i>	%
Moins de 300 000 \$	0	0,00
Entre 300 000 \$ et 499 999 \$	11	10,19
Entre 500 000 \$ et 749 999 \$	22	20,37
Entre 750 000 \$ et 999 999 \$	16	14,81
Entre 1 000 000 \$ et 1 999 999 \$	24	22,22
Entre 2 000 000 \$ et 4 999 999 \$	22	20,37
Entre 5 000 000 \$ et 9 999 999 \$	9	8,33
Plus de 10 000 000 \$	4	3,70
Total	108	100,00

Note. $\bar{x} = 2\,600\,000$ \$ (valeur arrondie, excluant la catégorie moins de 300 000 \$).

Pour sa part, le Tableau 7 permet de distinguer que la quasi-totalité des festivals et événements touristiques (97,22 %) a un même statut juridique, c'est-à-dire celui d'organisme à but non lucratif (OBNL). Aussi appelé « personne morale sans but lucratif » ou « organisme sans but lucratif », ce type d'organisation est un :

« groupement d'individus qui poursuivent un but à caractère moral ou altruiste et qui n'ont pas l'intention de faire des gains pécuniaires à partager entre les membres. Une telle personne morale est une entité juridique distincte. À ce titre, elle détient des droits et des obligations qui lui sont propres. Une personne morale sans but lucratif exerce des activités sans but lucratif dans les domaines culturel, social, philanthropique, national, patriotique, religieux, charitable, scientifique, artistique, professionnel, athlétique, sportif, éducatif ou autres (Registre des entreprises du Québec, 2013, p.1).

De plus, notons que leur profil est diamétralement opposé à la réalité des entreprises touristiques associées aux secteurs de l'hébergement, du transport et des loisirs qui, dans plus de 80 % des cas, ont un statut d'organisme à but lucratif (OBL). Ce constat, bien que moins accentué, persiste également lorsqu'on compare le domaine événementiel avec les entreprises appartenant au secteur du loisir au sein duquel se retrouvent les festivals et événements touristiques en raison de la nature de leurs activités. En effet, ces dernières présentent un statut d'organisme à but non lucratif dans 56 % des cas (ministère du Tourisme, 2014b).

Tableau 7

Fréquence et répartition des festivals et événements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le statut juridique

	<i>n</i>	%
Municipalité/Conseil de bande	1	0,93
OBL	2	1,85
OBNL	105	97,22
Total	108	100

4.2 Méthodes d'estimation de l'achalandage employées par les festivals et événements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$

Afin d'atteindre le premier objectif de recherche visant à dresser un portrait de la réalité des festivals et événements touristiques du Québec en matière de dénombrement des foules, le prochain segment cherchera non seulement à nommer les méthodes préconisées par les organisations événementielles ciblées pour estimer l'achalandage, mais également à apporter des précisions supplémentaires quant à leur nombre, leur type et leur utilisation combinée.

À la lecture du Tableau 8, on constate que deux tiers des festivals et événements touristiques ciblés dans le cadre du présent projet de recherche (66,67 %) privilégient l'emploi d'une seule méthode pour connaître l'achalandage de leur manifestation. Cette donnée est cependant inversement proportionnelle au nombre d'organisations événementielles disposant d'une programmation multisite (74,07 %), c'est-à-dire qui se déroule dans plusieurs lieux distincts de façon simultanée, ou non. En outre, notons qu'un peu plus du quart des festivals et événements ont utilisé deux méthodes différentes pour estimer leur achalandage (27,78 %), qu'une faible proportion en a fait l'emploi de trois (5,56 %) et aucune organisation n'a privilégié plus de trois techniques.

Tableau 8

Fréquence et répartition des festivals et événements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le nombre de méthodes employées pour dénombrer l'achalandage

	<i>n</i>	%
Une méthode	72	66,67
Deux méthodes	30	27,78
Trois méthodes	6	5,56
Total	108	100,00

Parmi les douze méthodes d'estimation de l'achalandage répertoriées au sein du cadre conceptuel, neuf ont été préconisées par au moins un des festivals ou des événements ciblés par l'étude lors de la réalisation de son plus récent exercice de dénombrement des foules. Comme le démontre le Tableau 9, ce sont les techniques du marquage et reprise, de l'identification par radio-fréquence et de la téléphonie mobile qui ne se sont pas vues employées par les acteurs événementiels étudiés.

Aussi, bien qu'une forte proportion des méthodes existant pour dénombrer la foule soit utilisée au Québec (87,50 %), il est possible de constater que les organisations préconisent plus particulièrement trois d'entre elles, soit respectivement la billetterie (38,67 %), la méthode par association que l'on appelle aussi le sondage local (29,33 %) et les décomptes mécaniques (18,67 %). Il est intéressant de spécifier que la plus large part de ces décomptes mécaniques est attribuable aux exercices de dénombrement manuels effectués à l'aide de compteurs-enregistreurs (14,00 %). De plus, lorsqu'on croise ces résultats avec le nombre de méthodes employées, on remarque que les « Autres » méthodes sont privilégiées dans la quasi-totalité des cas à titre de deuxième ou troisième méthode d'estimation de l'achalandage. En effet, seuls les compteurs électroniques, les listes de concurrents et les ratios ont été préconisés comme méthodes uniques, et ce, dans une très faible proportion de cas (0,04 %).

Tableau 9

Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et événements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$

	<i>n</i>	%
Association	44	29,33
Billetterie	58	38,67
Compteurs électroniques	4	2,67
Compteurs mécaniques	28	18,67
Dénombrement de véhicules	1	0,67
Densité de foule	1	0,67
Liste de concurrents	4	2,67
Marquage et reprise	0	0,00
Photographies	3	2,00
Ratios	7	4,67
RFID	0	0,00
Téléphonie mobile	0	0,00
Total	150 ²	100,00

Tel qu'énoncé précédemment au sein de la littérature, trois types de méthodes peuvent être préconisés pour estimer l'achalandage lors d'un festival ou d'un événement touristique, soit le dénombrement complet, où les méthodes employées sont exclusivement systématiques, le dénombrement partiel, où les techniques utilisées génèrent des résultats fragmentaires, mais sont adjointes d'une mesure de la proportion dénombrée ou, finalement, le dénombrement hybride où certaines méthodes préconisées sont systématiques et d'autres sont partielles.

² Puisque certaines organisations emploient plus d'une méthode pour estimer l'achalandage lors de leur manifestation, il est à noter que le *n* total est de 150 lorsqu'il est question du « nombre de méthodes préconisées » et de 108 lorsqu'on réfère au « nombre de festivals et d'événements » ciblé par l'étude.

Ainsi, lorsqu'on porte un regard plus attentif à cette réalité grâce au Tableau 10, il apparaît qu'une majorité des manifestations ont utilisé uniquement une ou des méthodes de dénombrement systématique pour estimer leur achalandage (50,93 %) et que les dénombrements hybrides sont peu préconisés (13,89 %) contrairement à ceux partiels (35,19 %). En outre, une analyse plus approfondie des techniques préconisées lors de dénombrements hybrides permet d'identifier que la combinaison billetterie/sondage local est l'association la plus fréquente et représente plus de la moitié des cas de dénombrement hybride (53,33 %).

Tableau 10

Fréquence et répartition des festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le type de méthode préconisée pour estimer l'achalandage

	<i>n</i>	%
Dénombrement complet	55	50,93
Dénombrement hybride	15	13,89
Dénombrement partiel	38	35,19
Total	108	100,00

4.3 Dimensions qui conditionnent ou facilitent l'estimation de la fréquentation d'un lieu

Cette section vise à dresser un portrait des festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$ en utilisant comme assises leurs contextes spatial, temporel, participatif et festif, tous des aspects qui conditionnent l'emploi d'une méthode d'estimation de l'achalandage par rapport à une autre. Le fait de scinder en quatre segments ce volet de l'analyse des données se fonde sur les connaissances réunies au sein du cadre conceptuel et sur les messages recueillis au moyen de l'analyse de contenu. De plus, étant donné que trois méthodes d'estimation de l'achalandage se sont distinguées quant à leur fréquence d'utilisation parmi les

festivals et évènements ciblés dans ce projet d'étude, soit la billetterie, l'association et les compteurs, les résultats qui suivent seront présentés de manière à rendre compte de cette réalité.

4.3.1 Contexte spatial

Lorsque vient le moment d'estimer l'achalandage d'un festival ou d'un évènement touristique, le contexte spatial joue manifestement un rôle dans le choix de la méthode à préconiser. Ainsi, si les activités de l'organisation ont cours sur plus d'un site, il convient de choisir une technique qui sera adaptée à la réalité propre à chacun de ces endroits. Toutefois, s'il s'avère plus complexe d'employer la même méthode d'un site à un autre, plus d'une technique se doit d'être privilégiée.

Quelle que soit la technique préconisée, la majorité des activités de dénombrement ciblées par cette étude ont été effectuées lors de festivals ou évènements se déroulant sur plus d'un site (78,67 %) comme le présente le Tableau 11. La billetterie est cependant la méthode dont la proportion d'utilisation sur un site unique est la plus élevée (30,65 %), au contraire des « Autres » méthodes qui n'ont été employées par aucune organisation disposant d'un seul site d'activités. De plus, les festivals et évènements touristiques ayant opté pour plusieurs techniques de dénombrement pour répondre aux particularités de leurs différents sites d'activités se distinguent par une combinaison variée de méthodes pour estimer leur achalandage. Du côté de ceux qui se déroulent en contexte multisite et qui ont employé une seule technique de dénombrement, soulignons que la principale technique utilisée est celle de l'association (29 festivals et évènements).

Tableau 11

Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le type de site sur lequel se déroulent les activités

	Méthodes d'estimation de l'achalandage							
	Billetterie ou liste (n = 62)		Association (n = 44)		Compteurs mécaniques & électroniques (n = 32)		Autres (n = 12)	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Unique	19	30,65	7	15,91	6	18,75	0	0,00
Multiple	43	69,35	37	84,09	26	81,25	12	100,00

À la lecture du Tableau 12, il est possible d'observer que les activités de dénombrement réalisées au moyen de billetterie et de listes de concurrents ont été favorisées lors de festivals ou d'évènements présentant en tout ou en partie des sites fermés ou semi-fermés. En effet, bien que des catégories combinant plusieurs types de configurations de sites aient été créés afin de satisfaire à la réalité des évènements multisites, il importe de préciser qu'aucune billetterie ou liste de concurrents n'a eu lieu sur une portion ouverte des lieux d'activités. Ainsi, les 58 activités de dénombrement réalisées au moyen d'une billetterie se sont toutes déroulées sur des sites fermés, mais lors de festivals et évènements présentant en tout (40,32 %) ou en partie (53,22 %) de tels types de sites. Du côté des listes de concurrents, chacune d'entre elles a été préconisée sur des sites exclusivement semi-fermés (3,23 %), ou sur la portion des sites ayant une telle configuration (3,23 %).

Pour sa part, la méthode de l'association a été privilégiée de manière à répondre à quatre contextes distincts. Ainsi, dans un premier temps, la méthode par association a été choisie dans des sites exclusivement ouverts ou semi-fermés (20,45 %), donc pour lesquels il peut s'avérer impossible d'instaurer des mécanismes de dénombrement

directement sur les sites. Dans un deuxième temps, cette méthode a été employée dans les festivals et évènements dont une partie de la programmation se déroulait sur des sites ouverts et semi-fermés, mais cette fois-ci, de manière à se combiner aux résultats produits grâce à autre méthode d'estimation de l'achalandage (20,45 %). Dans un troisième cas, la technique de l'association a été préconisée sur un site fermé (2,27 %), mais pour lequel on observait une partie des activités hors de l'enceinte du ou des sites (exemple : feux d'artifice, montgolfières, parachutes, etc.). Finalement, la méthode par association a été utilisée dans des situations où seul un segment de la programmation a eu cours sur des sites ouverts et semi-fermés (56,83 %), sans toutefois employer d'autres méthodes pour la portion des sites semi-fermés et fermés pouvant être dénombrée par d'autres mécanismes de décompte.

Du côté des dénombrements au moyen de compteurs, tous les dénombrements manuels ont été réalisés sur des sites ouverts ou semi-fermés comme il est habituellement convenu de le faire (62,50 %), sauf dans le cas d'une organisation (3,13 %) qui a préféré employer cette méthode de manière à valider ses données de billetterie. De plus, toutes les données obtenues grâce à l'utilisation de compteurs électroniques ou tourniquets ont pour leur part eu lieu sur des sites totalement ou partiellement fermés (34,38 %).

Finalement, en approfondissant l'analyse des données, il est possible de remarquer que les « Autres » méthodes que sont la densité de foule, les ratios, le dénombrement de véhicules et l'usage de photographies ont presque exclusivement été choisies pour tenter de mieux dénombrer des sites ouverts ou semi-fermés (91,67 %). Notons toutefois qu'une organisation a privilégié la technique de la densité de foule sur un site fermé (8,33 %). L'objectif n'était cependant pas d'estimer l'achalandage total du festival ou de l'évènement, mais plutôt de mieux assurer la sécurité des visiteurs lors d'un spectacle spécifique où était accueilli un artiste de renom.

Tableau 12

Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon la configuration des sites sur lesquels se déroulent les activités

	Méthodes d'estimation de l'achalandage							
	Billetterie ou liste (n = 62)		Association (n = 44)		Compteurs mécaniques & électroniques (n = 32)		Autres (n = 12)	
	n	%	N	%	n	%	n	%
Ouvert	2	3,23	5	11,36	0	0,00	4	33,33
Semi-fermé	0	0,00	0	0,00	2	6,25	1	8,33
Fermé	25	40,32	1	2,27	4	12,50	1	8,33
Ouvert et semi-fermé	2	3,23	4	9,09	1	3,13	0	0,00
Ouvert et fermé	14	22,58	13	29,55	7	21,88	2	16,67
Semi-fermé et fermé	10	16,13	4	9,09	10	31,25	1	8,33
Ouvert, semi-fermé et fermé	9	14,52	17	38,64	8	25,00	3	25,00

Par l'entremise du Tableau 13, on remarque qu'une importante proportion des activités de dénombrement ont eu lieu lors de festivals et évènements présentant leur programmation en tout (21,33 %) ou en partie (72,00 %) sur des sites extérieurs. Aussi, l'usage de tentes ou chapiteaux venant uniquement en appui aux manifestations offrant d'autres activités sur des sites à ciel ouvert, aucun festival n'a présenté sa programmation uniquement sous un chapiteau ou en combinaison exclusive avec un volet intérieur.

De plus, outre la méthode par association, toutes les techniques les plus usuelles que sont la billetterie, les listes de concurrents, les compteurs électroniques et les

compteurs mécaniques ont été préconisées à la fois pour répondre aux besoins de sites extérieurs et intérieurs. Toutefois, la technique par association n'a jamais été employée pour dénombrer des sites exclusivement intérieurs, un constat que l'on peut également partager avec les « Autres » techniques de dénombrement. De son côté, la densité de la foule a été privilégiée dans un site intérieur, mais simplement pour assurer le contrôle de la sécurité, et non à des fins spécifiques de dénombrement.

Tableau 13

Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et événements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon l'emplacement des activités

	Méthodes d'estimation de l'achalandage							
	Billetterie ou liste (n = 62)		Association (n = 44)		Compteurs mécaniques & électroniques (n = 32)		Autres (n = 12)	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Intérieur	7	11,29	0	0,00	2	6,25	1	8,33
Extérieur (chapiteau)	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Extérieur (plein air)	17	27,42	9	20,45	2	6,25	4	33,33
Intérieur et extérieur (chapiteau)	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Intérieur et extérieur (plein air)	25	40,32	20	45,45	17	53,13	5	41,67
Intérieur et extérieur (chapiteau et plein air)	7	11,29	11	25,00	9	28,13	2	16,67
Extérieur (chapiteau et plein air)	6	9,68	4	9,09	2	6,25	0	0,00

Bien que la zone dite « urbaine » se compose uniquement des régions touristiques de Québec et Montréal, le Tableau 14 transpose bien le fait que c'est au sein de cette dernière qu'un plus grand nombre d'activités de dénombrement est effectué (43,33 %).

De plus, c'est au cœur de cette même zone touristique qu'est employée la plus grande variété de méthodes. En effet, ce sont neuf techniques distinctes que les festivals et événements touristiques ont utilisées ensemble au cours de leur plus récente étude de provenance et d'achalandage des clientèles, comparativement à un maximum de six pour les zones périurbaines et rurales.

En outre, étant donné la présence de nombreuses manifestations dans des lieux publics situés en plein cœur des activités régulières de la ville, c'est également dans la zone urbaine que se retrouve le plus grand nombre de festivals et d'événements ayant recours à la méthode de l'association pour estimer leur achalandage (45,45 %).

Tableau 14

Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et événements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon la zone où se déroulent les activités

	Méthodes d'estimation de l'achalandage							
	Billetterie ou liste (n = 62)		Association (n = 44)		Compteurs mécaniques & électroniques (n = 32)		Autres (n = 12)	
	<i>n</i>	%	<i>N</i>	%	<i>n</i>	%	<i>N</i>	%
Urbaine	24	38,71	20	45,45	15	46,88	6	50,00
Périurbaines	26	41,94	11	25,00	10	31,25	5	41,67
Rurales	12	19,35	13	29,55	7	21,88	1	8,33

4.3.2 Contexte temporel

Bien que la notion d'espace ait une influence certaine sur le choix de la méthode d'estimation de l'achalandage à employer, le contexte temporel associé au festival ou à l'événement peut lui aussi jouer un rôle dans la technique à préconiser pour dénombrer

l'assistance. Ainsi, le temps passé sur le site par les participants, la durée totale des activités (en nombre de jours) de même que le moment de la journée où cette dernière se déroule sont trois aspects qu'il importe de connaître avant de faire le choix de la méthode d'estimation de l'achalandage à appliquer.

À la lecture du Tableau 15, il apparaît peu fréquent de parvenir à identifier précisément les moments où les festivaliers arrivent et quittent les sites d'activités. En effet, uniquement 10,00 % des méthodes ont été appliquées lors de festivals ou événements où il était possible de délimiter le temps passé sur les sites pour tous les publics. De plus, 36,00 % d'entre elles ont été employées lors de manifestations où une partie des allées et venues de la clientèle étaient connues. Lorsque le temps passé au festival ou à l'évènement est circonscrit, une analyse croisée de la situation permet d'entrevoir que les espaces où avaient été utilisées les méthodes d'estimation de l'achalandage étaient payants. Toutefois, un lieu payant n'indique pas systématiquement la période au cours de laquelle les participants se présenteront aux activités ou retourneront à la maison. Les festivals et événements multiactivités offrant des formules « passeport » sont dans la quasi-totalité des cas (94,11 %) des sites payants dont l'arrivée et le départ des visiteurs ne peuvent être prévus. Leur affluence est donc variable, ce qui leur permet de circuler à leur convenance entre divers éléments de la programmation.

De plus, la méthode par association a principalement été employée sur des sites où l'affluence des participants est entièrement (65,91 %) ou en partie (31,82 %) variable. Il en va de même pour les approches par compteurs pour lesquelles 43,75 % des méthodes sont employées sur des sites où le temps passé par les participants est exclusivement variable et l'est en partie dans 29,55 % des cas. En effet, il s'avère important que la circulation aux entrées soit fluide lors de l'emploi de tourniquets de manière à éviter les bouchons et pour assurer la qualité de la collecte avec les compteurs-enregistreurs. Finalement, les « Autres » méthodes sont dans une majorité de cas employées dans des

contextes où le temps de participation des festivaliers est en tout (50,00 %) ou en partie variable (41,67 %).

Tableau 15

Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et événements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le temps passé sur les sites par les participants

	Méthodes d'estimation de l'achalandage							
	Billetterie ou liste (n = 62)		Association (n = 44)		Compteurs mécaniques & électroniques (n = 32)		Autres (n = 12)	
	<i>n</i>	%	<i>N</i>	%	<i>n</i>	%	<i>N</i>	%
Délimité	8	12,90	1	2,27	5	15,63	1	8,33
Variable	32	51,62	29	65,91	14	43,75	6	50,00
Délimité et variable	22	35,48	14	31,82	13	29,55	5	41,67

Bien que la répartition des résultats présentés au sein du Tableau 16 soit relativement homogène entre les méthodes de la billetterie, de la liste de concurrents et la technique par association, les renseignements obtenus à propos des dénombrements par compteurs mécaniques ou électroniques permet de mettre en lumière que les décomptes mécaniques manuels réalisés à l'aide de compteurs-enregistreurs sont employés spécifiquement dans deux circonstances. Ainsi, sur les 21 festivals ayant préconisé un décompte de ce type, six (28,57 %) ont fait le choix de l'employer comme méthode principale de dénombrement. Dans de tels cas, la durée minimale des festivités était de 3 jours, mais n'excédait jamais 5 jours. Toutefois, lorsque cette technique a été utilisée comme méthode complémentaire pour estimer l'achalandage (71,43 %), c'est-à-dire pour dénombrer une ou plusieurs activités très spécifiques du festival ou de l'évènement, la durée totale de ce dernier oscillait entre 3 et 50 jours d'activités. Aussi,

remarquons que les « Autres » méthodes sont davantage utilisées lors de manifestations d'une durée d'au plus 7 jours.

Tableau 16

Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et événements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon la durée des activités (en nombre de jours)

	Méthodes d'estimation de l'achalandage							
	Billetterie ou liste (n = 62)		Association (n = 44)		Compteurs mécaniques & électroniques (n = 32)		Autres (n = 12)	
	<i>n</i>	%	<i>N</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
3 ou moins	9	14,52	1	2,27	6	18,75	3	25,00
Entre 4 et 5	19	30,65	14	31,81	9	28,13	2	16,67
Entre 6 et 7	5	8,06	4	9,09	4	12,50	4	33,33
Entre 8 et 10	10	16,13	12	27,27	3	9,38	1	8,33
Entre 11 et 14	9	14,52	6	13,64	6	18,75	1	8,33
Entre 15 et 21	3	4,84	5	11,36	2	6,25	1	8,33
Plus de 21	7	11,29	2	4,55	2	6,25	0	0,00

Lorsque vient le moment de dresser un portrait des méthodes employées pour estimer l'achalandage selon le moment de la journée où ont cours les activités du festival ou de l'évènement, il s'avère, à la lumière du Tableau 17, que la quasi-totalité de ces techniques est utilisée lors de manifestations se déroulant à tout moment du jour ou du soir/nuit (90,67 %). Toutefois, l'utilisation de photographies aériennes, qui figurent quant à elle parmi les « Autres » méthodes, est la seule technique qui a été privilégiée dans le cadre d'un festival ou d'un évènement ne proposant aucune programmation en soirée ou de nuit.

Tableau 17

Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le moment de la journée où se déroulent les activités

	Méthodes d'estimation de l'achalandage							
	Billetterie ou liste (n = 62)		Association (n = 44)		Compteurs mécaniques & électroniques (n = 32)		Autres (n = 12)	
	<i>n</i>	%	<i>N</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Jour	2	3,23	4	9,09	0	0,00	1	8,33
Soir/nuit	2	3,23	3	6,82	1	3,13	1	8,33
Jour et soir/nuit	58	93,55	37	84,09	31	96,88	10	83,33

4.3.3 Contexte participatif

Puisque l'estimation de l'achalandage est fondée sur le dénombrement des participants présents sur les sites d'activités, certaines particularités les concernant viennent influencer le choix de la méthode à préconiser. Ainsi, leur statut de spectateur ou de concurrent, la situation dans laquelle ils se retrouvent lors des exercices de dénombrement, leur nombre et leur déplacement sont tous des aspects dont il importe de tenir compte préalablement à l'exercice de collecte et à la préconisation d'une technique par rapport à une autre.

Comme le démontre le Tableau 18, la billetterie est employée dans une majorité de cas (66,13 %) sur des sites composés uniquement de spectateurs. Cependant, elle peut également dénombrer les concurrents dans le cadre d'évènements sportifs amateurs, ou les spectateurs témoins des compétitions, défis récréatifs et concours aux endroits où se retrouvent également des concurrents (30,65 %). À l'inverse, lorsque l'achalandage est exclusivement composé de concurrents (1,62 %) ou que l'exercice de dénombrement cherche à savoir le nombre de concurrents dans le cadre d'évènements sportifs

professionnels où sont aussi présents des observateurs (1,62 %), ce sont plutôt les listes de concurrents qui ont été préconisées.

Quant à elle, la méthode par association est employée principalement sur les sites où il est possible de dénombrer exclusivement des spectateurs (61,36 %). Cette technique a malgré tout été employée dans le cas d'une activité gratuite où les concurrents venaient de façon récréative participer à l'activité. Dans le cas des techniques impliquant un compteur ou pour les « Autres » méthodes, elles sont uniquement utilisées pour estimer le nombre de spectateurs. Bien que certains de ces sites aient accueilli une proportion négligeable de concurrents, ce sont toujours les spectateurs qui ont été dénombrés.

Tableau 18

Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le statut des participants

	Méthodes d'estimation de l'achalandage							
	Billetterie ou liste (n = 62)		Association (n = 44)		Compteurs mécaniques & électroniques (n = 32)		Autres (n = 12)	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Spectateurs	41	66,13	27	61,36	26	81,25	9	75,00
Concurrents	2	3,23	1	2,27	0	0,00	0	0,00
Spectateurs et concurrents	19	30,65	16	36,36	6	18,75	3	25,00

Bien que les festivaliers soient tout autant assis, debout, qu'en déplacement (74,00 %) dans la plupart des festivals et évènements ciblés par l'étude, la nature de la manifestation vient néanmoins influencer la situation dans laquelle se retrouvent les

participants. Ainsi, dans les manifestations multisites et multiactivités combinant à la fois des aspects de divertissement et de spectacles, les participants se sont avérés être assis ou debout pour regarder une prestation, ou être en déplacement pour participer à un volet d'amusement. Lors d'évènements plutôt sportifs, les spectateurs étaient assis ou debout pour observer les compétitions, défis récréatifs ou concours, ou étaient en déplacement de manière à pouvoir apprécier différents segments du parcours. Contrairement aux deux autres méthodes les plus employées, il est intéressant de souligner que la méthode par association a été préconisée en très forte proportion (88,6 %) et presque exclusivement dans ce type de contexte où les participants pouvaient être en situations multiples (assis, debout ou en déplacement).

De plus, on constate que les sites où les participants étaient exclusivement assis (5,33 %) se sont déroulés dans des salles de spectacles intérieures ou des sites extérieurs lors desquels les festivaliers étaient contraints à utiliser les sièges ou estrades prévus pour observer sur une scène une prestation donnée. Quant à elles, les méthodes employées sur les sites où les festivaliers étaient à la fois assis et debout (17,33 %) étaient aussi des spectacles de nature plus culturelle, mais pour lesquels les participants avaient le choix de s'installer dans une zone pour les personnes debout ou assises. Parmi les autres méthodes, la photographie a été utilisée sur les sites où les participants étaient assis ou debout et non en déplacement (16,67 %), tandis que les autres méthodes de cette catégorie ont pu être appliquées bien que les festivaliers puissent être en mouvement sur les sites.

Tableau 19

Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et événements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon la situation des participants

	Méthodes d'estimation de l'achalandage							
	Billetterie ou liste (n = 62)		Association (n = 44)		Compteurs mécaniques & électroniques (n = 32)		Autres (n = 12)	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Assis	6	9,68	0	0,00	2	6,25	0	0,00
Debout	1	1,61	0	0,00	0	0,00	0	0,00
En déplacement	0	0,00	0	0,00	1	3,13	0	0,00
Assis et debout	11	17,74	3	6,81	10	31,25	2	16,67
Assis et en déplacement	1	1,61	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Debout et en déplacement	0	0,00	2	4,55	0	0,00	0	0,00
Assis, debout et en déplacement	43	69,35	39	88,64	19	59,38	10	83,33

Grâce au Tableau 20, il transparaît que la billetterie est une méthode permettant de dénombrer l'achalandage, quel que soit le nombre de participants présents. Notons toutefois qu'aucune manifestation ciblée par la présente étude n'a dénombré plus d'un million d'entrées/visites lors de sa plus récente étude de provenance et d'achalandage et que l'on peut observer une tendance à utiliser cette technique pour dénombrer un achalandage inférieur à 150 000 entrées/visites. De plus, on peut apercevoir que les listes de concurrents appartiennent toutes à la catégorie « moins de 20 000 » entrées/visites.

De plus, bien que la méthode par association soit elle aussi utilisée avec des achalandages totaux variés, il s'agit de la seule technique qui n'est pas utilisée lorsque le nombre d'entrées/visites est inférieur à 20 000. Aussi, on remarque une tendance à

employer cette méthode chez les festivals et événements de plus grande envergure. En effet, cette approche est la seule employée par les organisations ayant dénombré plus d'un million d'entrées/visites au cours de leur dernière édition. Contrairement à la billetterie et aux listes de concurrents, le sondage local est, en termes de proportion, plus utilisé lorsque le nombre d'entrées/visites est supérieur à 150 000 entrées/visites.

De leur côté, les approches par compteurs présentent deux types de réalités distinctes. Dans un premier temps, toutes les activités de dénombrement privilégiant uniquement l'emploi de compteurs-enregistreurs sont associées à un achalandage total inférieur à 100 000 entrées/visites. Toutefois, lorsque les décomptes manuels accompagnent une ou deux autres méthodes de dénombrement et ne servent qu'à connaître l'achalandage d'une portion des sites, l'achalandage total du festival ou de l'évènement pouvait s'avérer très important. Sinon, les décomptes par tourniquets sont eux aussi utilisés lors de festivités où moins de 150 000 entrées/visites sont comptabilisées, et pour un maximum de 200 000 entrées/visites chez ceux optant pour un compteur électronique. Toutefois, on y dénombre en moyenne un achalandage supérieur par rapport aux festivals et événements dénombrés par compteurs-enregistreurs.

Quant à elles, les « Autres » méthodes ont tendance à être choisies pour dénombrer les festivals et événements dont le nombre d'entrées/visites est inférieur à 100 000 (83,33 %), sauf dans le cas de la technique par ratios où l'on observe un achalandage total pouvant aller jusqu'à un demi-million d'entrées/visites (16,67 %).

Tableau 20

Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et événements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le nombre de participants

	Méthodes d'estimation de l'achalandage							
	Billetterie ou liste (n = 62)		Association (n = 44)		Compteurs mécaniques & électroniques (n = 32)		Autres (n = 12)	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Moins de 20 000	10	16,13	0	0,00	8	25,00	1	8,33
Entre 20 000 et 49 999	23	37,10	12	27,27	8	25,00	5	41,67
Entre 50 000 et 74 999	8	12,90	4	9,09	5	15,63	3	25,00
Entre 75 000 et 99 999	1	1,61	2	4,55	1	3,13	1	8,33
Entre 100 000 et 149 999	11	17,74	8	18,18	7	21,88	0	0,00
Entre 150 000 et 199 999	2	3,23	6	13,64	1	3,13	0	0,00
Entre 200 000 et 249 999	3	4,84	1	2,27	1	3,13	1	8,33
Entre 250 000 et 499 999	3	4,84	2	4,55	0	0,00	1	8,33
Entre 500 000 et 999 999	1	1,61	6	13,64	1	3,13	0	0,00
Plus de 1 000 000	0	0,00	3	6,82	0	0,00	0	0,00

Le Tableau 21, qui présente le nombre et la répartition des méthodes employées pour estimer l'achalandage selon le type de déplacement des participants, démontre bien que peu de festivals et événements ciblés par le présent projet de recherche entraînent uniquement des déplacements unidirectionnels de la part des participants (6,67 %). Soulignons que tous les lieux fermés ou semi-fermés nécessitent un certain déplacement unidirectionnel pour franchir l'enceinte du ou des sites d'activités. Toutefois, on parle ici des déplacements de la foule sur les sites des festivals et événements, et non de ceux les amenant aux lieux où se déroulent les activités.

Dans les cas de déplacements exclusivement unidirectionnels (6,67 %), tous ont eu lieu sur des sites fermés ou semi-fermés pour lesquels les participants devaient passer par un « parcours » préétabli ou dans des lieux intérieurs pour lesquels un seul passage amène les festivaliers vers les salles de représentation. Toutefois, une bonne proportion des méthodes employées (42,00 %) sont tout de même utilisées dans des festivals ou des événements dont un segment de la programmation occasionne des déplacements unidirectionnels de la part des participants. Pour plusieurs d'entre eux, un défilé avait cours lors d'un segment de leur programmation, ou il s'agissait d'événements sportifs pour lesquels les spectateurs se devaient de se déplacer dans une même direction pour voir évoluer les concurrents.

Tableau 21

Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon les déplacements des participants

	Méthodes d'estimation de l'achalandage							
	Billetterie ou liste (n = 62)		Association (n = 44)		Compteurs mécaniques & électroniques (n = 32)		Autres (n = 12)	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Unidirectionnels	6	9,68	0	0,00	4	12,50	0	0,00
Multidirectionnels	30	48,39	26	59,09	14	43,75	7	58,33
Unidirectionnels et multidirectionnels	26	41,94	18	40,91	14	43,75	5	41,67

4.3.4 Contexte festif

Bien que les contextes spatial, temporel et participatif soient déterminants lorsque vient le moment de choisir la méthode qui permettra d'estimer l'achalandage, la programmation du festival ou de l'évènement est elle aussi importante à considérer. Ainsi, l'accessibilité des activités, le type de point d'intérêt et leur nombre sont tous des aspects pouvant influencer l'exercice de collecte de données et favoriser l'emploi de certaines méthodes contrairement à d'autres.

Comme le montre le Tableau 22, aucun festival ou évènement n'a privilégié l'emploi d'une billetterie en étant entièrement gratuit. Toutefois, certains d'entre eux ont en marge de leur programmation principale des activités gratuites générant un achalandage significatif et pour lesquelles il nécessite de dénombrer la foule. La

billetterie, dans ces cas, cible néanmoins uniquement le volet payant de leur programmation pour la totalité d'entre eux.

Quant à la méthode par association, seule une faible proportion des organisations ayant privilégié une telle méthode (6,82 %) laisse entrevoir que l'ensemble de leurs sites est entièrement payant. De plus, 27,27 % des sites sont au contraire complètement gratuits. Pour bon nombre d'entre eux, l'accès au site est gratuit, mais plusieurs aspects du festival ou de l'évènement requièrent un déboursé de la part de participant, par exemple, des billets pour la consommation de produits ou l'utilisation de manèges. À l'inverse de l'approche par billetterie, l'approche par association cible non seulement le volet gratuit des sites, mais également celui payant pour tous ceux n'ayant pas fait appel à plus d'une méthode.

De plus, dans tous les cas où l'approche par compteurs a été réalisée sur des sites entièrement gratuits (12,50 %), c'est l'emploi d'un décompte manuel qui a été privilégié. Dans le cadre des sites uniquement payants (18,75 %), ce sont plutôt des tourniquets et des compteurs électroniques que les organisations ont préféré utiliser. Du côté des compteurs employés dans les festivités ayant à la fois un volet payant et gratuit, on remarque le même constat que celui précédemment mentionné, à savoir que les sites gratuits ont été dénombrés par décompte manuel, et ceux payants, par tourniquets et compteurs électroniques.

Mentionnons qu'aucune « Autre » méthode n'a été employée sur des sites exclusivement payants. De plus, celles utilisées sur des sites entièrement gratuits sont la technique du ratio, utilisée comme unique méthode de dénombrement, et celle du dénombrement par stationnement venant en appui à une autre méthode dite systématique.

Tableau 22

Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et événements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon l'accessibilité des sites d'activités

	Méthodes d'estimation de l'achalandage							
	Billetterie ou liste (n = 62)		Association (n = 44)		Compteurs mécaniques & électroniques (n = 32)		Autres (n = 12)	
	<i>n</i>	%	<i>N</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Payant	24	38,71	3	6,82	6	18,75	1	8,33
Gratuit	0	0,00	12	27,27	4	12,50	5	41,67
Payant et gratuit	38	61,29	29	65,91	22	68,75	6	50,00

À la lecture du Tableau 23, notons que la majorité des activités de dénombrement (80,00 %) est réalisée dans des festivals et événements où les points d'intérêt de la clientèle sont multiples. Par point d'intérêt, on cherche ici à comprendre si l'attention des participants peut être simultanément attirée par plus d'un élément de la programmation, c'est-à-dire par plus d'un « point d'intérêt ». Malgré tout, la technique par association n'est que très rarement employée lors de manifestations où le point d'intérêt des participants est unique et qu'aucune des « Autres » méthodes n'a été appliquée dans de telles circonstances. Il est également intéressant de mentionner que la photographie et la densité de la foule sont des méthodes préconisées dans les festivals et événements où les points d'intérêt sont multiples, mais leur emploi sur une portion précise du site ou en regard d'un segment déterminé de la programmation fait en sorte que le point d'intérêt s'avère plutôt unique. Presque exclusivement de nature culturelle, les rares festivals ou événements ayant des points d'intérêt uniques sont, dans le cas de la présente étude, situés dans un nombre important de sites dont chacun ne se voit attribuer qu'une seule et unique fonction.

Tableau 23

Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et évènements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le nombre de points d'intérêt sur les sites d'activités

	Méthodes d'estimation de l'achalandage							
	Billetterie ou liste (n = 62)		Association (n = 44)		Compteurs mécaniques & électroniques (n = 32)		Autres (n = 12)	
	<i>n</i>	%	<i>N</i>	%	<i>n</i>	%	<i>N</i>	%
Unique	17	27,42	2	4,55	11	34,38	0	0,00
Multiple	45	72,58	42	95,45	21	65,63	12	100,00

Le Tableau 24, qui présente les méthodes employées pour estimer l'achalandage selon le type de point d'intérêt, cherche à démontrer que les festivals et évènements ciblés par ce projet de recherche disposent dans une majorité de cas (74,67 %) de points d'intérêt uniquement fixes. Les parades constituent l'un des exemples de point mobile dans les festivals et évènements combinant les deux réalités. Un autre exemple important à considérer se veut les évènements sportifs pour lesquels les participants sont en déplacement au cœur d'un parcours, donc mobiles, mais lors desquels certains éléments de divertissement fixes ont cours en parallèle de l'activité principale. Les deux seuls points d'intérêt exclusivement mobiles sont également des évènements sportifs, mais pour lesquels aucune animation n'est effectuée en marge de l'unique et seul point d'intérêt qu'est la compétition.

Tableau 24

Fréquence et répartition des méthodes préconisées pour dénombrer l'achalandage dans les festivals et événements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$, selon le type de points d'intérêt sur les sites d'activités

	Méthodes d'estimation de l'achalandage							
	Billetterie ou liste (n = 62)		Association (n = 44)		Compteurs mécaniques & électroniques (n = 32)		Autres (n = 12)	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>N</i>	%
Fixe	48	77,42	26	59,09	29	90,63	9	75,00
Fixe et mobile	14	22,58	17	38,64	3	9,38	2	16,67
Mobile	0	0,00	1	2,27	0	0,00	1	8,33

Chapitre 5 : Interprétation des résultats et discussion

Avant d'amorcer la phase de discussion et d'interprétation de la présente étude, il apparaît important de tout d'abord se rappeler le but poursuivi par ce projet de recherche. De ce fait, souvenons-nous que le premier objectif général encouru par ce mémoire se voulait de dresser un portrait de la réalité des festivals et événements touristiques du Québec en matière de dénombrement des foules. Plus précisément, il s'agissait de pouvoir identifier et nommer les méthodes préconisées, mais également d'apporter des précisions supplémentaires quant à leur nombre, leur type et leur utilisation combinée. De plus, une analyse descriptive des festivals et événements ciblés par le projet a été effectuée, c'est-à-dire ceux subventionnés par le MTO et dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$. Fondée sur leurs contextes spatial, temporel, participatif et festif, cette analyse aura permis de compléter le portrait souhaité et d'en apprendre davantage sur les dimensions qui conditionnent le choix d'une méthode par rapport à une autre.

La combinaison des résultats obtenus à l'issue de l'analyse de contenu et des connaissances acquises au sein du cadre conceptuel permet maintenant de dégager une compréhension nouvelle de la problématique de l'estimation de l'achalandage au Québec, tant d'un point de vue théorique que pratique. De là, il devient possible de proposer, au sein du présent chapitre, un modèle permettant d'aiguiller les acteurs de la scène événementielle dans le choix de la méthode d'estimation de l'achalandage à préconiser et, par le fait même, de répondre au deuxième objectif général de la recherche. Pour clore ce dernier chapitre, une énonciation de la portée de l'étude et des principales limites qui y sont associées sera effectuée par la chercheuse.

5.1 Portrait synthèse du dénombrement des foules dans les festivals et événements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$

Le prochain segment cherchera non seulement à récapituler les principaux résultats de la recherche, mais également à les discuter et à les interpréter en tissant des liens avec les éléments apportés au sein du cadre conceptuel. Puisque les résultats de la recherche présentent des données inédites quant à la situation des festivals et événements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$ et relativement aux méthodes d'estimation de l'achalandage qu'ils appliquent pour dénombrer la foule, il est à noter qu'il est impossible de comparer les résultats obtenus avec d'autres études menées sur le sujet. De plus, étant donné que certaines variables ont été identifiées par les auteurs consultés comme ayant une incidence dans le choix de la méthode d'estimation de l'achalandage à préconiser, sans toutefois que soit décrite la nature de cette relation, encore une fois, il s'avère complexe de faire des liens entre les résultats obtenus et le contenu du cadre conceptuel. Ainsi, il apparaît important pour la chercheuse de préciser que ce cinquième et dernier chapitre cherche davantage à expliquer les résultats obtenus sur la base d'explications rationnelles et d'hypothèses qu'en se fondant sur les propos des auteurs.

Pour faciliter l'interprétation des données, cette section sera scindée en deux volets reprenant les mêmes thématiques que celles abordées lors de la présentation des résultats, soit celle des méthodes d'estimation de l'achalandage préconisées par les festivals et événements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$ et celle de leurs contextes spatial, temporel, participatif et festif.

5.1.1 Méthodes d'estimation de l'achalandage employées dans les festivals et événements subventionnés par le MTO dont le budget réel d'exploitation est de plus de 300 000 \$

Les variables d'intérêt dans le cadre de ce premier volet de la présentation des résultats ont été le nombre de méthodes utilisées pour dénombrer l'achalandage, leur

nom de même que le type d'approche préconisé. Les principaux constats évoqués sont les suivants :

- Tel que soulevé au sein de la littérature et confirmé par la chercheuse lors de ses travaux, la place laissée aux méthodes d'estimation de l'achalandage dans la littérature scientifique, et plus spécifiquement touristique, se veut très marginale (Getz, 2010). Toutefois, il a été possible de remarquer que les rares auteurs consultés ayant abordé la question ont tous traité le sujet du dénombrement de la foule du point de vue du festival ou de l'évènement dans son ensemble, plutôt qu'en regard de chacun de leurs sites d'activités (de Grandpré, à paraître; Matheson, 2002; Tyrrell & Ismail, 2005; Tyrrell & Jonhston, 2009; U.S. Federal Highway Administration, 2003).

Toutefois, il a été possible d'observer que 74,07 % des festivals et évènements touristiques ciblés par la présente étude disposaient d'une programmation multisite. Ainsi, pour faciliter la compréhension du problème et surtout le choix de la méthode d'estimation de l'achalandage, la chercheuse émet l'hypothèse qu'il serait nécessaire d'aborder la question en ramenant le problème à sa plus simple expression, c'est-à-dire en le rapportant à l'endroit de chacun des sites. En effet, la chercheuse croit que les sites présentant des réalités distinctes sont susceptibles de ne pouvoir être dénombrés grâce à une seule et même méthode d'estimation de l'achalandage. Par exemple, un festival dont une partie des activités sont payantes et se déroulent en salle pourra utiliser une approche par billetterie pour ce volet de sa programmation, mais ne pourra faire de même pour les prestations ayant lieu gratuitement dans des endroits publics situés en plein air.

Même si certaines méthodes pourraient se voir appliquées dans ces deux contextes comme il a été possible de le constater au sein du second chapitre, il importe toutefois de réfléchir quant à la précision des données obtenues par ce type d'approche ne prenant pas en considération les particularités propres à chacun des

sites d'activités. De ce fait, il est également intéressant de considérer que 66,67 % des manifestations ciblées par le présent projet de recherche ont privilégié l'emploi d'une seule technique pour dénombrer les festivaliers, et cette proportion est étonnamment plus importante chez les événements se déroulant sur plus d'un site.

- Neuf des douze méthodes d'estimation de l'achalandage répertoriées au sein du cadre conceptuel ont été préconisées par au moins un des festivals ou des événements ciblés par l'étude lors de la réalisation de son plus récent exercice de dénombrement des foules. L'identification par radio-fréquence, le marquage et reprise de même que la téléphonie mobile sont les méthodes qui ne se retrouvent pas au nombre des techniques employées.

En ce qui concerne l'utilisation de la téléphonie mobile, les nombreuses considérations éthiques entourant l'emploi d'une telle méthode et l'actuelle impossibilité d'obtenir les données requises de la part des compagnies pourraient expliquer que cette avenue ne puisse être, pour le moment, préconisée au Québec (Girardin, Vaccari, Gerber, Biderman & Ratti, 2009). Pour sa part, le marquage et reprise est la méthode nécessitant l'emploi du plus grand nombre de ressources humaines parmi l'ensemble des techniques proposées, ce qui le rend difficile d'usage d'un point de vue logistique, et coûteux vu l'importance du matériel nécessaire à la réalisation du marquage. Malgré tout, c'est le fait qu'il ne puisse être appliqué lors de festivals ou événements se déroulant sur plus d'une journée qui est probablement à l'origine de cette non-utilisation (Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007a). En effet, tous les festivals et événements ici ciblés ont des activités qui se déroulent sur une durée égale ou supérieure à trois jours. Bien que l'identification par radio-fréquence soit quant à elle de plus en plus populaire dans les festivals et événements touristiques de la province, il est possible de remarquer qu'elle n'est toutefois pas retenue comme méthode officielle pour dénombrer l'achalandage lorsque les données sont utilisées à des fins d'octroi de subventions.

En effet, il importe de savoir que les exigences méthodologiques des bailleurs de fonds n'imposent en aucun moment l'emploi d'une technique d'estimation de l'achalandage précise (ministère du Tourisme, 2014). Ainsi, les firmes et institutions d'enseignement chargées de réaliser les exercices de dénombrement ont toute la latitude de privilégier la méthode de leur choix.

- Étant donné que la présente étude constitue un premier portrait de la réalité des festivals et événements touristiques en matière d'estimation de l'achalandage, aucun des auteurs consultés ne pouvait avoir fait un portrait de la fréquence d'utilisation de chacune des méthodes. Cependant, cette recherche aura permis d'observer que trois méthodes sont utilisées dans 86,67 % des activités de dénombrement, soit la billetterie (38,67 %), l'association que l'on appelle aussi le sondage local (29,33 %) et le décompte mécanique (18,67 %) dont la plus large part est effectuée à l'aide de compteurs-enregistreurs (14,00 %).

De ces trois méthodes, une suscite particulièrement des questionnements de la part de la chercheuse. En effet, la méthode par association devrait se voir utilisée exclusivement dans les festivals et événements touristiques ayant lieu dans des sites ouverts ou semi-fermés, se situant dans des zones urbaines très achalandées où la communauté locale est très présente. Toutefois, cette réalité ne correspond pas à une proportion aussi importante des festivals et événements touristiques ciblés par cette étude. Ainsi, il y a matière à se questionner quant aux raisons qui motivent un festival ou un événement ayant cours dans un autre contexte à privilégier une telle approche. Comme mentionné précédemment, de plus en plus d'acteurs soulèvent des préoccupations quant à l'emploi de cette méthode qui surestime les résultats et qu'ils suspectent de générer des données de plusieurs fois doublées (Bergeron & Brousseau-Pouliot, 2014; de Grandpré, à paraître, Houle, 2012; Porter, 2011).

- Selon la littérature, trois types d'approches peuvent être préconisés pour dénombrer la foule lors d'un festival ou d'un évènement (Therrien, 2012). L'approche complète, où les méthodes employées sont exclusivement systématiques, a été privilégiée par 50,93 % des festivals et évènements ciblés par l'étude. L'approche partielle, où les techniques utilisées génèrent des résultats fragmentaires, mais sont adjointes d'une mesure de la proportion dénombrée, a quant à elle été préconisée par 35,19 % des manifestations, tandis que 13,89 % ont préféré l'approche hybride, où certaines méthodes sont systématiques et d'autres partielles.

Bien qu'il puisse paraître incohérent de faire appel à plus d'une méthode de ce type lorsqu'elles sont dites « complètes », il importe de comprendre que dans la quasi-totalité des cas (19 sur 20), la double utilisation de ce type de technique est justifiée par la présence de sites multiples dont seulement certains sont munis d'une billetterie. Dans de telles circonstances, il importe donc d'user d'une seconde façon de procéder pour dénombrer les participants des autres lieux d'activités. Cette seconde technique peut elle aussi être systématique.

De plus, étant donné que les méthodes systématiques sont considérées par Therrien (2012) comme des méthodes auxquelles on attribue de faibles marges d'erreur dans les résultats produits (billetterie, compteurs électroniques et mécaniques, listes de concurrents, identification par radio-fréquence), la chercheuse émet l'hypothèse que ces exercices de dénombrement ne doivent théoriquement pas générer de résultats fortement surestimés, comme certaines méthodes de dénombrement partiel.

5.1.2 Dimensions qui conditionnent ou facilitent l'estimation de la fréquentation d'un lieu

Dans cette section du rapport de recherche, un portrait des festivals et événements touristiques du Québec fondé sur leurs contextes spatial, temporel, participatif et festif a été réalisé, tous des aspects qui conditionnent l'emploi d'une méthode d'estimation de l'achalandage par rapport à une autre. Ces quatre thèmes ont été privilégiés sur la base des connaissances réunies au sein du cadre conceptuel et des messages recueillis au moyen de l'analyse de contenu.

5.1.2.1 Contexte spatial.

Les variables retenues pour traiter de la question du contexte spatial, c'est-à-dire celles relatives aux sites et à l'espace occupé par les festivals et événements touristiques ciblés par le présent projet, sont le nombre de sites, le type de site, leur emplacement et la zone dans laquelle se déroulent les festivités. Les éléments que l'on doit retenir sont les suivants :

- Un peu plus de trois festivals et événements touristiques sur quatre (78,67 %) se déroulent sur plus d'un site d'activités et l'on remarque que la configuration et l'emplacement propres à chacun des sites d'une même manifestation s'avèreraient distincts dans une majorité des cas. Cela pourrait donc expliquer le recours à plus d'une méthode d'estimation de l'achalandage pour 40,00 % des organisations dont la programmation se déroule en situation de sites multiples.

- Les activités de dénombrement réalisées lors de manifestations multisites sont effectuées au moyen d'une billetterie dans 33,90 % des cas et grâce à la méthode par association dans 31,36 % des situations observées. Au niveau des festivals et événements ayant cours dans un seul et même lieu, c'est de loin la billetterie qui est préférée pour dénombrer les festivaliers (56,25 %).

- Les résultats obtenus permettent de confirmer que la configuration du site sur lequel se déroulent les festivités conditionne le choix de la méthode d'estimation de l'achalandage à préconiser, ce qui converge avec le modèle développé par le Groupe SODEM et les propos énoncés en regard de chacune des méthodes dans le cadre conceptuel (de Grandpré, à paraître; FEQ & Watson Recherche Marketing, 2011; ministère du Tourisme, 2013 & 2014a; Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007 & 2007a; Therrien, 2012; Van & Buys, 2004).

Pour employer chaque technique, on constate ainsi que certaines configurations précises doivent être respectées selon la littérature et l'ont également été au sein des données colligées. Il est à noter que le trop petit échantillon et le manque d'écrits concernant les méthodes de densité de la foule et du stationnement ne permettent pas de présenter de résultats fiables.

- Billetterie : fermés;
- Liste de concurrents : fermés ou semi-fermés;
- Association : ouverts, semi-fermés et fermés;
- Tourniquets : fermés;
- Compteurs électroniques : fermés ou semi-fermés;
- Compteurs-enregistreurs : ouverts ou semi-fermés;
- Ratios : ouverts, semi-fermés;
- Photographie : ouverts, semi-fermés et fermés;
- Densité de la foule : N.D.;
- Dénombrement de véhicules : N.D.

- Bon nombre de festivals et d'évènements touristiques présentent leur programmation en tout (21,33 %) ou en partie (72,00 %) sur des sites extérieurs. De plus, l'usage de tentes ou chapiteaux vient uniquement en appui aux festivals et évènements offrant déjà des activités à ciel ouvert.

- La variable « emplacement où se déroulent les activités » a peu ou pas d'influence sur les trois principales méthodes préconisées que sont la billetterie (incluant les listes de concurrents), la méthode par association et les compteurs (qu'ils soient mécaniques ou électroniques). Parmi les « Autres » techniques, on remarque que les photographies aériennes et le dénombrement de véhicules ne peuvent avoir cours à l'intérieur, comme le stipulait également la littérature (Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007). Aussi, on remarque que la méthode par ratio ne trouve aucune valeur ajoutée dans un site intérieur au sein des écrits, ce qui se corrobore par les données obtenues (FEQ & Watson Recherche Marketing, 2011).
- C'est dans la zone dite « urbaine » que se déroule le plus grand nombre de festivals et d'évènements touristiques selon les données obtenues. Selon le ministère du Tourisme, la métropole et la capitale seraient effectivement au cœur de l'offre événementielle touristique québécoise. Toutes deux reconnues pour leur caractère festif et la diversité de leurs festivals et évènements, ces régions accueillent chaque année, selon le PDIT, un nombre important de manifestations contribuant au rayonnement de la destination touristique. En vertu de leur statut de portes d'entrée énoncé précédemment, l'affluence de clientèles en provenance des marchés hors Québec y est plus forte et leur confère à ce titre un certain avantage (ministère du Tourisme, 2012).

5.1.2.2 Contexte temporel.

Les aspects abordés relativement au contexte temporel sont le temps passé sur le site par les participants, la durée totale de la manifestation événementielle (en nombre de jours) de même que le moment de la journée où cette dernière se déroule. Les principaux constats effectués sont :

- Qu'il est peu fréquent de pouvoir identifier de manière précise les moments où les festivaliers arrivent et quittent les sites d'activités. Lorsqu'on peut prévoir l'affluence, les sites où ont été réalisées les activités de dénombrement présentaient un accès payant et souvent une billetterie. Toutefois, les festivals et événements multiactivités offrant des formules « passeport » sont des sites payants dont l'arrivée et le départ des participants ne peuvent être prévus.
- La méthode par association est employée sur des sites où l'affluence des participants est entièrement ou en partie variable. Il en va de même pour les approches par compteurs et les « Autres » méthodes. Le fait qu'une telle méthode soit à privilégier dans des sites ouverts, partageant de multiples fonctions et dont une importante proportion de l'achalandage est composée de la communauté locale, peut expliquer ce constat selon la description de cette méthode au sein du cadre conceptuel (ministère du Tourisme, 2014).
- Il existe peu de liens entre la méthode employée pour estimer l'achalandage et la durée du festival ou de l'évènement pour les méthodes de la billetterie, de la liste de concurrents, la technique par association ou les « Autres » méthodes. Toutefois, dans le cas des dénombrements par compteurs, les résultats obtenus grâce à l'analyse de contenu cadrent parfaitement avec les propos apportés par les auteurs (FEQ & Watson Recherche Marketing, 2011). En effet, on constate que les décomptes mécaniques manuels réalisés à l'aide de compteurs-enregistreurs sont employés comme méthode principale de dénombrement lorsque la durée minimale des festivités est de 3 jours, mais n'excède pas 5 jours, ou comme technique complémentaire quelle que soit la durée des activités.
- La quasi-totalité des activités de dénombrement se déroule à tout moment du jour ou du soir/nuit (90,67 %), sauf dans le cas des photographies. Lorsqu'effectuées sur des sites extérieurs, elles doivent de préférence être réalisées le jour, sans quoi

il importe de prendre des dispositions particulières pour assurer une prise de photo d'une qualité suffisante pour réaliser un exercice de dénombrement exhaustif comme le présentait la littérature (Research Resolutions & Consulting Ltd., 2007 & 2007a). Il en va de même pour faciliter le travail des individus chargés de procéder aux dénombrements par l'emploi de compteurs-enregistreurs (lieu éclairé).

5.1.2.3 Contexte participatif.

Pour rendre compte de la réalité des festivals et événements relativement à leur contexte participatif, le statut des participants, la situation dans laquelle ils se retrouvent lors des exercices de dénombrement, leur nombre et leur déplacement sont tous des aspects qui ont été traités. Voici les constats à retenir :

- La billetterie, la méthode par association, les dénombrements au moyen de compteurs et les « Autres » méthodes sont employés pour dénombrer les sites composés uniquement de spectateurs ou pour dénombrer les spectateurs témoins des compétitions, défis récréatifs et concours auxquels participent également des concurrents.
- La billetterie est parfois utilisée pour connaître le nombre de concurrents, mais uniquement dans le cadre d'événements sportifs amateurs. C'est plutôt la liste de concurrents qui est préconisée pour les dénombrer, quoi que la technique par association puisse, dans de rares cas où les participants viennent en masse participer à une activité gratuite et récréative, être employée pour dénombrer les concurrents (ministère du Tourisme, 2013).
- Les festivals et événements du Québec ont cours dans une importante proportion des cas (74,00 %) dans un contexte où les participants peuvent s'avérer être tout autant assis ou debout, qu'en déplacement. Bien que toutes les méthodes se soient

vues appliquées dans de telles circonstances, on remarque que la technique par association est presque exclusivement employée dans un tel contexte.

- Parmi les « Autres » méthodes, on remarque que la méthode de la photographie a été utilisée sur les sites où les participants étaient assis ou debout, et non en déplacement.
- Il existe un lien important entre la méthode employée et le nombre de participants présents sur les sites d'activités des festivals et événements touristiques.
 - Billetterie : Tout achalandage;
 - Liste de concurrents : Moins de 20 000 entrées/visites;
 - Association : Plus de 20 000 entrées/visites, plus utilisée lorsque le nombre d'entrées/visites est supérieur à 150 000;
 - Compteurs-enregistreurs : Moins de 100 000 entrées/visites;
 - Tourniquets : Moins de 150 000 entrées/visites;
 - Compteurs électroniques : Moins de 200 000 entrées/visites;
 - Ratios : Tout achalandage;
 - Autres méthodes : Moins de 100 000 entrées/visites.
- Les déplacements unidirectionnels ont souvent cours sur des sites fermés ou semi-fermés pour lesquels les participants doivent passer par un « parcours » préétabli ou ont cours dans des lieux intérieurs pour lesquels un seul passage amène les festivaliers vers les salles de représentation. Dans de tels cas, la billetterie et les différents types de compteurs sont les méthodes les plus souvent préconisées.
- Sur les sites ouverts, on remarque que plusieurs festivals et événements ont un défilé au cours de leur programmation ou sont des événements sportifs pour lesquels les spectateurs se déplacent dans une même direction pour voir évoluer les concurrents vers le fil d'arrivée.

5.1.2.4 Contexte festif.

Quant à lui, le contexte festif réfère à l'accessibilité des activités, le type de points d'intérêt et leur nombre. Les principaux constats qu'il importe de retenir sont :

- La billetterie et la liste de concurrents impliquent elles-mêmes un coût d'admission ou d'inscription, comme le présentent la littérature et les propos apportés par le ministère du Tourisme (2013 & 2014). Ainsi, on ne retrouve aucun festival ou évènement ciblé par l'étude ayant privilégié cette approche en étant entièrement gratuite.
- Il est étonnant de constater qu'une faible proportion des organisations ayant privilégié une telle méthode (6,81 %) laisse entrevoir que l'ensemble de leurs sites est entièrement payant. Selon les informations recueillies au sein de la littérature grise et scientifique, d'autres méthodes plus appropriées devraient être employées dans de tels contextes (ministère du Tourisme, 2014)
- Sur les sites entièrement gratuits, ce sont les compteurs-enregistreurs qui sont le plus souvent privilégiés, tandis que ce sont plutôt des tourniquets et des compteurs électroniques que les organisations ont préféré utiliser sur les sites entièrement payants.
- La majorité des activités de dénombrement (80,00 %) est réalisée dans des festivals et évènements où les points d'intérêt de la clientèle sont multiples. On peut donc croire que cette variable peut complexifier le processus de collecte de données, sans toutefois empêcher de préconiser l'une ou l'autre des méthodes identifiées.
- Les rares festivals ou évènements ayant des points d'intérêt uniques sont presque exclusivement de nature culturelle et se situent dans un nombre important de sites dont chacun ne se voit attribuer qu'une seule et unique fonction. Les parades et les

événements sportifs pour lesquels les participants sont en déplacement au cœur d'un parcours sont de rares exemples de festivals ayant des points d'intérêt mobiles.

5.2 Modèle permettant d'aiguiller les acteurs de la scène événementielle dans le choix de la méthode d'estimation de l'achalandage à préconiser

Grâce aux connaissances acquises au sein du cadre conceptuel, il est maintenant possible de connaître l'ensemble des méthodes permettant d'estimer l'achalandage en contexte événementiel. Bien que les renseignements obtenus à propos de chacune de ces méthodes n'aient pas la prétention d'être exhaustifs ou entièrement comparables les uns aux autres étant donné la variété des sources consultées, ils auront tout de même permis de circonscrire la portée de chacune de ces techniques et d'apporter un éclairage supplémentaire quant à leur application sur le terrain, à leurs conditions d'utilisation et aux contextes dans lesquels ces dernières sont employées. Aussi, le cadre conceptuel aura permis de porter le regard sur des travaux de recherche à l'issue desquels certains paramètres ont été identifiés pour rendre plus ou moins faciles les conditions de dénombrement de la foule. Croisés à un premier portrait de la réalité des festivals et événements du Québec en matière d'estimation de l'achalandage, ces apports de la littérature grise et scientifique sont suffisants pour émettre l'hypothèse qu'un modèle théorique et rationnel permettant d'aiguiller les acteurs de la scène événementielle dans le choix de la méthode d'estimation de l'achalandage à préconiser pourrait être développé.

Puisqu'aucun jugement ne peut être porté par la chercheuse quant à la validité de chacune des méthodes de dénombrement vu le manque d'information disponible sur le sujet, il serait prématuré d'entreprendre une telle modélisation dans le cadre du présent mémoire. En effet, cet exercice serait réalisé en considérant des méthodes dont la validité est questionnée ou pour lesquelles certaines réserves ont été précédemment énoncées dans la littérature. L'usage potentiel de ce modèle serait ainsi très limité, voire

impossible. Toutefois, une première réflexion quant au type de modèle à préconiser peut déjà s'amorcer sur la base des résultats obtenus.

Reconnu pour sa « capacité à produire une connaissance simple, directement utilisable et à la portée des non-initiés » (Rakotomalala, 2005, p. 182), l'arbre de décision apparaît comme une bonne façon de permettre aux acteurs de la scène événementielle de déterminer la méthode la plus susceptible de convenir à la réalité d'une manifestation déterminée. Que ce modèle soit employé par l'organisateur d'un festival ou d'un événement, une firme de recherche et de sondage, une institution d'enseignement ou un bailleur de fonds, les résultats qu'il produit seront les mêmes puisqu'il ne laisse aucunement place à l'interprétation. De plus, étant donné le type de variables avec lequel la chercheuse a eu à travailler, la capacité de l'arbre de décision de traiter de façon indifférenciée les données continues et discrètes s'avèrerait un atout considérable. Il est également intéressant de souligner que cette approche cadre bien avec des sujets pour lesquels on compte un nombre important de variables dont la pertinence et la force de la relation avec la problématique de recherche diffèrent ou sont peu connues (Rakotomalala, 2005).

Puisqu'il s'agit ici d'une avenue exploratoire, la méthodologie proposée pour élaborer cet arbre décisionnel est fondée sur les travaux réalisés par Quinlann (1973) et Hunt (1962), tous deux reconnus pour la force de leurs approches respectives en matière de construction d'un arbre de décision, mais prend toutefois une forme beaucoup plus épurée, c'est-à-dire relevant davantage de la logique que des fondements mathématiques. Ainsi, dans le cas qui nous intéresse, l'arbre de décision devra permettre de classer chacun des sites où ont cours des activités de dénombrement grâce à la combinaison de plusieurs ensembles « attributs/valeurs » que l'on pourrait décrire comme des ensembles de « questions/réponses ». Tout comme un vrai arbre, l'arbre décisionnel est composé de nœuds, de branches et de feuilles. La Figure 22 proposée ci-après permet de rendre compte plus adéquatement de cette analogie par un exemple

fictif. De ce fait, dans un premier temps, les nœuds correspondent aux thèmes par rapport auxquels les festivals et événements doivent être confrontés. Dans cet exemple, le deuxième nœud amène à se poser la question si le site où aura lieu l'activité de dénombrement est payant ou gratuit. Chacun des choix proposés, qui doivent être mutuellement exclusifs, représente ce que l'on appelle une branche. Les feuilles sont pour leur part situées aux extrémités de chacune des branches et représentent la finalité, dans ce cas-ci les méthodes à préconiser (gris foncé). Il est à noter que la construction de l'arbre et les enchainements proposés ne doivent pas être issus du hasard. Il importerait d'intégrer les meilleurs nœuds, c'est-à-dire ceux ayant le plus d'incidence dans le choix de la méthode d'estimation de l'achalandage à préconiser de manière à ce que l'arbre proposé soit le plus petit possible (Quinlann, 1973; Hunt, 1962).

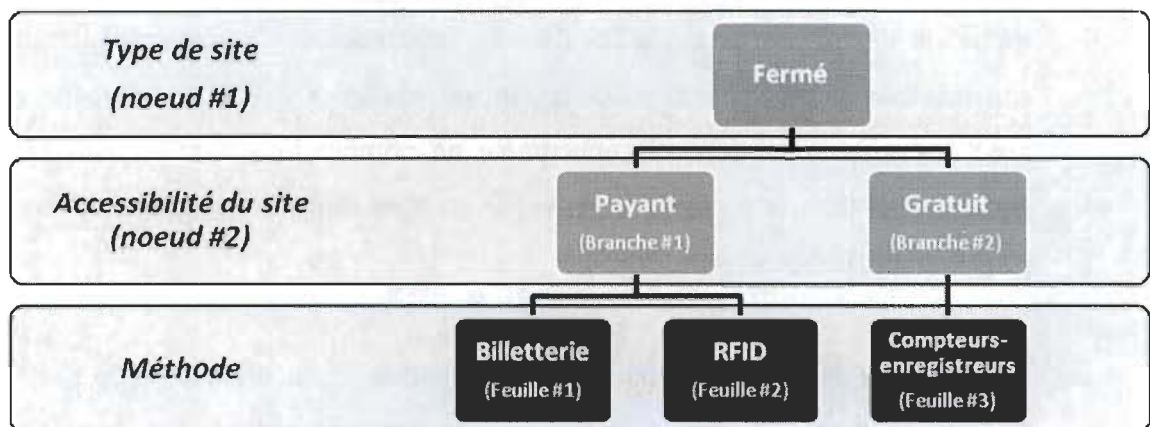


Figure 22. Exemple d'arbre décisionnel.

Pour déterminer les nœuds les plus importants, le tableau Excel présenté à la Figure 23, que l'on appelle une base d'apprentissage devra être construit en plaçant dans la colonne B l'ensemble des méthodes d'estimation de l'achalandage identifiées au sein de la littérature (B3 à B15) et dans la rangé 2, chacune des variables utilisées au sein de la présentation des résultats (C2 à O2). Pour chacune des associations « méthode/variable », la valeur indiquée devra correspondre aux connaissances obtenues au sein du cadre conceptuel ou à l'issue de l'analyse des résultats. Par exemple, comme

l'expriment les écrits à propos de la méthode par billetterie, et comme le corroborent les données analysées, l'utilisation de cette technique doit être préconisée sur des sites fermés. Ainsi, à la cellule C4, la chercheuse a inscrit la mention « Fermé ».

		Spatial			Temporel			Participatif			Festif			
		Type de site	Emplacement	Zone	Temps sur site	Durée du F/E	Moment	Statut	Situation	Nombre	Déplacement	Accessibilité	N point d'intérêt	Type point d'intérêt
1	Association													
2	Billetterie													
3	Compteurs électroniques													
4	Compteurs enregistreurs													
5	Dénombrement de véhicules													
6	Densité de la Buie													
7	Liste de participants													
8	Marquage et reprise													
9	Photographies													
10	Ratios													
11	RFID													
12	Téléphonie mobile													
13	Fourniquets													

Figure 23. Base d'apprentissage à utiliser pour prioriser les nœuds.

Lorsque l'ensemble de la base d'apprentissage sera complété, il deviendra possible de constater que certaines variables ne présentaient aucune nuance d'une méthode à une autre. De ce fait, leur incidence dans le choix de la méthode d'estimation de l'achalandage sera faible, voire nulle, ce qui aura pour impact de ne pas les retenir parmi les nœuds à privilégier. D'autres, au contraire, présenteront des réalités trop disparates pour servir d'éléments discriminants et devront eux aussi être laissés de côté. À l'issue de cet exercice, une variable devrait permettre de regrouper les méthodes sous certaines réalités distinctes, mais complémentaires.

Quoique la modélisation d'un arbre décisionnel soit pour le moment prématurée, la chercheuse a tout de même souhaité réaliser un tel exercice de façon exploratoire afin de vérifier la faisabilité de l'approche proposée. Elle y a donc intégré l'ensemble des méthodes recensées au sein du cadre conceptuel, bien que plusieurs réserves aient été

soulevées au sein de la littérature par rapport à la validité de certaines d'entre elles. Sans égard au fait de considérer dans cette modélisation toutes les techniques d'estimation de l'achalandage recensées ou uniquement celles dont la validité pourrait être éprouvée, il est apparu que la configuration des sites sur lesquels ont lieu les festivals et événements (ouverts, semi-fermés, fermés) pourrait s'avérer le point de départ à d'éventuels arbres décisionnels et être une base de réflexion pour d'éventuelles recherches. Le fruit de ce premier travail, bien qu'il se doive d'être interprété avec beaucoup de prudence, se retrouve en appendice B, C et D.

5.3 Portée et limites de l'étude

Étant donné que tous les festivals et événements touristiques répondant aux critères d'inclusion ont été retenus aux fins du présent projet de recherche, aucune stratégie d'échantillonnage n'a dû être privilégiée par la chercheuse. En ayant travaillé avec l'ensemble de la population à l'étude, il s'avère ainsi possible de généraliser les résultats obtenus par l'entremise du présent mémoire à d'autres populations et d'étendre la portée des travaux à des groupes différents de celui ici visé. Une généralisation des résultats pourrait donc être rendue possible auprès des festivals et événements touristiques subventionnés dans le cadre de l'*Aide financière aux festivals et événements touristiques* du ministère du Tourisme (MTO), mais au cours d'années d'attribution antérieures ou ultérieures à celle retenue aux fins d'analyse. Il en va de même pour les autres manifestations touristiques s'étant vues octroyer du financement au sein des volets 2, 3, 4 et 5 respectivement voués à soutenir le caractère émergent, innovant, ponctuel, ou le fort rayonnement international de ces organisations. Il importe de se rappeler que ces dernières n'ont pu être retenues aux fins de ce mémoire, puisqu'elles n'ont pas à produire d'étude de dénombrement de l'achalandage ou n'en disposaient pas au moment où a été menée cette recherche. Il serait également justifié de vouloir généraliser les résultats de cette étude à d'autres festivals et événements du Québec n'ayant jamais obtenu de subvention de la part du ministère du Tourisme (MTO), mais présentant des caractéristiques similaires à celles des organisations soutenues.

De plus, puisque l'estimation de l'achalandage dans les festivals et événements touristiques du Québec constitue un objet de recherche très peu documenté, il est à noter que le présent projet peut prétendre à servir de référence dans le domaine ou comme base de travail en vue de poursuivre la réflexion. Ainsi, en plus d'assurer la mise en commun des informations disponibles à propos de chacune des méthodes d'estimation de l'achalandage, les données et conclusions issues de cette étude peuvent servir d'appui théorique à une situation librement affirmée, mais que très rarement démontrée scientifiquement. De plus, bien que ce modèle d'aide à la décision proposé n'ait pas la prétention d'être la solution à l'ensemble du problème, ce dernier pourra servir de point d'ancrage pour aiguiller les acteurs de la scène événementielle dans le choix de la méthode d'estimation de l'achalandage à préconiser ou pour poursuivre des recherches sur le sujet.

Puisque toute étude implique des limites qu'il importe de considérer lorsque vient le moment d'utiliser les résultats, il s'avère dans un premier temps important de souligner que le présent projet de recherche ne permet pas de juger la validité des méthodes proposées pour estimer l'achalandage. Ainsi, en raison des objectifs poursuivis par le présent projet de recherche, le cadre conceptuel présente les techniques applicables au secteur événementiel de manière à connaître la faisabilité technique de chacune d'entre elles lors de contextes spécifiques, sans toutefois évaluer le niveau de fiabilité des résultats qu'elles permettent d'obtenir. Il est à noter que les principales critiques dont a eu connaissance la chercheuse dans le cadre de ses travaux s'articulent autour des méthodes de dénombrement dites partielles, plus particulièrement en regard de la technique par association qui pourrait surestimer les résultats, voire les quintupler.

Aussi, il est nécessaire de savoir que le modèle d'aide à la décision proposée par la chercheuse n'a fait l'objet d'aucune validation sur le terrain. Des prétests menés en collaboration avec les acteurs de la scène événementielle susceptible de recourir à un tel modèle auraient pu permettre d'améliorer sa qualité et cerner si des lacunes méritaient

d'être corrigées en vue de faciliter son emploi sur le terrain. Dans de telles circonstances, la capacité de payer des organisations aurait probablement été soulevée comme un facteur à prendre en compte dans le cadre de l'élaboration du modèle, si l'on se réfère aux travaux de Pauquay (2007). Également, étant donné la disparité des sources d'informations consultées, il est à noter que la chercheuse n'a pu décrire les méthodes d'estimation de l'achalandage en se basant exactement sur les mêmes aspects. Il n'a donc pas été possible de respecter un même gabarit de manière à produire des fiches de comparabilité technique de chacune des méthodes.

En outre, étant donné la nature des unités d'enregistrement préconisées pour constituer le corpus, il faut souligner qu'il pourrait s'avérer impossible pour une autre destination d'assurer une entière comparabilité des résultats obtenus ou même de répéter le processus d'analyse de contenu réalisée par la chercheuse. Étant donné que plusieurs informations sont issues des études d'achalandage et de provenance des clientèles produites à des fins de demande de subventions, il est possible que ces documents ne soient pas disponibles dans d'autres milieux, ne prennent pas la même forme ou ne contiennent pas les mêmes informations.

Également, il importe d'interpréter avec prudence les résultats associés aux « Autres » méthodes considérant le faible nombre de cas associés à certaines d'entre elles, notamment les photographies aériennes et fixes, la densité de la foule et le dénombrement de véhicules. Notons aussi que l'absence d'activités de dénombrement réalisées au moyen des techniques du marquage reprise, de la téléphonie mobile et de l'identification par radio-fréquence, empêche de dresser un portrait réel des manifestations pouvant employer ce type d'approche. Considérant les nombreux avantages découlant de ces deux dernières, il aurait été intéressant de pouvoir mieux détailler leur situation puisqu'elles semblent, selon les informations théoriques obtenues, porteuses pour le dénombrement de la foule du milieu événementiel.

Finalement, tel que présenté au sein du cadre méthodologique, l'analyse de contenu est une méthode présentant de nombreux avantages dont a pu se prévaloir la chercheuse dans le cadre du présent projet de recherche. Toutefois, la combinaison de l'analyse de contenu à des entretiens auprès d'acteurs de la scène événementielle concernés par la problématique, aurait pu apporter plus de nuances et de précisions au moment de l'analyse et de l'interprétation des résultats.

Conclusion

Par l'entremise des cinq derniers chapitres, ce mémoire aura permis de suivre l'avancement d'une réflexion concernant l'estimation de l'achalandage dans les festivals et événements touristiques du Québec, une donnée indispensable aux études d'impact économique. Après avoir décrit la problématique du dénombrement des foules de manière à cerner toute sa pertinence, cette étude aura réussi, grâce à la littérature grise et scientifique, à mieux définir les concepts centraux à l'étude que sont les festivals et événements touristiques de même que l'estimation de l'achalandage. De plus, pour une première fois, les écrits peu nombreux à propos des méthodes d'estimation de l'achalandage auront été regroupés de façon à pouvoir mieux comprendre le fonctionnement et les particularités propres à chacune de ces techniques employées au sein du milieu événementiel touristique.

Les résultats obtenus grâce à l'analyse de contenu auront permis d'atteindre un premier objectif de recherche, soit celui de dresser un portrait de la réalité des festivals et événements touristiques du Québec en matière de dénombrement des foules. Plus précisément, les méthodes préconisées auront été identifiées et nommées, et des précisions supplémentaires auront aussi été apportées quant à leur nombre, leur type et leur utilisation combinée. Ainsi, il a été possible de constater que les festivals et événements touristiques du Québec préconisent principalement la billetterie, la technique par association et les compteurs pour dénombrer leur achalandage, et ce, malgré la disponibilité d'une douzaine de méthodes distinctes. Dans certains cas, le fait de recourir à ces méthodes fut peut-être justifié par l'arbre décisionnel élaboré de façon exploratoire par la chercheuse.

De plus, une analyse descriptive des festivals et événements touristiques du Québec fondée sur leurs contextes spatial, temporel, participatif et festif, aura permis

d'en apprendre davantage sur les dimensions qui conditionnent le choix d'une méthode par rapport à une autre. Rapidement, il fut possible de constater que le portrait des manifestations touristiques du Québec était trop complexe pour être dépeint de façon globale. En effet, bien que les 108 festivals et événements ciblés dans le cadre de la présente étude puissent être comparés entre eux en regard de critères transversaux, chacune des organisations a démontré qu'elle possède un amalgame bien distinct de caractéristiques. C'est d'ailleurs pourquoi l'arbre décisionnel s'est avéré l'avenue la plus adaptée pour définir le profil que doit avoir un festival ou un événement touristique pour privilégier une méthode plutôt qu'une autre.

De plus, une combinaison des connaissances issue du cadre conceptuel et des résultats obtenus grâce à l'analyse de contenu aura permis, enfin, d'atteindre le second objectif de recherche, soit de proposer un modèle permettant d'aiguiller les acteurs de la scène événementielle dans le choix de la méthode d'estimation de l'achalandage à préconiser. Prenant la forme d'un arbre de décision, ce dernier a su montrer qu'il est possible de déterminer rationnellement la méthode à préconiser pour connaître l'achalandage, et ce, en utilisant comme point de départ la configuration des sites où ont cours les exercices de dénombrement (ouverts, semi-fermés, fermés).

Étant donné que la chercheuse soulève tout au long de la phase d'interprétation et de discussion différentes hypothèses et qu'aucune d'entre elles ne pourrait être validée avec exactitude sans la mise en place de nouveaux processus de recherche, la présente étude laisse entrevoir différentes nouvelles avenues de réflexion au lecteur intéressé à poursuivre des travaux associés à la problématique de l'estimation de l'achalandage dans les festivals et événements.

Ainsi, considérant que ce mémoire ne permettait pas de juger de la validité des méthodes utilisées pour estimer l'achalandage, il s'avèrerait pertinent de chercher à évaluer la validité d'une ou plusieurs des techniques de dénombrement proposées au

sein du cadre conceptuel. Puisque certaines méthodes, dont celle par association, soulèvent déjà plusieurs préoccupations de la part des acteurs du milieu et de la communauté scientifique, il pourrait s'avérer intéressant de comparer l'emploi de plusieurs méthodes d'estimation de l'achalandage lors d'un festival ou d'un événement pour lequel on connaît avec précision le nombre de personnes présentes sur les sites. De là, il serait possible de comparer les résultats obtenus au moyen de chacune des approches et de cerner avec plus de précision l'ampleur de l'effet de surestimation qui leur est reproché. Il pourrait également être judicieux de se questionner sur les dispositions qui peuvent être prises pour réduire les écarts entre les résultats réels et ceux obtenus au moyen de certaines méthodes, ou d'évaluer les impacts négatifs de ces surestimations sur le milieu événementiel et touristique.

Aussi, puisque le présent modèle d'aide à la décision a été proposé de façon tentative et ne se fonde que sur les conditions d'application technique de chacune des méthodes, il serait intéressant de le revoir en y intégrant que les méthodes dont la validité a été confirmée et de bonifier l'arbre de décision proposé par la chercheuse de manière à y intégrer d'autres dimensions, dont la notion de coûts/bénéfices spécifique à chaque type de festival ou d'évènement ou sa capacité à payer, pour ne nommer que quelques exemples. Une autre avenue de recherche pourrait être d'accompagner différents types d'acteurs événementiels dans l'utilisation technique de ce modèle d'aide à la décision, de manière à identifier sa capacité à aiguiller adéquatement chacun d'entre eux et à répondre au besoin qu'il souhaite combler. De cette façon, il deviendra possible de limiter les sources de biais possibles et de rendre ce modèle le plus convivial possible.

Finalement, étant donné que les sources d'information disponibles relativement à chacune des méthodes d'estimation de l'achalandage sont parcellaires, incomplètes et parfois impossibles à comparer entre elles, il pourrait s'avérer intéressant de créer un guide à l'intention des acteurs de la scène événementielle au sein duquel des fiches de

comparabilité techniques de chacune des méthodes seraient proposées. Un tel outil pourrait ainsi aider le milieu à mieux cerner l'origine de chacune de ces techniques, à identifier les contextes lors desquels elles peuvent être appliquées, à cibler les forces et les limites de chacune et, surtout, il pourrait accompagner les personnes désireuses de mener un exercice de dénombrement des foules à travers chacune des étapes de réalisation du processus.

Puisque le présent mémoire de maîtrise figure parmi les premiers travaux réalisés sur la question, soulignons que les pistes de recherche ici proposées ne constituent pas en soi une finalité et n'ont pas la prétention d'être exclusives et exhaustives. De ce fait, l'intérêt grandissant pour le sujet du dénombrement des foules dans le secteur touristique permet de croire que de multiples projets de recherche pourraient être développés en regard de cette problématique de manière à permettre de diversifier la littérature actuellement peu abondante sur la question.

Références

- Achalandage. (2008). Dans le *Petit Larousse illustré*. Paris, France : Larousse-Bordas.
- Archambault, M. (2010). L'impact de la trame événementielle comme élément de notoriété : le cas du Québec. Dans J. Spidler & D. Huron (dir.), *L'évaluation de l'évènementiel touristique* (pp.283-296). Paris : L'Harmattan Tourisme et Société.
- Bannon, D. (2010). Understanding all the codes and colours on your Vancouver 2010 Olympic Accreditation. Repéré à <http://www.examiner.com/article/understanding-all-the-codes-and-colours-on-your-vancouver-2010-olympic-accreditation>
- Bardin, L. (2007). *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Barget, E. (1997). Méthodologie du calcul d'impacts économiques des spectacles sportifs. *Cahier Espaces*. 52.
- Barget, É., & Gouguet, J. (2010). *Évènements sportifs : impacts économique et social*. Bruxelles, Belgique: Éditions De Boeck.
- Berelson, B. (1952). *Content analysis in communication research*. Glencoe, III. : Free Press.
- Bergeron, M., & Brousseau-Pouliot, V. (2014, 4 juin). Québec exigera des études d'impact rigoureuses. *Cyberpresse*. Repéré à <http://plus.lapresse.ca/screens/3070d1-a1532-b9f8f-d2d36-09a26-bdbd7-124ba-2cd5>
- Branchaud, L. (2009). *L'organisation d'un événement : guide pratique*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Brothers, G.L., & Brantley, V. (1993). Tag and Recapture: testing an attendance estimation technique for an open access special event. *Festival and Event Tourism*, 1, 143-146.
- Carrière, L. (1996). *Les secrets de commerce: notions générales*. Repéré à <http://www.robic.ca/admin/pdf/563/202-LC.pdf>
- Centre National de Référence RFID de France. (2013). Introduction à la RDIF. Repéré à <http://www.centrenational-rfid.com/introduction-a-la-rfid-article-15-fr-ruid-17.html>
- Chantepie, P. (2009). Les événements culturels: essai de typologie. Repéré sur le site du Département des études, de la prospective et des statistiques de la République française : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/>

Etudes-et-statistiques/Les-publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2014/Les-Evenements-culturels-essai-de-typologie-CE-2009-3

- Cho, S-Y., & Chow, T-W.S. (1999). A Fast Neural Learning Vision System for Crowd Estimation at Underground Stations Platform. *Neural Processing Letters*, 10, 111-120.
- Crête, J. (2009). L'éthique en recherche sociale. Dans B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (5^e édition). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Crompton, J. L. (1995). Economic impact analysis of sports facilities and events: Eleven sources of misapplication. *Journal of Sport Management*, 9(1), 14-35.
- Crompton, J. L., & McKay, S. L. (1994). Measuring the impact of festivals and events: some myths, misapplications and ethical dilemmas. *Festival management and Event tourism*, 2, 33-43.
- Crookes, D. (2012). *Wokestock to be first UK festival to use wristbands*. BBC Radio 1. Repéré à <http://www.bbc.co.uk/newsbeat/18523028>
- Crouch, G.I. & Ritchie, J-R.B. (2003). *The Competitive Destination; A Sustainable Tourism Perspective*. Royaume-Uni : CABI Publishing.
- Daniels, M., Norman, W. & Henry, M. (2004). Estimating income effects of a sport tourism event. *Annals of Tourism Research*, 31(1), 180-199.
- De Bonville, J. (2006). *L'analyse de contenu des médias : de la problématique au traitement statistique* (2^e édition). Bruxelles, Belgique: Éditions De Boeck.
- De Bres, K., & Davis, J. (2001). Celebrating group and place identity: A case of a new regional festival. *Tourism Geographies*, 3, 326-337.
- De Grandpré, F. (à paraître). *Méthodes de comptage des participants aux grands évènements*. Document inédit.
- De Grandpré, F. (2009). *La mesure des impacts économiques*. Communication présentée dans le cadre du congrès annuel de l'AQLM. Trois-Rivières, Québec.
- De Grandpré, F. (2012). *Évaluation de l'achalandage*. Communication présentée dans le cadre du Symposium sur les mesures de performance et les contributions économiques du tourisme de la Chaire de tourisme Transat ESG - UQAM. Montréal, Québec.

- De Grandpré, F & Pauquay, F. (Septembre 2003). *Les impacts économiques et socioculturels des festivals*. Communication présentée à la 7^e Université rurale. Saint-Tite, Québec.
- Ecredentials. (2011). Smartphone ePass. Repéré à <http://epassapp.com/>
- Évènement. (2008). Dans le *Petit Larousse illustré*. Paris, France : Larousse-Bordas.
- Falassi, A. (1987). Festival: Definition and Morphology. Dans Falassi, A (dir.), *Time out of Time: Essays on the Festival*. Albuquerque: University of New Mexico Press.
- Ferrand, A. (1995). La communication par l'événement sportif : entre émotion et rationalité. *Sport Management*, 280-293.
- Festival. (2008). Dans le *Petit Larousse illustré*. Paris, France : Larousse-Bordas.
- FEQ & Watson Research Marketing. (2011). *Réflexions méthodologiques sur les méthodes d'estimation de l'achalandage*. Document inédit.
- Fréchette, P. & Leblanc, G. (1992). *Guide méthodologique de réalisation des études d'impact économique*. Québec : Université Laval.
- Gagnon, S. (2003). *L'échiquier touristique québécois*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Getz, D. (1997). *Event management & event tourism*. New York, États-Unis: Cognizant Communication Corp.
- Getz, D. (2010). The Nature and Scope of Festival Studies. *International Journal of Event Management Research*, 5(1), 1-47.
- Getz, D. (2012). *Event Studies: Theory, Research and Policy for Planned Events* (2^e édition). New York: Routledge.
- Girardin, F., Vaccari, A., Gerber, A., Biderman, A. & Ratti, C. (2009). Quantifying urban attractiveness from the distribution and density of digital footprints. *International Journal of Spatial Data Infrastructures Research*, 4, 175-200.
- Graydon, J. (Avril 1961). Counter US 2979259 A [Brevet]. Repéré à <https://www.google.com/patents/US2979259?dq=tally+counter&hl=fr&sa=X&ei=FXW5U4zTPM2ayASEuYDYCw&ved=0CFQQ6AEwBg>

- Guesstimate. (2012). Dans *Oxford English Dictionary*. Oxford : Presses de l'Université d'Oxford.
- Gunn, C.A. & Var, T. (2002). *Tourism Planning* (4^e édition). New York : Routledge.
- Houle, N. (2012, 21 avril). Festivals en quête de renouveau. *Cyberpresse*. Repéré à <http://www.lapresse.ca/le-soleil/arts-et-spectacles/sur-scene/201204/20/01-4517606-festivals-en-quete-de-renouveau.php>
- Hunt, E.B. (1962). *Concept Learning: An Information Processing Problem*. New York : Wiley.
- Hunter, W.J. (1988). Economic impact studies: Inaccurate, misleading, and unnecessary. *Heartland Institute Policy Study*, 21, 1-20.
- InfoTec. (2014). Comptabilisation des visiteurs par vidéo en location. Repéré à <http://www.rentiteasy.be/fr/location/high-tech/logiciel/comptabilisation-des-visiteurs-par-video>
- Jafari, J. (1987). Tourism models: the sociocultural aspects. *Tourism Management*, 8(2), 151-159.
- Jago, L., Deery, M., & Sherwood, P. (2005). Unlocking The Triple Bottom Line Of Special Event Evaluation: What Are The Key Impacts? Proceedings of the International Event Management. (pp.16-32). Sydney: Australian Centre for Event Management.
- Janezko, B., Mules, T., & Ritchies, B. (2002). Estimating the economic impacts of festivals and events: a research guide. Repéré à http://www.crctourism.com.au/wms/upload/resources/bookshop/Mules_EcoImpactsFestivals_v6.pdf
- Julliard, J. (2010). Les foules et la démocratie. *Mil neuf cent : revue d'histoire intellectuelle*, 28, 7-12.
- Keriguy, J. (1984). L'accès à la littérature grise. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2. Repéré à <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1984-02-0138-001>
- KOED Forum. (2003). *Crowd Estimation Program*. Angie Corio show. Repéré à <http://www.lisarein.com/peace/crowdestimates.html>
- L'Écuyer, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Lew, N. (1987). A Framework of Tourism Attractions Research. *Annals of Tourism Research*, 14, 553-575.

- Liste. (2008). Dans le *Petit Larousse illustré*. Paris, France : Larousse-Bordas.
- Majstorović, V. (2014). E-Ticketing Systems in Culture and Tourism: Experiences from Croatia. Thèse de doctorat inédite, Université de Zagreb.
- Marana, A.N., Cavenaghi, M.A., Ulson, R.S. & Drumond, F.L. (2005). Real-Time Crowd Density Estimation Using Images. *Proceedings of the First International conference of Advances in Visual Computing*, 355-362.
- Marana, A.N., Velastin, S.A., Costa, L.F. & Latufo, R.A. (1998). Automatic estimation of crowd density using texture. *Safety Sciences*, 28(3), 165-175.
- Maurence, E. (Novembre 2011). *Principes de réalisation des études d'impact économique*. Communication présentée à la rencontre nationale du tourisme, Paris, France.
- Matheson, V. (2002). Upon Further Review: An examination of sporting event economic impact studies. *The Sport Journal*, 5(1), 211-214.
- Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. (2012). *La mesure de l'impact économique d'un évènement touristique*. Repéré à http://archives.dgcis.gouv.fr/2012/www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/etudes/entreprises/mesure-impact-economique-evenement-touristique.pdf
- Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation. (2008). Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec. Repéré à http://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheque/publications/page/etudes-et-analyses-11108/?no_cache=1&tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=88&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=89&cHash=50ec5de6dd42f2e71cbf72b260961456
- Ministère du Tourisme. (2012). *Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 : un itinéraire vers la croissance*. Repéré à <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/publication/plan-developpement-industrie-touristique-2012-2020-itineraire-vers-croissance-245.html?categorie=93>
- Ministère du Tourisme. (2013). *Estimation de l'achalandage*. Document inédit.
- Ministère du Tourisme. (2014). *Repères méthodologiques*. Repéré à <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/aidefinanciere/festivals/Reperes%20metho-questions-volet1-5.pdf>

- Ministère du Tourisme. (2014a). *Aide financière aux festivals et aux événements touristiques 2014-2015*. Repéré à <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/programmes-services/aide/aide-festivals.html>
- Ministère du Tourisme. (2014b). *Portrait synthèse des entreprises touristiques – secteurs hébergement, transport et loisir*. Repéré à <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/etudes-statistiques/portrait-synth-entreprises.pdf>
- Mucchielli, A. (2005). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (2^e éd.). Paris: Armand Colin.
- Nantel, M-J. (2010). Entrée unique et puce électronique: un nouveau système efficace. *Cyberpresse*. Repéré à <http://www.lapresse.ca/le-soleil/dossiers/festival-dete/201007/08/01-4296786-entree-unique-et-puce-electronique-un-nouveau-systeme-efficace.php>
- Nickerson, N.P., Salcone, M.L. & Aaker, S.R. (1997). *The Tourism System* (4^e édition). États-Unis: Kendall & Hunt Publishing Company.
- Nicolas, Y. (2010). L'impact économique d'une activité culturelle comme motif au soutien public : définition et conditions de validité. *Revue d'économie politique*, 120(1), 87-116.
- Noone, D.R., Bergman, K.S., & Lynch, R.K. (2013). Method and system for people counting using passive infrared detectors US 20130015355 A1 [Brevet]. Repéré à <https://www.google.com/patents/US20130015355?dq=electronic+people+counter&hl=fr&sa=X&ei=ngO6U8KEJqep8AG3w4CYBg&ved=0CCcQ6AEwAQ>
- O'Neill, E. & al. (2006). Instrumenting the City: Developing Methods for Observing and Understanding the Digital Cityscape. *Lecture Notes in Computer Sciences*, 4206, 315-332.
- Paillé, P. (1996). De l'analyse qualitative en général et de l'analyse thématique en particulier. *Revue de l'Association pour la recherche qualitative*, 15, 180-197.
- Pauquay, F. (2007). *Pratiques d'évaluations de retombées économiques des événements au Québec* (Essai de maîtrise inédit). Université du Québec à Trois-Rivières.
- Pearl. (2014). Compteur-manuel. Repéré à http://www.pearl.fr/sport/entrainement/appareils-de-mesure/compteur-manuel_PE5653.html
- Picard, A. (2013). Utilisation de l'analyse de contenu dans une recherche en éducation musicale. Thèse inédite. Université Laval.

- Plasseraud, E. (2012). Foule et public. *Conserverie mémorielle*, 12, Repéré à <http://cm.revues.org/1181?lang=en#quotation>
- Porter, I. (2011, 9 juillet). Les retombées économiques des festivals : des chiffres pas toujours fiables. *Le Devoir*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/culture/actualites-culturelles/327100/les-retombees-economiques-des-festivals-des-chiffres-pas-toujours-fiables>
- Quinlann, R. (1979). Discovering rules by introduction from large collections of examples. Dans Michie, D. (dir). *Expert Systems in the Microelectronic age* (pp.168-201). Edinburgh : Presses de l'Université d'Édimburgh.
- Quinn, B. (2003). Symbols, practices and myth-making: Cultural perspectives on the Wexford Festival Opera. *Tourism Geographies*, 5(3), 329-349.
- Rakotomalala, R. (2005). Arbre de décision. *Revue MODULAD*, 30(1), 163-187.
- Registre des entreprises du Québec. (2013). *Constituer une entreprise morale à but non lucratif*. Repéré à <http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/demarrer/constituer-pmsbl.aspx>
- Renaud, J. (2007). *Le management d'évènement* (3^e édition). Montréal : Les Éditions Transcontinental.
- Research Resolutions & Consulting Ltd. (2007). *Lignes directrices : Procédures d'enquête pour l'évaluation de l'impact économique du tourisme associé aux manifestations et festivals à accès libre*. Repéré sur le site du ministère du Tourisme de la Culture et du Sport de l'Ontario : http://www.mtc.gov.on.ca/fr/research/resources/Procedures_d'enquete_impact_economique_acces_libre_2007.pdf
- Research Resolutions & Consulting Ltd. (2007a). *Lignes directrices : Procédures d'enquête pour l'évaluation de l'impact économique du tourisme associé aux manifestations et festivals en lieux clos*. Repéré sur le site du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport de l'Ontario : <http://www.mtc.gov.on.ca/fr/publications/Guidelines-Survey%20Procedure%20for%20Tourism%20Economic%20Impact%20Assessment%20of%20Gated%20fr.pdf>
- Ridley, L. (2012). *Wireless to become first UK festival to use cashless payment system*. Event Magazine. Repéré à <http://www.eventmagazine.co.uk/Events/article/1132192/Wireless-become-first-UK-festival-use-cashless-payment-system/>
- Ritchie, J. (1984). Assessing the impact of hallmark events. Conceptual and research issues. *Journal of Travel Research*, 23(1), 2-11.

- Rubio, V. (2010). La foule. Réflexions autour d'une abstraction. *Conserveries mémorielles*, 8. Repéré à <http://cm.revues.org/737#quotation>
- Sacchi, C., Gera, G., Marcenaro, L. & Regazzoni, C.S. (2001). Advancing image-processing tools for counting people in tourist site-monitoring applications. *Signal Process*, 81, 1017-1010.
- Spindler, J. (2009). L'évaluation de l'évènementiel touristique. Paris : Éditions L'Harmattan.
- Statistique Canada. (2009). Comptes des revenus et dépenses, série technique. *Guide du compte satellite du tourisme du Canada*, 13-604(52), 1-93. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/13-604-m/13-604-m2007052-fra.pdf>
- Stringer, Y. (1993). Le mirage des retombées économiques. Dans Gauthier, G., & Thibault, M. (dir.), *L'analyse coûts-avantages : Défis et controverses*, (pp. 342-367). Paris : Économica.
- Therrien, G. (2012). Considérations de base sur l'estimation de la fréquentation des événements récréotouristiques. Repéré à <http://blogue.som.ca/wp-content/uploads/2012/10/%C3%89v%C3%A9nements-r%C3%A9cr%C3%A9otouristiques-SOM.pdf>
- Tyrrell, T.J., & Ismail, J.A., (2005). A methodology for estimating the attendance and economic impact of an open-gate festival. *Event Management*, 9(3), 111-118.
- Tyrrell, T.J., & Johnston Robert, J. (2009). How many tourists were there? Dans J. Spidler & D. Huron (dir.), *L'évaluation de l'évènementiel touristique* (pp.49-64). Paris : L'Harmattan Tourisme et Société.
- U.S. Federal Highway Administration. (2003). Characteristics and Categories of Planned Special Events. Repéré à <http://ops.fhwa.dot.gov/publications/fhwaop04010/chapter2.pdf>
- Université du Québec à Trois-Rivières. (2009). Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains. Document inédit. Université du Québec à Trois-Rivières.
- Van, B.M., & Buys, B.J.M. (2004). Turnstile device WO 2002090704 A1 [Brevet]. Repéré à https://www.google.com/patents/WO2002090704A1?cl=en&dq=turnstile+vans+buys+2004&hl=fr&sa=X&ei=ZR3jU_CGC8mUyQS7zoFQ&ved=0CCcQ6AEwAQ

- Van, V.A. (1951). Hand-operated counter or tally US 2572784 A [Brevet]. Repéré à <https://www.google.com/patents/US2572784>
- Van, V.A. (1957). Hand counter US 2818214 A [Brevet]. Repéré à <https://www.google.com/patents/US2818214>
- Villeneuve, C. (2013). *La sensibilisation en développement durable lors d'un événement, le cas des jeux d'été du Canada - Sherbrooke 2013*. Essai inédit.
- Voght, S. (2011). Le comptage de foule, une science en pleine evolution. Repéré à <http://www.slate.fr/lien/43711/compter-foule-manifestant>
- Wang, F. (2009). Complex RFID event processing. *The International Journal on Very Large Data*, 8(4), 913-931.
- Wanzel. (2014). Tourniquets et portillons pivotants. Repéré à http://www.wanzl.com/fr_DE/produits/tourniquets-et-portillons-pivotants.html
- Wood, E. (2005). Measuring the Economic and Social Impacts of Local Authority Events. *International Journal of Public Sector Management*, 18(1), 37-53.
- Yeoman, R., Robertson, M., Ali-Knight, J., Drummond, S., & McMahon-Beattie, U. (2004). *Festival and Events Management: an International Arts and Culture Perspective*. Kidlington, Oxford: Butterworth-Heinemann.
- Zacharzewski, M. (2010). Crowd. Repéré à <http://www.rgbstock.com/bigphoto/mhiy5UU/Crowd>

Appendice A

Approches permettant d'évaluer l'incidence économique d'un festival ou d'un évènement sur son milieu d'accueil

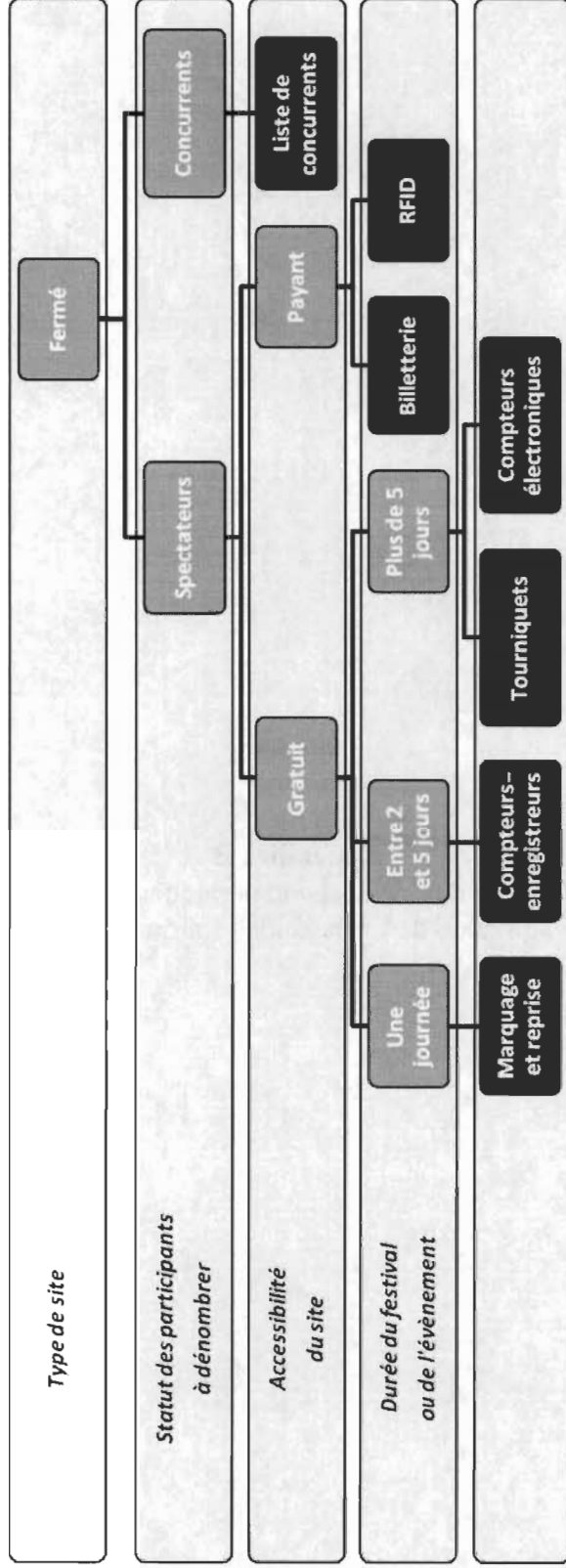
Approches	Buts	Éléments couramment mesurés
Seuil de rentabilité (bénéfices/pertes)	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer l'efficacité financière ou la solvabilité à court terme 	<ul style="list-style-type: none"> Mesure les coûts directs et les revenus pour les organisateurs Détermine les surplus ou le déficit (bénéfices ou pertes)
Retour sur investissement	<ul style="list-style-type: none"> Montrer les bénéfices des dons ou subventions Calculer le retour sur investissement pour les investisseurs ou les promoteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Détermine la relation entre les dons/subventions et l'achalandage ou les profits engrangés Utilise les pratiques comptables standards pour le calcul du retour sur investissement
Économie d'échelle	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer l'économie d'échelle associée à la présence d'un ou plusieurs événements (du point de vue d'une destination) 	<ul style="list-style-type: none"> Mesure l'achalandage et les dépenses totales des festivaliers, en plus de celles des organisateurs
Impact économique	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer les avantages macroéconomiques pour la destination 	<ul style="list-style-type: none"> Estime les revenus directs, indirects et la création d'emploi Utilise souvent des multiplicateurs ou des modèles économétriques
Coûts et bénéfices	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les coûts et les bénéfices du point de vue de la communauté d'accueil et dans une perspective environnementale Déterminer la valeur nette de la présence de l'évènement 	<ul style="list-style-type: none"> Compare les coûts et les avantages tangibles/intangibles à court et à long terme Évalue les coûts d'opportunité des investissements Examine la répartition des impacts Juge la valeur nette et le niveau d'acceptation de l'évènement par la communauté locale

Janeczko, Mules & Richie, 2002 [traduction libre]

RapportGratuit.com

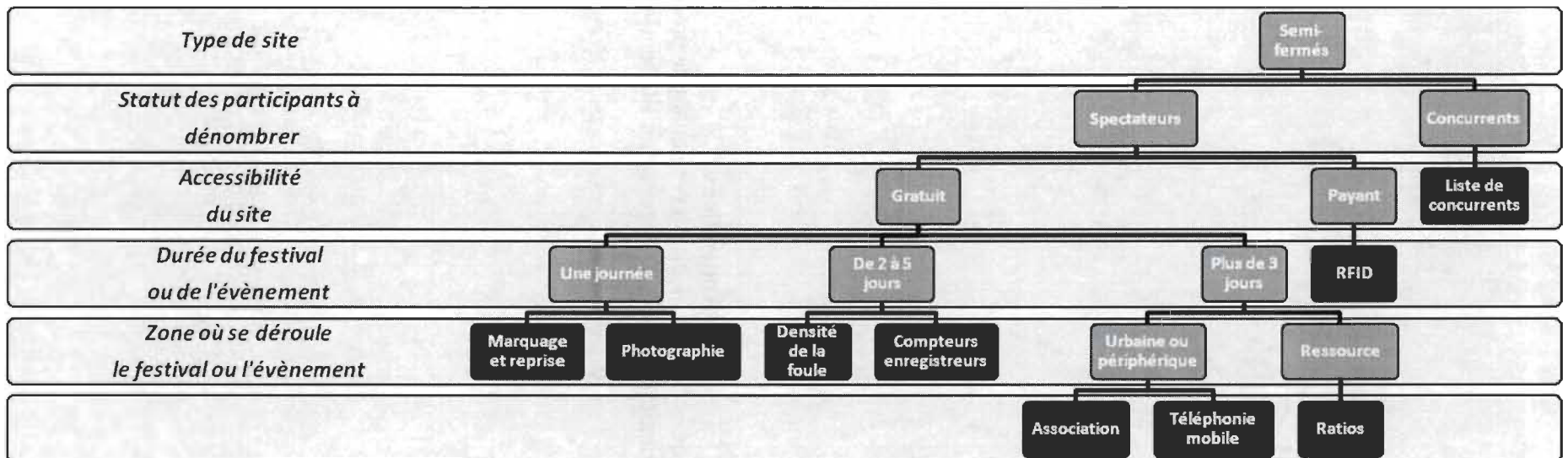
Appendice B

Démarche exploratoire – Arbre de décision permettant de préconiser une méthode d'estimation de l'achalandage sur un site fermé



Appendice C

Démarche exploratoire – Arbre de décision permettant de préconiser une méthode d'estimation de l'achalandage sur un site semi-fermé



Appendice D

Démarche exploratoire – Arbre de décision permettant de préconiser une méthode d'estimation de l'achalandage sur un site ouvert

